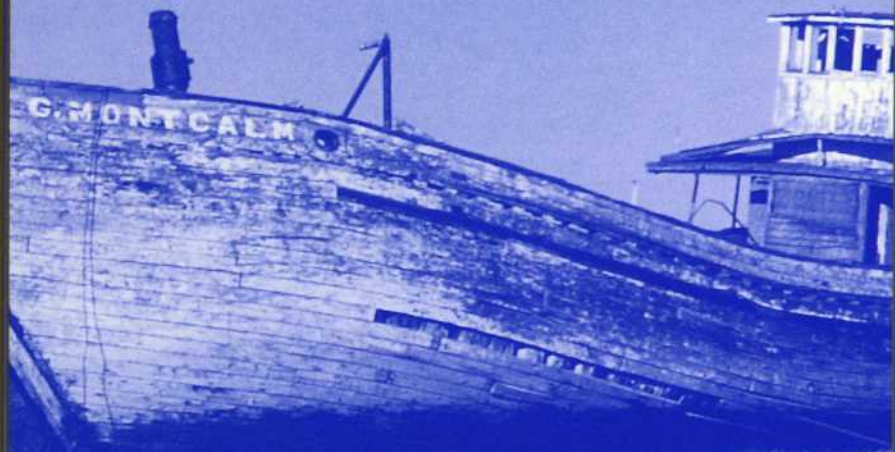


L'Action

NATIONALE

Volume LXXXVII, numéro 3, mars 1997

*Les assurances
au Québec*



*L'économie à la dérive sur
bâbord, sur tribord*

1917-1997

L'Action

NATIONALE

Volume LXXXVII Numéro 2, avril 1997

Directeur

Rosaire Morin

Secrétaire de rédaction

Laurence Lambert

Administratrice

Marie-Laure Prunier

Analyse sociale

Michel Rioux

Recherche

Claire Caron

Révision

Marc Veilleux

Comité de rédaction

Hélène-Andrée Bizier

Jacques Brousseau

André Ferretti

Robert Laplante

Ronald-E. Laviolette

Denis Monière

Jean-François Nadeau

Martin Poirier

Michel Rioux

Comité de lecture

Jean-Jacques Chagnon

Jean-Pierre Dupuis

Lucia Ferretti

Colette Lanthier

Alain Laramée

Pierre Noreau

Christiane Pelchat

Paul-Émile Roy

Janine Thériault

Prix André-Laurendeau

Membres du jury

Jules Bélanger

Lucia Ferretti

Colette Lanthier

Mise en pages

Guy Verville

Impression

Marc Veilleux Impression inc.

Boucherville

Champ d'action

La revue s'intéresse à tous les aspects de la question nationale. Des orientations cohérentes sont proposées pour bâtir le Québec de demain.

Liberté d'expression

L'Action nationale fait appel à un grand nombre de collaboratrices et de collaborateurs. Elle ouvre ses pages aux jeunes et aux experts. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation.

Rédaction

L'article demandé peut comprendre de 10 à 20 pages. Le compte rendu d'un livre peut compter une ou deux pages. Un article soumis, sans entente préalable, peut varier de 5 à 8 pages. L'envoi du manuscrit et de la disquette facilite nos travaux. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

Index

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans « *L'index des périodiques canadiens* » depuis 1948, dans « *Périodex* » depuis 1984, dans « *Repères* » publié par SDM Inc. et la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

Reproduction

La traduction et la reproduction totale ou partielle des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

L'ACTION NATIONALE

425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1002
Montréal H3A 3G5

Téléphone : 514-845-8533

Télécopieur : 514-845-8529

Table des matières

Volume LXXXVII, numéro 3, mars 1997

Éditorial
La différence
Rosaire Morin **3**

De la menace politique
Denis Monière **19**

L'entrepreneurship féminin
Rita Dionne-Marsolais **31**

Le casse-tête chinois
Edmond Orban **47**

Comptes rendus **63**

Lectures **68**

La presse
Paul-Émile Roy **71**

Regards
Rosaire Morin **75**

Courrier des lecteurs **85**

DOSSIER:
**Assurances
et économie**

Rosaire Morin **88**

1917-1997

Édouard Montpetit **173**

Antonio Perrault **176**

Victor Barbeau **179**

André Laurendeau **182**

Rosaire Morin **185**

J'ai pensé à l'avenir

François Aquin **189**

1967-1997

*La pensée économique des États
généraux du Canada français* **195**

Nos annonceurs **201**



*Il ne faut pas...
que nos épargnes continuent de nous échapper.
Il faut au contraire
que nous puissions les contrôler
pour organiser notre vie économique,
créer des établissements
qui assureront dans le domaine des affaires
sinon l'indépendance,
du moins une certaine mesure d'autonomie.
Il ne s'est guère, il faut le reconnaître,
fait d'efforts sérieux
pour conserver la maîtrise
de cette ressource
sans laquelle forcément
toutes les autres nous échappent.*

*Esdras Minville
Plan et aménagement, 374.*



Éditorial

LA DIFFÉRENCE

Rosaire Morin

*Quand le pouvoir politique a voulu
peser sur les minorités nationales,
dans le dessein de les absorber
et de les niveler;
il s'est produit une réaction sourde...
qui a conduit à la scission irréconciliable,
a suscité des haines inextinguibles
et des mouvements séparatistes
difficilement endiguables.*

Richard Arès

La querelle Québec-Canada remonte au traité de Paris. Elle existe et elle subsistera à cause de la différence. La différence est historique, culturelle, linguistique, nationale, sociale, économique et politique.

L'histoire

La différence historique est substantielle. En 1763, les Anglais font une entrée turbulente en Nouvelle-France. Par les armes, un pays français passe sous la domination de l'Angleterre.

Le roi George III abolit les lois françaises et impose le serment du Test. A la suite de la Révolution américaine, le Canada est inondé de Loyalistes. *Ces colons de langue anglaise sont les premiers séparatistes. Ils réclament de Londres le démembrement du territoire.* Ils obtiennent gain de cause. En 1791, le Parlement impérial crée le Haut-Canada et le Bas-Canada.

Sauf au Québec, les « Canadiens », 65 000 habitants, deviennent une minorité dans leur propre pays. Depuis, des luttes perpétuelles opposent vainqueurs et vaincus. *Les anglophones ont assimilé les Canadiens-Français dans sept des dix provinces. C'est un génocide.*

Les Canadiens-Français du Québec et les Acadiens ont résisté à l'infortune. Ils ont survécu. Ils ont survécu à l'impérialisme d'une nation plus puissante. D'une nation qui voulait les assimiler, les angliciser. Ils ont survécu à tous les assauts, à toutes les attaques. *S'ils avaient abdiqué la nation, la question québécoise ne se poserait pas. Les francophones québécois n'existeraient plus.* Ils existent encore. Ils réclament depuis 137 ans. Ils luttent en vain pour leurs droits. Les désaccords grandissent. Ils s'accumulent. *Ainsi est né un décalage dans le temps entre Canadiens et « Canadians ». Entre le peuple fondateur du Québec et le peuple fondateur du Canada.*

C'est comme si deux peuples ne vivaient pas à la même époque. Dans les capitales anglaises du Canada, le calendrier s'est arrêté à l'Acte d'Union de 1841. *Pour les Canadiens-Anglais, le rêve de Durham s'est réalisé: « One Country, One Nation ».* Les deux peuples fondateurs ne s'entendent même pas sur l'identité du découvreur du Canada. Des manuels anglais parlent de Jean Cabot. Les manuels français reconnaissent Jacques Cartier. Une cloison historique existe. C'est un mur. Le Mur de Toronto.

La culture

La différence est culturelle. Il ne s'agit pas d'un malentendu, d'un accident. Les divergences sont fondamentales. *Deux peuples*

s'affrontent. Deux cultures. Deux civilisations. Deux langues. Deux littératures. Deux histoires. Deux traditions. Deux conceptions de la vie.

Les Canadiens anglais sont à la recherche de la culture canadienne. Ils sont marqués du sceau britannique. À leur nationalisme, ils doivent la place qu'ils occupent au Canada et au Québec. Ils le doivent au fait qu'*ils ont toujours été et qu'ils demeurent des Anglo-Saxons, même s'ils subissent profondément l'influence américaine.*

Leur mentalité est utilitaire. Leur poids démographique leur confère une avance. Leur tradition économique facilite leur réussite. Les anglophones croient à leur supériorité. À vouloir dominer, ils ont oublié que la distance culturelle entre les deux peuples aurait pu créer le patrimoine canadien.

Pour leur part, les Canadiens-Français ont porté le poids de la Conquête. Incapables de soutenir la concurrence, ils abandonnent le commerce aux Anglais.

Repliés sur eux-mêmes et refoulés vers la terre, ils luttent pour la survivance. Idéalistes, individualistes et latins, ils subissent profondément l'influence de la religion.

Certains croient qu'il est aussi difficile pour un riche d'entrer au ciel que pour un éléphant de passer dans la tête d'une aiguille. Ainsi, « nés pour un petit pain »..., les « Canadiens » étaient parfois identifiés comme des « scieurs de bois et des porteurs d'eau ».

Les 137 dernières années démontrent que deux cultures aussi divergentes sont incapables de vivre ensemble. La minorité linguistique n'a jamais l'espace requis pour se développer. Elle accumule tout au plus un riche héritage de souvenirs. La différence entre

deux grandeurs empêche toute entente dans une relation maître-serviteur.

La langue

La différence est linguistique. Les Canadiens-Anglais jouissent de la puissance du nombre. *Hors Québec, ils ont assimilé les deux tiers des francophones d'origine.* Ils ont assimilé 1 200 000 personnes d'origine française. Ils manœuvrent dans le présent pour rendre le Québec bilingue. La Loi fédérale C.72 et le charcutage de la Loi 101 facilitent la bilinguisation qui progresse à vue d'œil.

En témoignent visiblement les répondeurs de nos universités et de nos grandes entreprises francophones, incluant la plupart des institutions Desjardins. Ces appareils impersonnels nous accueillent dans les deux langues. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, monsieur Claude Béland déclarait qu'il « est nécessaire de décider en français... pour perpétuer une culture qui mérite d'être éternelle ».

La culture qui mérite d'être éternelle est en danger. Les immigrants continuent de s'assimiler massivement au groupe anglophone. Des milliers d'étudiants immigrés fréquentent les écoles primaires et secondaires d'une commission scolaire protestante anglicisante. D'autres élèves immigrés sont inscrits dans des écoles françaises en nombre supérieur aux élèves francophones; leur intégration à la majorité québécoise est alors rendue impossible. Dans la poursuite de leurs études, ces élèves immigrants fréquentent pour la plupart un cégep et une université anglophone. Ajoutons à cette pénible situation, le fait crucial que *la majorité des immigrants travaillent en anglais.*

Si la langue française s'est maintenue au Québec et en Acadie, ce n'est pas dû à la générosité de nos compatriotes anglophones assimilateurs, ni à la bienveillance d'un gouvernement fédéral

égalisateur. Les francophones d'ici ont conquis le droit à la différence.

C'est une victoire des ancêtres. C'est une liberté présentement en danger. Le génie du peuple québécois résistera-t-il à l'affaiblissement de la langue française ? La mollesse de nos élites et la trahison d'un grand nombre menacent l'expression de notre caractère français et de son existence future.

Le national

La différence a été et est encore nationale. Les deux solitudes qui s'opposent n'ont pas les mêmes racines. *Les Acadiens et les Canadiens-Français sont implantés en terre américaine depuis plus de quatre siècles.* Ils ont bâti le pays du Québec et de l'Acadie. Ils sont enracinés dans le sol. Ils possèdent une mémoire collective.

Le Canada anglais a accueilli les Loyalistes, des Britanniques, des Irlandais, des Écossais et, depuis peu, des Allemands, Grecs, Italiens, Chinois, bref quelque cent groupes ethniques de toute origine, religion, culture et langue. L'identité est multiple. Son expression est confuse. Il y a un trou dans le tissu social. La collectivité canadienne-anglaise manque d'unité. L'âme canadienne n'existe pas.

Elle est en outre menacée par les régionalismes de l'Est, de l'Ouest, de l'Ontario et du Québec. L'unité entre Terre-Neuve et la Colombie-Britannique n'est pas réalisée par les drapeaux de madame Sheila Copps. Les intérêts dominateurs de l'Ontario ne facilitent pas les relations entre anglophones et francophones. Les quatre ou cinq grandes régions s'opposent. Elles possèdent chacune une identité supérieure à celle du Canada de monsieur Jean Chrétien.

L'identité canadienne n'existe pas. Pour la créer, on invente le multiculturalisme. Quel manque de vision ! La foule des minorités n'engendre pas l'idéal d'un pays. Elle est impuissante à réaliser le pont entre Québec et Ottawa. Entre les francophones et les anglophones.

Les plaideurs de la bonne entente oublient que les Francophones ont consenti le plus de sacrifices pour bâtir le Canada. Et depuis très longtemps. Les appels à l'unité canadienne n'ont pas de profondeur. L'unité canadienne n'existe pas. Il n'y a pas de sens canadien, de conscience canadienne. *S'il y avait une âme canadienne, une culture canadienne, le gouvernement fédéral n'aurait pas dépensé à cette fin des centaines de millions de dollars au cours des vingt dernières années.* Monsieur Chrétien est engagé dans une mission impossible. Trop d'antithèses sont répandues. Trop de contrastes existent. Trop d'incompatibilité subsiste.

Le social

La différence est sociale. L'organisation de la vie collective présente des caractéristiques si dissemblables que le Québec a failli être classé une *société distincte*.

Les modes de vie de la famille canadienne-française présentent des traits qui s'éloignent du comportement de la famille canadienne-anglaise. Le système scolaire des écoles francophones possède une structure particulière. La vie paroissiale dans les régions québécoises conserve encore des caractéristiques qui s'éloignent de l'aménagement social canadien.

Même les professions établissent au Québec des pratiques et des usages que l'on ne retrouve pas au Canada anglais. L'organisation sociale comporte au Québec des modèles que le Canada anglais n'a pas encore explorés. Le Mouvement Desjardins, le Fonds de Solidarité des travailleuses et des travailleurs, le Fondation CSN, la Caisse de dépôt et placement et l'ensemble des sociétés d'État présentent des modes d'organisation que l'on ne retrouve pas dans la structure des entreprises anglophones. *Le Québec a aussi créé ses propres institutions et associations scientifiques, sociales et économiques.* C'est ainsi que se chevauchent deux bibliothèques nationales, deux archives nationales, etc.

Le bénévolat québécois diffère aussi de l'action volontaire des autres provinces. On retrouve au Québec près de 100 000 associations de toutes sortes. Elles sont implantées dans les domaines de la culture, de l'économie, du social, du monde communautaire, des loisirs, etc. Pour le moment, ces organismes grenouillent et scribouillent. La majorité ne s'expriment pas encore. Ils sont en attente de la République et de la libération sociale.

Les différences sont encore plus prononcées si l'on compare les habitudes de vie des francophones québécois avec les coutumes et les usages que l'on rencontre chez les huit millions d'immigrants établis au Canada en ces vingt dernières années. Ces nouveaux venus ne possèdent pas un niveau de chaleur suffisant pour opérer la fusion entre anglophones et francophones.

La différence sociale est considérable, incorrigible, incurable.

L'économie

La différence est aussi économique. Elle existe depuis la Conquête. *Les vainqueurs se sont emparés du commerce. Ils ont contrôlé le développement économique grâce aux capitaux britanniques.* Ils ont entrepris à leur seul profit l'exploitation des mines et de la forêt. Les « Canadiens » ont été incapables d'opposer une

concurrence sérieuse. Ils ont eu le choix unique de s'adonner à la culture de la terre. Et leur sortie de l'agriculture fut lente et pénible.

Aujourd'hui, les Canadiens anglais maîtrisent encore l'économie du pays. Ils possèdent la richesse. Ils détiennent les plus hautes fonctions et les postes d'influence. Ils dirigent les grandes entreprises, même si elles sont de propriété américaine ou étrangère.

Dans le secteur financier, les sociétés appartenant aux francophones ne possèdent que 12,55% des actifs et 13,13% des revenus des 166 plus grandes institutions du Canada, au 31 décembre 1995. C'est à peine la moitié de notre importance numérique.

Institutions financières canadiennes 31 décembre 1995.

Contrôle de la propriété	Nombre de compagnies	ACTIF		REVENUS	
		000 \$	Part du marché	000 \$	%
Canada anglais	111	1 419 486 102	78,69	161 107 192	77,13
États-Unis	17	48 220 288	2,67	9 160 210	4,39
Québec français	10	226 336 203	12,55	27 425 361	13,13
Autres pays	28	109 751 943	6,09	11 171 730	5,35
<i>Total</i>	<i>166</i>	<i>1 803 794 536</i>	<i>100 %</i>	<i>208 864 493</i>	<i>100 %</i>

Financial Post, juin 1996; la compilation a été faite par madame Denise Joyal, analyste, recherche « Épargne » de L'Action nationale.

Dans le relevé des 500 plus grandes entreprises canadiennes, autres que financières, les Canadiens-Anglais occupent aussi la première place. Leurs entreprises possèdent 52,14 % des actifs et 52,14% des revenus pour l'exercice financier de 1995. Et là où leur domination n'existe pas, les Américains et les étrangers ont

pris la relève. Les sociétés francophones se contentent de 13,84% des actifs et 8,28% des revenus.

Les 500 plus grandes entreprises canadiennes 31 décembre 1995

Contrôle de la propriété	Nombre de compagnies	ACTIF		REVENUS	
		000 \$	Part du marché	000 \$	%
Canada anglais	275	477 489 886	55,61	356 781 179	52,14
États-Unis	104	160 027 098	18,64	196 823 501	28,77
Québec français	45	118 821 844	13,84	60 770 092	8,88
Autres pays	76	102 285 388	11,91	69 832 920	10,21
Total	100	858 624 216	100 %	684 207 692	100 %

Financial Post, juin 1996; la compilation a été faite par madame Denise Joyal, analyste, recherche « Épargne » de L'Action nationale.

L'actif de la Royal Bank correspond aux actifs de toutes les entreprises financières du Québec français. Les revenus des trois plus grandes sociétés du Canada anglais sont supérieurs à ceux des 45 plus grandes entreprises francophones. Les sociétés canadiennes filiales de General Motors et Ford Motor encaissent des revenus égaux aux recettes fiscales du gouvernement du Québec.

Cette prépondérance dans l'économie établit une barrière infranchissable dans toute croisade de bonne entente. Les écarts sont trop grands. La différence est incontournable aussi longtemps que les anglophones conduiront la barque.

La politique

La différence est également politique. *Le gouvernement fédéral est dominé par l'élément anglais.* Les Francophones et les Acadiens occupent à peine 20% des sièges à la Chambre des Communes.

Ils dépendent de la majorité. Ils dépendent des milliers d'immigrants qui prêteront serment à la Reine. Ils seront minoritaires à perpétuité. Ils devront vivre sous l'autorité d'un pouvoir étranger. Ils seront les enjeux des conflits entre l'Ontario et les régions.

Ils seront isolés, ignorés, méprisés comme ils l'ont été avec la constitution de 1982. Un observateur étranger me confiait récemment que *le Canada anglais semble s'éloigner constamment du Québec*. Alors que les Pères de la Confédération signaient un pacte entre deux nations, les héritiers du système fédéral ont renié le traité. Ils ont renié la parole donnée.

Le gouvernement fédéral n'a attaché aucune importance à la Constitution de 1867. Il s'en est servi au gré de ses intérêts. Il est intervenu dans tous les pouvoirs exclusifs des provinces. Friand de domination, il a utilisé massivement son pouvoir de dépenser. Au nom de la paix et de l'ordre, il a envahi tous les domaines. Depuis longtemps, les provinces sont devenues de véritables assistées sociales.

Le gouvernement fédéral s'est immiscé dans toutes les compétences provinciales. Il est présent dans la santé, l'éducation, la recherche, la sécurité sociale, le développement économique régional, etc.

Depuis Honoré Mercier, le gouvernement du Québec dénonce les empiétements du fédéral. Au cours des 37 dernières années, il a revendiqué un nouveau partage des pouvoirs. Dans l'histoire du Québec, il n'est pas un Premier ministre qui ait oublié de réclamer une augmentation des pouvoirs pour le bien de la population québécoise.

À toutes les époques, les demandes fusent. Elles sont exprimées par tous les partis politiques. Elles englobent toutes les activités. Les revendications vont de la fiscalité aux pêcheries, de l'éducation aux ressources au large des côtes.

Le fédéralisme au Canada est de plus en plus centralisateur. Il ne décentralise que les factures. Et aussi quelques pouvoirs d'importance minime. Depuis Trudeau, il ne se passe guère un trimestre sans une incursion fédérale dans une compétence provinciale.

La Confédération est malade. Elle est malade d'avoir voulu nous assimiler et de le vouloir encore. Elle est à l'agonie. Elle se meurt. *Ce sont les Canadiens-Anglais qui l'ont tuée* parce qu'ils ont refusé de respecter les droits du Québec et de la minorité francophone. Ce sont les Saint-Laurent, Trudeau et Chrétien qui l'ont enterrée.

Le fait brutal, c'est la différence entre deux groupes ethniques distincts l'un de l'autre. Chacun possède son histoire, sa langue, ses traditions, sa conception de la vie. Les fils du Conquérant persistent à assimiler les vaincus qui ne veulent pas mourir. Ces « Two Civilizations » ne peuvent s'épanouir si elles se combattent sans cesse.

Conclusion

Les francophones du Québec ont une origine commune. *À cause de l'opposition entre la patrie canadienne et la patrie québécoise, ils ont de la difficulté à se comprendre entre eux.* Le vocable qui les identifie en est l'expression. Jadis, il y a longtemps, on nous connaissait sous le nom de « Canadiens ». Lorsque les Anglais ont adopté cette dénomination, nous sommes devenus des Cana-

diens-Français. Mais nous ne savions même pas comment écrire le mot correctement.

Depuis la proclamation du *Québec aux Québécois*, le mot *québécois* s'est imposé mais une ambivalence identitaire subsiste. Divers mélanges existent. Dans la réalité, certains Anglais sont plus britanniques que québécois. Des francophones sont plus canadiens que canadiens-français ou plus canadiens-français que québécois. D'autres sont plus québécois que canadiens-français. Et dans la foulée politique, un grand nombre sont québécois tout court. Point, à la ligne.

Un homme politique a même déclaré un jour : *le peuple québécois succède au peuple canadien-français*. C'est vite dit. C'est une façon d'écrire l'histoire avant qu'elle ne soit vécue. C'est une parole qui aurait dû être prononcée le soir de l'indépendance. Dans les faits, seule l'indépendance nous donnera les outils nécessaires pour que nous soyons pleinement capables de définir la citoyenneté. *Autrement, nous restons une majorité démographique prisonnière de son statut de minoritaire sur les plans culturel et politique.*

Avant d'être, c'est trop tôt de mourir. Les voyageurs ont dépassé la gare, dirait Paul-André Comeau. L'évolution dans le vocabulaire découle d'un esprit de tolérance sans pareil.

Par crainte d'accusation de racisme, nous hésitons d'être nous-mêmes. Nous avons peur d'être ce que nous sommes. C'est défendu de parler d'une économie francophone, d'une culture canadienne-française.

Ce sont les hommes politiques qui ont surtout contribué au changement identitaire. Sans trop de réflexions, sans la prévision des conséquences, ils ont préféré *Québécois* à *Canadien-Français*. Et les journalistes ont protégé cette orientation. Qu'il y ait ambiguïté importe peu ! La différence entre la nation et l'État n'est

notion comprise. Les hommes politiques oublient qu'une constitution sanctionne une réalité sociologique.

Dans la spère politique, cette ambivalence a des effets néfastes. *Si les élus ont peur d'affirmer que la culture québécoise a besoin pour se développer d'une économie nationale qui en soit l'expression et la finalité, nous ne ferons jamais l'indépendance.*

Et dans le projet de créer les conditions d'épanouissement de la culture française en Amérique, le projet d'indépendance est incontournable.

Ce ne sont pas les puissances financières anonymes de Toronto, de New York et de Tokyo qui vont se soucier de créer les conditions d'épanouissement de notre langue et de notre culture. Ce ne sont pas non plus les émigrés anglicisés qui porteront le projet du Québec français.

N'oublions pas que *les anglophones au Québec ont organisé leur vie sociale selon leur propre conception.*

Ils possèdent leurs églises, écoles, cégeps, universités, quotidiens, hebdomadaires, postes de télévision et de radio. Par leurs institutions, ils reflètent leurs mentalités et leurs habitudes de vie. Ils sont plus près d'inventer une culture canadienne-anglaise que les « Canadiens » des autres provinces.

Alors, qui est Québécois ? Tous les résidants du Québec qui en ont le désir et qui en font le projet. Mais la culture québécoise est-elle française ou anglaise ? L'économie québécoise est-elle francophone ou anglophone ? La langue commune est-elle le français ou l'anglais ? *Une culture a-t-elle besoin de l'appui d'une économie nationale pour s'épanouir ?* Pour *L'Action nationale*, les réponses sont claires et il n'y a pas d'ambiguïté.

Les médias et nombre d'analystes jouent à l'autruche. Ils font comme si les distinctions n'étaient plus pertinentes. Et pourtant elles comptent.

Des faits têtus montrent que le Québec n'est pas à l'abri de la folklorisation. La pauvreté et l'exclusion font d'une foule de nos compatriotes des citoyens de seconde zone.

N'en déplaise à certains parvenus, *les succès sont précaires et ils sont loin de profiter au plus grand nombre.* La société québécoise recule dans l'ensemble canadien. La Presse peut faire semblant de l'ignorer que parce qu'elle accepte de jouer un rôle peu reluisant.

Devant l'ambiguïté qui se répand, il semble difficile de retrouver la mémoire et de présenter le fait culturel et national dans son intégralité. C'est devenu presque raciste d'affirmer que la nation canadienne-française comprend les francophones d'origine, les compatriotes hors Québec et les Néo-Québécois dont les manières et les façons de penser, de se souvenir, et de vivre témoignent de la culture canadienne-française. Seuls les libéraux fédéraux ont songé à la désignation « foyer des Canadiens-Français ». Et avec quel dessein pervers ! Pour nous cantonner dans la « réserve » ! Sans pouvoir !

Pour éclairer le paysage, ajoutons que tous les résidants au Québec sont québécois. Jamais nous ne dirons le contraire ! Mais que sera au Québec l'avenir des francophones ? Avant que cet avenir ne soit défini, il ne faut pas abdiquer la nation. Il ne faut pas cesser d'exister ! Il ne faut pas perdre la mémoire !

Heureusement, au-delà de l'équivoque identitaire, les francophones du Québec ont la volonté de vivre ensemble.

Ils forment un peuple. Une nation. Une nation qui possède une histoire, des traditions, une culture, une langue, un territoire. Une nation qui a consenti de grands sacrifices et qui, pour vivre, est disposée à en faire encore. Au dernier référendum, 60% d'entre eux ont dit OUI au pays du Québec.

Ce sont les hommes politiques qui hésitent le plus et qui, par leur haute voltige, retardent l'avènement du pays à portée de main.

Pour leur part, la majorité des francophones du Québec n'ont jamais accepté et ils n'accepteront jamais le *One Country, One Nation*. Ils refusent définitivement le *melting pot* en attente et le multiculturalisme *from coast to coast*. Ils ont compris que le dénouement est toujours le même : du bilinguisme des Îles-de-la-Madeleine à la rivière Outaouais et de l'unilinguisme anglais de la capitale fédérale au Pacifique, cet océan qui fait rêver monsieur Chrétien.

Pour la plupart des Francophones québécois, pour quelques anglophones et pour un nombre grandissant de Néo-Québécois, la patrie est le Québec. La capitale est Québec. La langue est le français. L'événement historique sera la proclamation de l'indépendance. Alors nous serons tous QUÉBÉCOIS !

Les faits sociologiques existent. Ils sont aussi incontestables que la réalité juridique de l'État.

Au Québec, présentement, la minorité anglophone est canadienne. Elle vit dans l'euphorie de la victoire des Plaines d'Abraham. Elle refuse l'horizon d'une époque nouvelle. Elle détient la balance du pouvoir démocratique. *Elle tient en otage la majorité des*

Francophones québécois qui désirent vivre librement et en harmonie avec tous les peuples de la terre, y compris avec les Canadiens.

Mais cette domination de la minorité qui impose ses volontés à la majorité ne survivra pas à la détermination d'un peuple fier qui entend être maître de son destin. Les Québécois déclareront un jour l'indépendance du territoire qu'ils habitent depuis quatre siècles. Ce jour-là, le peuple québécois succédera au peuple canadien-français. Tous les résidants seront des Québécois.

Du bon usage de la menace politique

Denis Monière¹

Si les connaissances en sciences sociales ne sont pas suffisamment fiables pour prédire l'avenir des sociétés, elles fournissent toutefois des modèles à partir desquels il est possible de construire des scénarios. On sait par exemple que dans une situation de conflit qui oppose deux groupes humains, ceux-ci peuvent choisir deux stratégies de comportement : l'attaque ou l'esquive, la confrontation ou la conciliation, l'intransigeance ou l'accommodement.

Le choix entre ces deux options stratégiques fondamentales dépend de l'évaluation que chaque groupe fait de ses ressources et de celles de son adversaire. Il y a aussi des facteurs impondérables qui jouent car l'ignorance est une composante de l'expérience humaine. Un groupe peut méconnaître le rapport de forces, c'est-à-dire sur-évaluer ses capacités ou sous-évaluer celles de l'autre. Il peut aussi déployer des

1. Politologue, Université de Montréal.

*Rien n'est simple
en politique.*

tactiques latérales comme la ruse en essayant de tromper l'adversaire, en l'intoxiquant, en le menaçant sans être prêt à passer à l'action, en faisant croire qu'il est plus fort qu'il ne l'est en réalité. Enfin, comme rien n'est simple en politique, un acteur peut choisir d'alterner ces choix stratégiques, ce qui s'appelle souffler le froid et le chaud, ou manier la carotte et le bâton. L'incertitude, ce charme discret de la politique, est encore amplifiée lorsqu'on a affaire à des acteurs collectifs dont les motivations et la détermination sont fluctuantes.

La dynamique de l'affrontement

Si ces prémisses ne peuvent servir à lire l'avenir, elles peuvent toutefois nous aider à comprendre de façon rétrospective comment s'est construit le rapport de force entre le Québec et le Canada. Lorsque le Québec, au début des années soixante, s'est mis à contester la nature du fédéralisme canadien, il a ébranlé la bonne conscience de son vis-à-vis canadien qui ne s'attendait pas à une contestation de sa vision de la communauté nationale. Ce réveil angoissé s'est manifesté par la question : « What does Quebec want? » qui exprimait autant l'incompréhension que la stupeur. Le Canada se sentait alors menacé par les revendications québécoises d'égalité politique et linguistique. Cette menace était d'autant plus inquiétante que les élites québécoises étaient ambiguës quant à leur vision de l'avenir du fédéralisme canadien. Si la nécessité du changement était de

*La préférence allait
au renforcement des
pouvoirs du Québec.*

tous les refrains, les couplets contenaient une grande diversité de projets, la palette des demandes allant d'un nouveau partage des pouvoirs jusqu'à l'indépendance, cette dialectique étant bien résumée par le slogan « Égalité ou indépendance ». Mais la préférence exprimée par l'opinion publique et les partis traditionnels allait au renforcement des pouvoirs du Québec et au maintien du cadre fédéral : un Québec fort dans un Canada uni.

Profitant de ce désarroi momentané, le Québec réussit à faire quelques gains sur le plan de la fiscalité, du prolongement international des compétences provinciales et de l'égalité linguistique dans les institutions fédérales. Mais le robinet du changement fut fermé par l'arrivée sur la scène fédérale de porte-parole québécois qui s'opposaient au renforcement des pouvoirs du Québec. Cette contradiction affaiblira la position de négociation du Québec. Les pressions québécoises en faveur d'un changement constitutionnel se retourneront progressivement contre le Québec et profiteront au renforcement de la cohésion de l'élite politique canadienne.

Sous la gouverne de Pierre Trudeau, le Canada développera son identité nationale en refusant la conception binationale du fédéralisme, véhiculée par les élites québécoises. Conciliants envers le Québec dans les années soixante, les fédéralistes canadiens évolueront vers une position de refus dans les années soixante-dix constatant que leurs concessions ne réussissaient pas à

endiguer les pressions autonomistes du Québec. Cette dynamique de confrontation fut alimentée par la revendication linguistique et par la montée du mouvement souverainiste qui risquait d'amplifier la crise des institutions canadiennes.

Mais la menace québécoise était minée à la base par la logique de la négociation qui sous-tendait la position constitutionnelle de tous les partis du Québec, y compris celle du Parti québécois. Les Canadiens comprirent que la stratégie québécoise reposait sur une feinte car les Québécois n'étaient pas prêts à prendre le risque d'une rupture politique avec le Canada. Ils n'avaient pas à se montrer conciliants car l'acteur québécois n'avait pas de marge de manœuvre, n'étant pas disposé à jouer le jeu de la menace jusqu'au bout. Comme la sécession n'était pas la première préférence de l'opinion publique et des élites politiques québécoises et qu'elle était envisagée comme une police d'assurance ou une solution de dernier recours, le Canada avait le contrôle de l'agenda et du calendrier politique et n'était pas forcé de répondre aux demandes du Québec. L'irrésolution du Québec et la division de l'électorat sur l'enjeu constitutionnel permettaient au joueur canadien de gagner le temps nécessaire pour renverser la dynamique de la pression et définir les termes du changement constitutionnel en fonction de ses propres priorités.

Certes, le blocage de la réforme constitutionnelle eut des effets contrariants en minant

*Le Canada avait le
contrôle de
l'agenda et du
calendrier politique*

Le Québec devait ajuster sa législation linguistique aux normes canadiennes.

la crédibilité des partis fédéralistes du Québec et en alimentant celle du parti souverainiste qui put ainsi prendre le pouvoir en 1976. Mais globalement le bien-fondé de la stratégie canadienne fut confirmé par l'échec du référendum de 1980. Le rejet de l'option du Parti québécois ouvrait la porte à l'adoption d'une nouvelle constitution dont la charte des droits avait été dessinée pour menotter les aspirations autonomistes du Québec. Les Québécois n'étant pas déterminés à mettre en cause leur appartenance au Canada, avaient été piégés au jeu de la conciliation. Les péripéties entourant le changement constitutionnel pouvaient paraître indignes et illégitimes, mais le Canada avait gagné la première manche. Il avait réussi à imposer sa conception du pays. Le Québec pouvait bien refuser de signer la nouvelle constitution, mais il devait s'y soumettre et ajuster sa législation linguistique aux normes canadiennes. Même le Parti québécois fut amené à réviser sa position et à prendre le risque du fédéralisme, ce qui devait bien conforter les fédéralistes canadiens dans leur lecture de la faible intensité des convictions souverainistes.

La dynamique de la réconciliation

L'arrivée de nouveaux joueurs à Ottawa en 1984 et à Québec l'année suivante allait relancer la dynamique de la réconciliation. L'hypothèse souverainiste ayant été éliminée provisoirement, on pensait pouvoir fermer le dossier de la contestation constitutionnelle en faisant recon-

naître le Québec comme société distincte. La classe politique canadienne était disposée à faire quelques concessions somme toute symboliques au Québec pour mettre un terme à un débat qui durait depuis trente ans. Les conservateurs avaient en plus besoin du soutien du Québec pour affronter les défis de la mondialisation et remettre l'économie canadienne sur le rail de la prospérité.

*L'opinion publique
canadienne n'était
pas disposée
au compromis.*

Mais ils n'avaient pas compté avec les effets de la rhétorique anti-Québec qui avait martelé la conscience canadienne depuis les années soixante-dix. L'opinion publique canadienne n'était pas disposée au compromis. Au nom de l'égalité des provinces, on refusait de reconnaître la spécificité québécoise. Pourquoi sacrifier les pierres d'assises de l'identité canadienne pour satisfaire les Québécois puisque de toutes les façons ceux-ci resteront canadiens ? En toute logique, si les Québécois veulent être Canadiens, ils doivent en accepter les conséquences, c'est-à-dire l'idée que la majorité des citoyens se font du Canada. Ainsi, l'entente de Charlottetown fut brûlée sur l'autel de l'intransigeance canadienne.

La lutte à finir

Faisant une lecture réaliste de la société canadienne, le Parti québécois revint à son option fondamentale sous la direction de Jacques Parizeau. Il fut d'ailleurs suivi par l'opinion québécoise qui, après l'échec de Meech et de l'entente de Charlottetown, radicalisa son

option constitutionnelle en soutenant majoritairement la souveraineté. Ce mouvement de l'opinion publique consécutif à l'échec de la stratégie de conciliation remit en marche la dynamique de la confrontation après l'élection de Jean Chrétien, l'arrivée à Ottawa d'une opposition souverainiste dirigée par Lucien Bouchard et la prise du pouvoir par le P.Q. en 1994.

Le référendum édulcora peu à peu le processus d'accession à la souveraineté prévu au programme du Parti québécois.

Mais la marche vers le référendum édulcora peu à peu le processus d'accession à la souveraineté prévu au programme du Parti québécois. Des considérations de tactiques électorales ramenèrent la problématique d'une entente de partenariat à négocier après un vote favorable à la souveraineté et un autre référendum pour ratifier le tout. Non seulement cette logique entretenait une certaine ambiguïté quant au point d'aboutissement, mais elle laissait en plus le champ libre aux adversaires de la souveraineté pour torpiller l'accession à la souveraineté même dans l'éventualité d'un résultat positif. On faisait comme si le Canada allait être un joueur passif dans le processus et qu'il allait attendre placidement que les Québécois décident de s'autodéterminer. Autrement dit, l'accession à la souveraineté dépendait de la bonne volonté de ses adversaires fédéralistes. On aboutissait à la situation paradoxale où le Québec menaçait le Canada de faire sécession à condition d'avoir sa bénédiction. Alors que le Canada se préparait à l'attaque frontale, le Québec peaufinait sa stratégie de négociation.

*Les Canadiens ont
puisé dans les
hésitations et les
tergiversations de la
société québécoise un
sentiment de force
qui les pousse à
l'intransigeance.*

Le référendum s'est conclu par un match nul mais n'a pas laissé les protagonistes avec les mêmes atouts stratégiques. Les Canadiens ont profité du débat constitutionnel de la dernière décennie pour renforcer leur identité et rejeter la conception asymétrique du fédéralisme. Ils ont puisé dans les hésitations et les tergiversations de la société québécoise un sentiment de force qui les pousse à l'intransigeance. Les Canadiens rejettent maintenant toute solution de compromis et ne craignent plus de s'aliéner les Québécois parce qu'ils estiment que ceux-ci n'ont pas le courage d'aller jusqu'à la rupture. À leurs yeux, il n'y a qu'une nation au Canada et les Québécois ne sont que des individus avec une culture particulière comme il y en a de nombreuses autres. Les francophones forment une minorité ethnique et le Québec, une province.

En refusant de faire toute concession constitutionnelle au Québec, en choisissant la confrontation, en évoquant les menaces de dépeçage du Québec et de répression, les forces fédéralistes donnent une forte cohérence à l'identité canadienne et espèrent que cette fermeté fera comprendre aux Québécois qu'ils ne pourront plus exercer démocratiquement leur droit à l'autodétermination, que la souveraineté mène à une impasse et qu'ils doivent accepter les offres de gains symboliques.

Si les Canadiens se montrent fermes et déterminés dans leur volonté de mettre le Québec à sa place et peuvent déployer la stratégie de la

rétorsion, les Québécois eux sont non seulement divisés sur le choix du pays mais une partie de ceux qui optent pour la souveraineté ne sont pas prêts à la rupture avec le Canada et adhèrent à la souveraineté pour faire en quelque sorte pression sur le reste du Canada afin d'obtenir une reconnaissance de la société distincte. Alors que les Canadiens considèrent les souverainistes comme des traîtres, comme des ennemis à écraser à tout prix, les souverainistes eux considèrent les Canadiens comme des amis et d'éventuels partenaires avec lesquels ils veulent négocier une entente.

Ces différences d'attitude créent une inégalité de ressources stratégiques. Elles mettent les souverainistes en situation de faiblesse car si les fédéralistes ont les moyens de faire bouger l'opinion publique québécoise par le jeu de la carotte et du bâton, les souverainistes eux ne peuvent influencer l'opinion publique canadienne. Ils ne disposent d'aucun moyen de pression pour obtenir un compromis du Canada parce qu'ils ne peuvent opposer de menaces conséquentes à celles du gouvernement canadien. Le Canada peut pratiquer la politique de l'intransigeance alors que le gouvernement du Québec ne peut lui opposer que la négociation et le compromis. Dans ce jeu, celui qui est prêt à prendre le risque de l'affrontement domine nettement celui qui prône la modération parce qu'il a l'avantage du mouvement et peut souffler le froid et le chaud, c'est-à-dire se montrer menaçant pour mieux faire accepter des concessions symboliques et arriver à ses fins : garder le Québec dans la

*Les souverainistes
eux ne peuvent
influencer l'opinion
publique canadienne.*

*Pour être reconnu
comme peuple, encore
faut-il se comporter
comme tel.*

fédération canadienne. C'est une stratégie gagnante si l'adversaire n'est pas prêt à prendre le risque du conflit et préfère la négociation.

La morale de cette histoire est que la menace de sécession est toujours la stratégie la plus avantageuse à la condition d'être crédible, c'est-à-dire si le Québec est résolu et prêt à aller jusqu'au bout. Tant et aussi longtemps que les Québécois seront ambigus sur leur sentiment d'appartenance, les Canadiens ne les prendront pas au sérieux. Pour être reconnu comme peuple, encore faut-il se comporter comme tel et comprendre qu'il s'agit d'une lutte à finir. Il ne servira à rien au PQ de gagner toutes les batailles électorales si les Québécois ne sont plus convaincus de la nécessité de faire l'indépendance.

Si le Québec choisit la conciliation et que le Canada choisit l'intransigeance, comme indiquent les comportements récents des gouvernements québécois et canadien, on peut être sûr que le statut politique du Québec ne changera pas et que le Québec restera une province comme les autres, ce qui constituera une victoire pour les Canadiens dont c'est l'objectif. Le problème du Québec c'est que le soutien à la souveraineté est faible et fragile alors qu'au Canada la volonté de maintenir le statu quo politique est forte. Cette situation rend impossible un scénario où les deux choisiraient la conciliation parce que le Canada n'a aucun intérêt à faire des concessions tant que les Québécois sont divisés sur leur statut politique.

Comme l'affrontement est inévitable, il n'y a que deux solutions possibles au conflit : le statu quo ou la sécession.

On peut certes pour les fins de la démonstration imaginer un scénario intermédiaire où par un effet de baguette magique le Canada reviendrait sur le chemin de la conciliation et accepterait d'ouvrir la négociation constitutionnelle, mais alors une chose est certaine, il exigerait que le Québec abandonne définitivement ses velléités souverainistes. Le Canada aurait ainsi fait un gain stratégique majeur puisqu'il deviendrait maître de notre destin avec notre propre consentement. Il n'y aurait pas de victoire plus décisive puisque nous aurions nous-mêmes renoncé à notre droit à l'autodétermination.

PASSEZ À L'HISTOIRE!

Depuis 1985, *Cap-aux-Diamants* vous présente les multiples facettes de l'histoire du Québec. Chaque parution explore une thématique captivante. Découvrez la grande ou la petite histoire d'ici racontée par des auteurs choisis pour leur compétence. De plus, retrouvez une multitude de photographies et illustrations d'époque. Alors...

Passez à l'histoire
et abonnez-vous!

LA REVUE
D'HISTOIRE
DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

POUR VOUS ABONNER

JE M'ABONNE (taxes incluses)

Pour 1 an (4N^o 30\$), pour 2 ans (8N^o 55\$)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____

CODE POSTAL _____

TÉL.: () _____

(Vous recevrez le prochain No: Mars, juin, septembre ou décembre)

Par téléphone: (418) 656-5040

Par télécopieur: (418) 656-7282

Par la poste:

C.P. 26, succ. Haute-Ville

Québec QC G1R 4M8

L'entrepreneurship féminin

Rita Dionne-Marsolais¹

1. L'économie québécoise: une économie d'entrepreneurs

Présentement, les petites et moyennes entreprises occupent une place privilégiée dans l'économie du Québec. Au nombre de 170 000, celles-ci représentent en effet 90% du total de nos entreprises manufacturières. Depuis plusieurs années, ce sont en fait les PME qui créent la majorité des nouveaux emplois au Québec.

Aujourd'hui, 42% de la main-d'œuvre québécoise est issue des PME, un taux enviable, si on le compare à celui de l'Ontario et de l'ensemble du Canada, qui se situe respectivement à 35 et à 39%. On peut donc dire de l'économie du Québec qu'elle consiste en *une économie d'entre-*

1. Ministre de l'Industrie et du Commerce, madame Dionne-Marsolais a été la première femme cadre de la haute direction d'Hydro-Québec et la première femme déléguée du Québec à l'étranger.

preneurs, et ce, même si elle compte aussi à son actif d'importantes entreprises dites transnationales. Selon certains observateurs, les Québécois seraient même les chefs de file de la petite et moyenne entreprise au Canada.

Plusieurs facteurs ont favorisé cette émergence de l'entrepreneurship au Québec. Certaines causes sont récentes telles que les divers programmes gouvernementaux d'incitation au démarrage d'entreprises, le succès des programmes d'entrepreneurship offerts dans le milieu de l'éducation, qui ont donné aux jeunes le goût de se lancer en affaires ; la mise en valeur, auprès des jeunes, de qualités telles que l'initiative, la responsabilité et la capacité de décision ; enfin, de façon plus directe, la restructuration industrielle, qui a donné naissance au phénomène de l'essaimage, soit la création d'une entreprise sur la base des relations, des produits et du savoir-faire acquis en emploi par un entrepreneur potentiel ou encore, par un travailleur autonome. On constate d'ailleurs que les nombreuses réorganisations effectuées par les entreprises au cours des dernières années ont contribué à l'accroissement du nombre de PME ou de travailleurs indépendants. Il s'agit donc d'un phénomène nouveau qui vient changer l'interprétation des données traditionnelles en matière d'entrepreneuriat.

L'économie du Québec a atteint le 16^e rang des économies industrialisées.

2. Le virage économique du Québec : une mutation continue

Mais c'est d'abord et avant tout l'histoire économique du Québec qui a obligé les Québécois et les Québécoises à innover, à imaginer et à créer une dynamique d'entrepreneuriat qui leur est propre. Ainsi, depuis une trentaine d'années, l'économie du Québec s'est complètement transformée et a atteint le 16^e rang des économies industrialisées avec un PIB de 175 milliards \$.

Nos exportations, qui, auparavant, se faisaient surtout sur un axe interprovincial est-ouest, se sont graduellement intégrées à un nouvel axe nord-sud, au-delà des frontières traditionnelles. Depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, le Québec a une économie beaucoup plus intégrée à celle des Amériques qu'à celle des autres provinces, d'abord avec les États-Unis, puis avec le Mexique. Ainsi, en 1996, le Québec exportait 35% de son PIB vers l'extérieur du Canada, et seulement 19% vers les autres provinces canadiennes.

Quant aux produits que nous exportons, presque essentiellement constitués de matières premières il y a trente ans, ce sont maintenant des produits transformés, issus principalement du secteur des télécommunications, de l'aéronautique et des transports. Ce dernier changement a un impact direct sur la structure de l'emploi puisqu'il s'agit de secteurs qui font appel à du personnel hautement spécialisé.

Nous sommes ainsi entrés dans une économie du savoir, où ce sont les entreprises à haute intensité technologique qui sont les principales créatrices d'emplois.

Comme la plupart des pays industrialisés, notre économie est de plus en plus axée sur la production de services. Ainsi, la part d'emplois dans le secteur tertiaire est passée de 56,9% en 1966 à 73,5% en 1996 et ce, aux dépens des secteurs primaire et secondaire.

Il s'agit encore là d'une transformation socio-économique importante, ayant favorisé la naissance d'une nouvelle catégorie du secteur tertiaire que l'on se plaît à nommer *le secteur tertiaire moteur*. Ce secteur comprend toute forme de service à forte valeur ajoutée et opérant dans des marchés internationaux concurrentiels et surtout, ayant un effet d'entraînement sur d'autres services. Ceci inclut les télécommunications, l'énergie électrique, les intermédiaires financiers et les services aux entreprises. Il s'agit d'un secteur où les emplois sont généralement à temps plein et les salaires plus élevés que la moyenne.

Il est certain que l'évolution rapide du secteur tertiaire moteur, combinée au progrès technologique, a fait disparaître un grand nombre d'emplois de soutien. Mais elle a favorisé en contrepartie la création d'emplois hautement spécialisés et, par voie de conséquence, un développement spectaculaire des services aux entreprises. On assiste à un nouveau phénomène d'impartition (ou « outsourcing ») soit le

Le Québec a bien réussi son passage vers la « nouvelle économie ».

transfert d'emplois des industries productrices vers les industries de services.

On peut dire aujourd'hui que le Québec a jusqu'à maintenant bien réussi son passage vers la « nouvelle économie », une économie essentiellement basée sur la mondialisation, sur le savoir et sur l'innovation.

Je pense pour ma part que cette réussite augure fort bien pour l'entrée d'un Québec souverain dans la réalité économique du troisième millénaire et pour la contribution active des femmes à la création de la richesse collective.

3. Pour les femmes entrepreneures du Québec : un contexte favorable

Dans ce portrait encourageant de l'économie québécoise, les femmes ne sont pas en reste. Selon une étude récente de l'Institut de la PME de la Banque de Montréal¹, les femmes dirigent plus de 150 000 entreprises au Québec dans tous les secteurs et font travailler près de 360 000 personnes. L'accroissement de la création d'entreprises par des femmes entre 1991 et 1994, a été de 24%, un taux presque dix fois supérieur au taux d'accroissement du nombre total d'entreprises qui était, pour la même période, de 3%. Quant au taux de survie des organismes dirigés par des femmes, à 76% il se

1. Mythes et réalités, *Le pouvoir économique des entreprises dirigées par des femmes au Canada*, Institut de la PME de la Banque de Montréal, 1996.

compare avantageusement à la moyenne de l'ensemble des entreprises, soit 78%. La présence des femmes se fait d'ailleurs sentir dans la plupart des secteurs d'activités, même ceux que l'on qualifie de non traditionnels tels que le commerce de gros, les finances, les assurances et l'agro-alimentaire. Elle est révélatrice sur la capacité des femmes à prendre, avec assurance et autorité, la place qui leur revient dans ce nouveau modèle de l'économie québécoise.

Déjà, nous devons même établir une distinction entre les générations de femmes chefs d'entreprises. On sait par exemple qu'alors que 34,4% des propriétaires d'entreprises étaient des femmes en 1991, 51,4% des propriétaires d'entreprises de moins de 25 ans étaient des femmes (alors qu'elles en constituaient dans ce groupe d'âge, il y a à peine dix ans, seulement 30,6%). Ainsi, plus l'âge des propriétaires augmente, plus la part des femmes diminue. Cela démontre clairement que les jeunes femmes sont un élément majeur de la révolution qui se produit en ce moment au sein du marché du travail. Cet engouement des jeunes femmes pour l'entrepreneuriat risque d'avoir des répercussions positives sur les années à venir, quand on sait que la création d'emplois et la croissance économique passent par la création de PME au Québec comme dans les autres économies développées.

Cependant, les chiffres ne sont pas aussi encourageants lorsqu'il s'agit des revenus générés par les entreprises dirigées par des femmes.

*La création d'emplois
et la croissance économique
passent par la
création de PME.*

Ainsi, on constate qu'en 1991, même si 34,4% des entrepreneurs étaient des femmes, elles ne généraient que 28,8% des revenus d'entreprises. Malheureusement, ce phénomène se reproduit aussi chez les femmes de moins de 25 ans qui, bien que constituant 51,4% des chefs d'entreprises dans leur groupe d'âge, elle ne possèdent que 41,9% des revenus de ce même groupe. Il semble que cet écart pourrait être attribué au fait que les femmes se retrouvent généralement concentrées dans le secteur tertiaire, soit celui des services. Et, de fait, il semble que ce soit¹ presque uniquement dans ces secteurs qu'il y a eu augmentation du nombre de femmes entrepreneurs au Québec entre 1983 et 1993.

4. *Les femmes et le financement*

L'accès au financement et au capital de démarrage constitue l'obstacle majeur au démarrage d'entreprises par des femmes. Il faut cependant aussi tenir compte d'autres facteurs que ceux qui sont intrinsèques aux femmes pour expliquer ce phénomène, comme par exemple, le secteur d'activités où elles se concentrent, le nombre d'employés qu'elles embauchent ou encore, le nombre d'années d'existence de leur entreprise. D'après une autre étude, cette fois, il semble que la seule différence d'attitude démontrée selon le sexe soit l'exigence de garanties

1. LAVOIE, Dina, Ph. D, *Les femmes travailleuses autonomes au Québec : État de la situation 1995*, dans le cadre du Forum sur l'entrepreneuriat féminin québécois, École des Hautes études commerciales, Montréal, 1995.

Au démarrage d'entreprise, les femmes ont plus tendance que les hommes à utiliser leurs épargnes personnelles.

plus élevées pour les marges de crédit accordées aux femmes. Quoiqu'il en soit, cette différence est de taille et pour le moins significative et exigera certainement une plus grande vigilance devant l'attitude des institutions financières vis-à-vis des femmes entrepreneures.

Il semble aussi que les femmes ont plus tendance que les hommes à utiliser leurs épargnes personnelles pour démarrer leur entreprise et aient moins recours aux programmes du gouvernement. Les fonds nécessaires au démarrage d'entreprise sont issus à 75% de l'avoir personnel de femmes pour à peine 25% en emprunt. Une étude du Conseil consultatif canadien sur le statut de la femme attribue ce phénomène à quatre raisons principales : le manque d'information concernant les programmes et la difficulté à en obtenir, le temps perdu à jongler avec la paperasserie associée aux programmes d'aide, la volonté de conserver une certaine confidentialité et enfin, les modalités de ces programmes, qu'elles jugent trop variables et changeantes.

Enfin, il semble donc que les problèmes des femmes à obtenir du financement soient reliés à leur propre perception des programmes existants qu'au seul manque de disponibilité des ressources. De fait, il existe présentement au Québec près d'une vingtaine de produits financiers destinés à soutenir le démarrage d'entreprises.

Les problèmes personnels qui se manifestent à l'étape du prédémarrage d'une entreprise, ne sont pas totalement différents par contre

pour les hommes et les femmes. Il peut s'agir d'un manque de soutien moral, de doutes quant au succès, de méfiance de la part des aînés et de l'opposition de la famille, ainsi que d'autres problèmes comme le manque d'expérience et d'habiletés et la difficulté de reconnaître le besoin d'aide extérieure. Par contre, les chiffres que je viens de vous mentionner le prouvent, les femmes sont plus exposées que les hommes à ces types de problèmes, en particulier celui de ne pas vouloir d'aide de l'extérieur, accentuant ainsi leur isolement.

5. Les travailleurs autonomes

Les femmes semblent moins avoir tendance que les hommes à incorporer leur entreprise et préfèrent souvent le statut de travailleur indépendante. Ainsi, au Québec, au mois de février 1995, 45% des entreprises dirigées par des hommes étaient incorporées, pour 23% des entreprises dirigées par des femmes.

Je pense qu'il s'agit là d'une donnée révélatrice sur les différences qui existent entre les hommes et les femmes en matière d'entrepreneurship. Il est possible en effet que la plupart des femmes qui prennent la décision de ne pas s'incorporer le fassent sciemment, selon les buts et les objectifs qu'elles se sont fixés et ce, malgré les risques financiers inhérents.

On sait que le nombre de femmes travailleurs autonomes au Québec a progressé de 79,4% entre 1981 et 1993, alors que, pour la

Le nombre de femmes travailleurs autonomes au Québec a progressé de 79,4% entre 1981 et 1993.

même période, la progression des hommes travailleurs autonomes a été de 31,2%. Une telle tendance chez les femmes ne peut être uniquement due à la force des choses et tend à démontrer que cette forme de travail, qui, pourtant, n'est pas reconnue comme étant la plus rémunératrice, convient à beaucoup de femmes, leur permettant une plus grande liberté et une meilleure conciliation de leur vie professionnelle et familiale. D'autre part, les nouvelles technologies de l'information tendent à faciliter la tâche de la travailleuse autonome, en lui permettant de rester en contact avec les interlocuteurs de ce que nous pourrions appeler « le monde virtuel du travail » et de briser ainsi l'isolement. Le travail autonome est donc souvent pour les femmes une question de choix personnel mais ce choix est clairement lié, chez plusieurs d'entre elles, à des obligations familiales.

Bref, on constate que les difficultés vécues par les femmes entrepreneures face au financement sont souvent liées à des préjugés de l'extérieur, certes, mais aussi à des réserves qu'elles éprouvent envers elles-mêmes. Non qu'elles doutent du bien-fondé de leur produit ni de leur capacité à mettre leur projet à exécution (la preuve, c'est qu'elles préfèrent le faire sans aide et avec leur propre argent), mais, une fois l'entreprise démarrée, il semble qu'elles hésitent souvent à prendre de l'expansion, à viser des marchés plus concurrentiels.

6. Une stratégie gouvernementale de développement de l'entrepreneuriat

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement du Parti québécois a travaillé à la mise en place de plusieurs actions concrètes visant à soutenir les entrepreneurs dans les différentes phases d'implantation de leur entreprise, que ce soit par le biais de la Fondation de l'entrepreneurship, des programmes de démarrage d'entreprises tels que le Plan Paillé, des sociétés locales d'investissement pour le développement de l'emploi ou «SOLIDES», des diverses sources d'information, de formation et d'aide technique, des services de parrainage du Service d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE), de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (SQDM) et des Carrefours Jeunesse-Emploi et j'en passe.

les femmes font encore trop peu appel aux programmes existants.

Pour la plupart, ces actions ont jusqu'à maintenant porté fruit en ce qui a trait au développement de l'entrepreneurship. Mais force nous est de constater que les femmes font encore trop peu appel aux programmes existants. Par exemple, une recherche effectuée à la SDI à partir de la clientèle étudiante du programme Paillé a permis de constater, sur la base d'une analyse de 898 dossiers, que 70,6% des prêts auraient été accordés à des hommes et 29,4% à des femmes. Un échantillon de 50 dossiers tirés au hasard par la SDI arrive à peu près au même résultat : 28% d'entre eux sont représentés par des femmes et 72% par des hommes. Ces chiffres

viennent confirmer encore une fois que les femmes ont tendance à bouder les programmes d'aide.

Pour contrer ce phénomène, plusieurs solutions peuvent être envisagées. Déjà, dans la foulée du Sommet sur l'économie et l'emploi, il nous a semblé que pour accélérer le développement de l'entrepreneuriat, une attention particulière devait être portée à la mise en relation des idées, des intervenants et des entrepreneurs. C'est pourquoi le gouvernement entend privilégier, avec l'ensemble de ses partenaires, une stratégie gouvernementale de développement de l'entrepreneuriat selon une série de mesures que l'on pourrait regrouper sous quatre axes principaux : le renforcement de la culture entrepreneuriale, l'accroissement du soutien au démarrage et au démarrage pour des clientèles cibles, l'établissement d'un environnement favorable à la création d'entreprises et l'accompagnement des entreprises dans la phase de consolidation, pour une création d'emplois durables. Il s'agit d'une stratégie qui repose essentiellement sur la bonification des mesures actuelles, tout en privilégiant un mode d'intervention basé sur le réseautage et la responsabilisation des intervenants locaux.

Pour l'instant, il ne nous apparaît pas que l'instauration de programmes spécifiques aux femmes soit une option à privilégier. Une telle mesure ne ferait d'ailleurs pas l'assentiment des femmes elles-mêmes, qui craignent par dessus tout la « ghettoisation ». Vous le savez comme

La plupart des femmes entrepreneures veulent être considérées comme des entrepreneures.

moi, la plupart des femmes entrepreneures veulent être considérées d'abord et avant tout comme des entrepreneures. Cependant, certains axes d'intervention pourraient aider les femmes à contrer les préjugés et les obstacles qui les empêchent de prendre la place qui leur revient au sein de l'entrepreneuriat québécois.

Ainsi, on retient que le développement de l'esprit d'entreprise est intimement lié à l'environnement social. Le goût d'entreprendre est une valeur qui mérite d'être soutenue et encouragée. Le gouvernement envisage ainsi, au cours des trois prochaines années, de débloquer des aides financières dans le but de renforcer la culture entrepreneuriale auprès des femmes désireuses de se lancer en affaires ainsi qu'auprès de celles qui sont déjà actives. Dans le contexte actuel, il ne s'agit aucunement de multiplier les structures, mais de mieux utiliser ce qui existe déjà. Les interventions du Ministère se feront dans le cadre de son programme d'appui aux activités en matière d'entrepreneurship (PAIE). Un volet spécial pour la clientèle jeunesse et la clientèle féminine pourrait être créé.

L'accès à l'information apparaît souvent comme étant un problème de taille. Internet offre de nombreuses possibilités pour celles qui désireraient connaître les programmes offerts et les opportunités d'affaires existant au Québec. Des travaux sont actuellement en cours au sein du Ministère dans le but de trouver un véhicule qui puisse donner un plus large accès aux infor-

mations reliées au démarrage et au développement d'entreprises.

L'incitation aux travailleuses autonomes de se regrouper doit être relancée. Dans ce sens, un appui technique aux structures déjà existantes pourra être considéré.

Les femmes jouent un rôle de premier plan dans le secteur de l'économie sociale.

Il est certain aussi que les femmes jouent un rôle de premier plan dans le secteur de l'économie sociale. Les résultats des travaux de madame Nancy Neamtam à cet égard l'ont bien démontré au dernier Sommet. Une enveloppe financière pourrait donc être prévue pour accompagner les entreprises et organismes œuvrant dans ce secteur.

En ce qui concerne le financement des femmes entrepreneures, je crois qu'il existe présentement de nombreuses possibilités que les femmes n'exploitent pas comme elles le devraient. Il faut donc trouver le moyen de les inciter à y avoir recours en plus grand nombre.

Enfin, les réseaux d'affaires sont un excellent moyen pour échanger des informations de toute nature, notamment commerciale et industrielle. J'invite toutes les femmes entrepreneures à se joindre à cette formule gagnante.

7. Conclusion

Les quelques mesures que je viens d'évoquer sont facilement réalisables par le biais des structures existantes et pourraient donc être mises en place assez rapidement. Cependant, je

suis consciente qu'il existe d'autres alternatives aussi intéressantes.

Déjà, d'autres pistes de solutions me viennent à l'esprit pour contrer les obstacles qui s'opposent à l'avancement des femmes entrepreneures. Je pense par exemple à des réseaux de financement permettant à celles-ci de se réunir une fois par mois pour préparer des plans d'affaires et mettre en commun leurs contacts auprès des banques. Je pense aussi à une sorte de « marrainage » de financement, assumé par des femmes déjà bien ancrées dans le milieu entrepreneurial ; ou encore, à une information ciblée sur les programmes disponibles.

C'est de cette façon que nous pourrions mieux faire en sorte que les femmes entrepreneures aient accès à leur part des fonds publics et privés disponibles, qu'elles s'intéressent aux secteurs d'avenir et, surtout, qu'elles investissent ces secteurs en plus grand nombre pour que le Québec de demain soit le reflet du potentiel des Québécoises et des Québécois d'aujourd'hui.

relations

Revue d'analyse sociale, politique et religieuse

Pour comprendre le fond des choses!

■ un an (10 nos) : 26\$ ■ deux ans : 47\$ ■ À l'étranger : 27\$

taxes incluses

Communiquer avec Mme Héléne Desmarais,
25 ouest, rue Jarry, Montréal H2P 1S6 Tél.: 387-2541



Peu à peu s'est imposé à moi
le constat que j'étais devenu,
pour une bonne part,
étranger à ma propre langue,
que celle-ci subissait à mon insu
l'intrusion d'une autre langue,
en l'occurrence l'anglais.
Je ne savais pas l'anglais,
et cependant j'étais
un unilingue sous-bilingue...

Gaston MIRON

L'homme rapaillé

Groupe Ville-Marie Littérature



relations
Revue d'analyse sociale, politique et religieuse
pour comprendre le fond des choses
1975
275
2500

Le Casse-tête chinois : continuité et changement

Edmond ORBAN¹

Même pour des observateurs étrangers ayant vécu longtemps en Chine et étudié ce pays, il reste une énigme à bien des égards et son avenir difficilement prévisible.

Je me contenterai, ici, de relever quelques jalons de son évolution tout en formulant quelques hypothèses sous une forme simplifiée. Le tout pourrait éventuellement servir de base de départ pour des réflexions et recherches plus poussées.

Notons, tout d'abord, qu'il semble exister un certain nombre de constantes dans l'évolution de cette civilisation et de certaines de ses composantes. Celles-ci contribuent (dans une mesure difficile à évaluer) au renforcement de la « spécificité » chinoise, par rapport à d'autres

1. Professeur honoraire de l'Université de Montréal et professeur invité des universités de Shanghai, Xian et Beijing

modèles comme les États-Unis par exemple, où les conditions de développement ont été radicalement différentes. Mais, d'autre part, dans la mesure où la Chine tend à sortir de son isolement et à s'ouvrir plus largement sur le monde extérieur, elle semble exposée à des transformations profondes. Celles-ci peuvent être des facteurs de progrès considérables mais si elles s'effectuent dans le chaos, elles risquent fort de déstabiliser l'ensemble du système, phénomène que n'importe quel gouvernement, quelle que soit sa nature, tend à tout prix à éviter.

Mais comment et avec quels moyens ?

Un peu d'histoire

Lorsque l'on veut un peu mieux comprendre le comportement d'un gouvernement étranger, il faut avant tout le situer dans le recul. Surtout s'il s'agit d'un grand pays comme la Chine avec plus de quatre mille années de civilisation derrière elle. Dans le cas de ce pays, il y a des constantes que l'on retrouve pendant de nombreux siècles. Nous en avons relevé plusieurs dont la durée n'est évidemment pas égale.

La surpopulation, longtemps observée en Chine, a pris des proportions dangereuses, en dépit des mesures draconiennes adoptées sous le régime communiste. Près d'un million deux cent mille habitants alors qu'un septième des terres sont cultivables. Quand on côtoie cette foule immense des villes et des campagnes, on comprend encore mieux que la priorité absolue

La surpopulation en Chine a pris des proportions dangereuses.

de tout gouvernement consiste à assurer un minimum de subsistance à l'ensemble de la population. Tout au cours de son histoire, cette population dans sa très grande majorité paysanne (encore aujourd'hui), a connu les pires cataclysmes (inondations, sécheresse, etc.), pénurie de terres, surpopulation, etc., le tout pouvant provoquer des famines désastreuses et des troubles sociaux d'une grande amplitude.

L'immensité du territoire et la très grande inégalité des ressources exigent une autorité centrale forte.

Dans un tel contexte, il va de soi que les mesures les plus radicales et les plus autoritaires risquent fort d'être la norme générale, la fin justifiant les moyens. D'autre part, l'immensité du territoire et la très grande inégalité des ressources exigent une autorité centrale forte, capable d'assurer un minimum de cohésion, d'arbitrer certains conflits, d'effectuer des redistributions et des réajustements de nature à permettre au régime de se maintenir en place.

Autre constante : la menace extérieure. La Chine, en dépit de ses hautes murailles a connu de nombreuses invasions dont celles des Mongols et des Mandchous. Au cours des deux derniers siècles, l'ennemi venait par la mer et pouvait remonter à l'intérieur des terres en suivant les grands fleuves. Les Japonais, Russes, Anglais, etc. ont profité des divisions et des faiblesses internes de la Chine pour imposer à certaines de ses villes et régions un statut quasi colonial.

Tous ces facteurs combinés permettent un peu de comprendre à quel point ce vieux pays a pendant longtemps vécu dans une sorte d'état

de crise proche de l'état d'urgence permanent. On pourrait formuler une hypothèse en vertu de laquelle ces menaces internes et externes constantes et en tous cas latentes ont contribué à maintenir, voire à renforcer, les tendances autoritaires des gouvernements en place.

Dictature constitutionnelle

Dans un tout autre contexte mais face à un danger d'une gravité exceptionnelle (durant les deux guerres mondiales, par exemple) des gouvernements tels que ceux de Grande-Bretagne et des États-Unis ont rapidement instauré ce qu'un auteur comme Carl Friedrich (dans « Démocratie constitutionnelle ») a qualifié de dictature constitutionnelle. Cette dernière implique la mobilisation de gré ou de force de toutes les ressources matérielles et humaines du pays, la suppression de l'exercice des droits et libertés individuelles, c'est-à-dire la censure, la surveillance, l'espionnage, l'emprisonnement préventif, les exécutions sommaires, etc. Cet état d'urgence et cette dictature de fait ont duré jusqu'à la fin des hostilités. Ici aussi on observe une sorte de corrélation entre la gravité de la menace (guerre, invasion, mais également crise économique grave) et la nature et le degré de l'autoritarisme exercé par un gouvernement central devant faire face à un tel environnement.

En Chine, encore aujourd'hui, nous avons affaire à un gouvernement central très autoritaire (qui se réclame de la dictature... du peuple). À l'époque de Mao on pouvait le considérer

L'état d'urgence et la dictature de fait ont duré jusqu'à la fin des hostilités.

*La Chine a toujours
connu des
gouvernements très
autoritaires.*

comme la partie essentielle d'un État totalitaire, capable de rejoindre toutes les activités des citoyens, jusque dans les régions les plus éloignées. Alors qu'aux siècles précédents, avant le développement des communications modernes, les institutions locales occupaient une place importante et pouvaient souvent s'autogérer avec une présence minimale de l'autorité centrale. Il n'en reste pas moins vrai qu'en général l'empereur disposait d'un pouvoir absolu sur ses sujets même si, en pratique, il n'était pas capable matériellement de l'exercer sur le terrain et avec ses propres agents ou institutions. Quels qu'en soient les formes et le degré, la Chine a donc toujours connu des gouvernements très autoritaires, même si le despotisme a pu paraître « éclairé » aux temps des grandes découvertes et de l'essor particulièrement brillant de la civilisation chinoise.

Parmi les autres constantes ayant façonné ces régimes, il convient également de signaler l'influence du confucianisme ancien (et du néo-confucianisme). En Occident, on répète souvent que « notre civilisation » a recueilli l'héritage gréco-romain et l'a en quelque sorte universalisé et moralisé à partir des principes de base du christianisme. Il y a place pour bien des débats à cet égard mais en Chine, la place prise par Confucius dans ce façonnement d'une pensée et de ses institutions semble beaucoup moins pluraliste, tout en étant constante. C'est simplement cet aspect que je voulais soulever à titre d'hypothèse car ce n'est qu'une variable dans la fonction.

Ainsi, certains auteurs comme Elisabeth Perry dans *Popular Protest and Political Culture in Modern China, Learning from 1989*, soulignent à quel point le traditionalisme intellectuel et le moralisme confucéen ont été un obstacle au développement de la démocratie, y compris chez les dissidents de la Place Tian Anmen (en 1989). Sans avoir mené de longues recherches sur ce sujet, Alain Peyrefitte dans *La tragédie Chinoise* (page 28) constate la permanence du culte de l'autorité, le fait que l'ordre politique pèse toujours de façon coercitive sur tous les aspects de la vie et il ajoute à ce sujet : « Culte de la tradition confucéenne, vivace après vingt-cinq siècles. Le concept confucéen dominant, l'harmonie universelle, engendre la dictature paternaliste d'un encadrement qui cherche indéfiniment, comme hors de l'histoire, à se reproduire ». Et, ce mouvement part du bas de la hiérarchie, du fils reflet du père et tous « pâles reflets de la suprême autorité de l'Empereur ». Il y voit une des causes de la paralysie du système politique.

La doctrine néo confucéenne s'est vue en quelque sorte prolongée dans le totalitarisme marxiste.

John King Fairbanks dans *China, a New History* affirme (p. 430), que la doctrine néo-confucéenne de la vérité absolue s'est vue en quelque sorte prolongée dans le totalitarisme marxiste, Mao est dans une large mesure un successeur des empereurs tout en essayant de faire participer les « masses » à certains processus politiques. Revenant au néo-confucianisme il écrit « The weakness of the imposing Neo-Confucian society and late Imperial Empire lay in the fact that the ancient autocracy had

preserved its claims to final supervisory contrai over all persons, writings, thoughts, rituals and military actions without developing a structure of institutions that could tolerate diversity and dissent minority views, or competing policies » (p. 429)¹

Parmi d'autres constantes, rappelons ce que plusieurs auteurs qualifient d'instinct collectiviste ou de sens communautaire. Les deux concepts impliquent une attitude d'entraide mutuelle et la priorité de la communauté sur les intérêts individuels. Cette caractéristique de la société chinoise s'explique en partie par la nécessité d'assurer la survie de chacun dans le contexte précité. Le tout commence à la base même, dans les rizières, notamment, où les travaux d'irrigation, de semailles, de récolte, etc., impliquent une mise en commun des ressources communes.

Fait certain, l'individualisme tel que conçu en Occident dans les sociétés dites libérales est resté pendant longtemps une notion étrangère à la culture chinoise et même condamnée par elle comme à l'époque de Mao.

Une continuité étonnante

En résumé, il y a une série de constantes permettant de dire qu'en Chine, il existe une

1. Cette question n'est abordée ici que très rapidement. Voir *Entretiens de Confucius* par Anne Cheng, éditions du Seuil, 1981 et *Confucius as a Teacher* de Chen Jingpan, Foreign Languages Press, Beijing, 1994.

L'individualisme est resté pendant longtemps une notion étrangère à la culture chinoise.

continuité étonnante. Mais, le collectivisme et l'autoritarisme ont été poussés jusqu'à l'extrême limite dans un État totalitaire jouissant du monopole des moyens de production et disposant de tous les moyens coercitifs ou non, en vue d'atteindre ses objectifs (administration, police, armée, propagande, etc.). Quant au parti unique, jusqu'ici il a pu jouer un rôle de courroie de transmission jusqu'à la base et dans les régions les plus éloignées. De plus, son noyautage de toutes les sphères d'activités ont permis au régime de pratiquer un totalitarisme sans précédent dans l'histoire de la Chine en dépit de la continuité que l'on croit pouvoir déceler.

Observant le régime communiste chinois, il y a un peu plus de vingt ans, Tibor Mende avait eu le mérite de poser un diagnostic fort intéressant et dans une perspective à long terme (avec la Chine il faut, plus qu'ailleurs, tenir compte d'un passé millénaire).

La Chine restera une société autoritaire et rigidement organisée.

Dans son ouvrage *Soleils levants*, il écrit (p. 140) : « Il est probable que la Chine restera, comme elle l'a toujours été, une société autoritaire et rigidement organisée, ne faisant aucune place à l'individualisme économique et politique, ni aux formes occidentales de gouvernement démocratique ».

Les tragiques événements de Tian Anmen et la répression qui s'ensuivit semblent plus que confirmer cet énoncé. Et pourtant, depuis 1978 et la mise en place des réformes initiées par Deng Xiaoping, une politique d'ouverture a été pratiquée sur une grande échelle. Au point que

l'on pourrait parler d'un changement de climat. Après la parenthèse des événements de 1989 et une réaction en sens inverse, il semble que l'on revienne à la dite politique avec des hauts et des bas, mais avec une certaine continuité.

Le monde de l'agriculture

Sans vouloir en faire une analyse systématique, on se contentera de relever de façon très parcellaire un certain nombre d'indicateurs observés sur le terrain lors d'un séjour dans plusieurs grands centres chinois et une partie de leur périphérie.

En Chine l'agriculture occupe encore une grande majorité de la population.

Tout d'abord, mentionnons que contrairement à ce que l'on observe dans les grands pays industrialisés, en Chine l'agriculture occupe encore une grande majorité de la population et la masse des paysans soutenaient manifestement les politiques de Mao. Or, avec les réformes de Deng Xiaoping on effectue un virage quasi en sens opposé par rapport aux principes de base du maoïsme. Certes l'État reste propriétaire des terres qu'il loue aux paysans mais la responsabilité de leur gestion incombe aux individus et à leur famille et, surtout, la loi du profit est désormais invoquée sans détour. Depuis 1978, on a enregistré une forte augmentation de la production agricole accompagnée d'une élévation substantielle du niveau de vie des paysans.

Évidemment, la pénurie de terres, le manque d'équipement, les énormes distances à parcourir et une foule d'autres problèmes continuent

La province du Liaoning est une des provinces où les investissements et la technologie en matière agricole sont les plus poussés.

d'assaillir l'agriculture. En plus de l'amélioration précitée touchant le plus grand nombre, une nouvelle élite locale est en train d'émerger, poursuivant des buts nouveaux et diversifiant sa production.

Ce phénomène est particulièrement visible dans les régions agricoles proches des grands centres tels que Shanghai, Beijing, Canton, etc., et également dans plusieurs provinces côtières telles que, par exemple, la province du Liaoning. Grâce à son climat tempéré et à la nature de son sol, cette région maritime du nord-est, produit une grande quantité de riz, maïs, arachides, etc., et une riche variété de fruits. Disposant de six millions d'hectares d'eaux côtières, les possibilités de pisciculture sont considérables (poissons, crabes, crevettes, etc.). C'est une des provinces où les investissements et la technologie en matière agricole sont les plus poussés. Ils proviennent surtout de l'étranger dont le Japon et la Corée du Sud, proches voisins. Ceux-ci en retour sont les principaux clients pour ces produits auxquels viennent s'ajouter les exportations de bétail et autres animaux provenant des élevages.

Mais, et l'on retombe dans les problèmes évoqués plus haut, la plus grande partie de la Chine n'est malheureusement pas cultivable et dans la plupart des régions les paysans restent confinés sur de minuscules parcelles de terre où il est souvent difficile de dépasser le stade de la simple survivance, et ce, contrairement aux régions proches de la côte et des grands centres

où la culture intensive (légumes, fruits, pisciculture, etc.) permet à ses producteurs d'entrer véritablement dans les circuits économiques.

Les écarts entre régions

Pauvres ou pas, un autre phénomène est en train de toucher de plus en plus de foyers chinois. La publicité et les émissions, en provenance ou non de l'étranger, sont de puissantes incitations à la consommation. Dans les grandes villes, elles constituent un véritable envahissement. Partout, finalement, le fossé entre les attentes et les moyens matériels risque de se creuser pour la majorité des Chinois. Plusieurs auteurs, dont Brinton Crane dans son ouvrage classique *The Anatomy of Revolution*, ont montré qu'un des moments les plus dangereux, pour une société en mutation rapide, survient quand cette dernière connaît une amélioration substantielle de son niveau de vie, suscitant ainsi des espoirs croissants mais rapidement bloqués par les limites du système et de ses moyens de production.

Cette considération n'exclut pas la possibilité de troubles graves dans les campagnes.

Cette considération à elle seule incite à la prudence et n'exclut pas la possibilité de troubles graves dans les campagnes, surtout à « l'intérieur ». L'occasion peut être provoquée par de mauvaises récoltes, une mécanisation trop brutale créant un chômage massif, une chute des prix ou d'une façon générale une trop grande inégalité entre les nouvelles classes sociales, voire également l'amplitude des disparités régionales.

La révolution industrielle

Si nous passons maintenant au monde de l'industrie, on y observe la même « révolution » par rapport à un passé encore très proche. Que de distance parcourue depuis une autre révolution « la révolution culturelle » des années soixante ! Progressivement, la responsabilité des entreprises industrielles et commerciales est conférée à des « managers » plutôt qu'aux comités du parti et le profit est ici le moteur du système, ce qui, entre parenthèses, remet en question la gestion et même la nature des grandes entreprises étatiques souvent hypothéquées par leur bureaucratie, leur inefficacité et la corruption de trop de dirigeants (les journaux dénoncent de plus en plus ce genre d'abus).

Dans l'ensemble, on observe une dynamique nouvelle qui a pour conséquence d'ouvrir la porte aux investissements, aux techniques et en partie aux biens de consommation étrangers. Quant aux exportations chinoises elles augmentent constamment. Si le pays continue sur cette lancée, on prévoit que d'ici peu de temps les exportations dans le domaine de la machinerie et des appareils électriques dépasseront de loin celles plus traditionnelles telles que le textile. Partout dans les grands centres urbains et dans certaines régions privilégiées on assiste à un boom économique sans précédent. Il est particulièrement visible dans le domaine de la construction, des transports et des communications (domaine où les Québécois jouissent d'une expertise reconnue).

*On assiste à un boom
économique
sans précédent.*

À noter qu'à la base de ces transformations, il y a l'activité fructueuse des Chinois de la diaspora revenus de l'étranger (États-Unis, Asie, etc.), présents dans la majorité des « joint ventures » et dont l'ouverture et les réseaux extérieurs combinés avec un patriotisme éprouvé, constituent un apport irremplaçable.

On vit donc une période de transition avec toutes ses contradictions et dangers, le gouvernement actuel en est la projection la plus visible. Il est déchiré entre deux attitudes à première vue inconciliables. D'une part, il veut augmenter à la fois la productivité, la production et le profit individuel tout en s'ouvrant sur les marchés extérieurs pour affronter la concurrence étrangère. Mais d'autre part, il tient absolument à garder intacts ses pouvoirs et maintenir la « dictature du peuple ». Le tout dans le cadre d'un parti unique, d'ailleurs de plus en plus critiqué en dépit de son rajeunissement (notamment en provenance des universitaires).

L'éthique socialiste

Pour faire contrepoids au « matérialisme capitaliste » de plus en plus envahissant, le gouvernement chinois invoque l'éthique socialiste, la spiritualité (sic), le sens communautaire et le patriotisme qui reste une corde sensible. À cet égard un des grands mérites de Mao aux yeux des Chinois (y compris ceux de la diaspora) a été le fait qu'il a rétabli son pays au rang de grande puissance respectée, voire crainte, offrant ainsi

*Le gouvernement
chinois invoque
l'éthique socialiste.*

un énorme contraste avec la Chine divisée et colonisée des années antérieures.

*Le gouvernement
lutte aussi
contre « les excès
d'individualisme ».*

On fait constamment appel à la morale dans les congrès du Parti, les discours officiels, les journaux, les institutions d'enseignement, etc. Et le gouvernement réagit contre ce qu'il appelle la « pollution extérieure ». Il censure la violence à la télévision (des films américains notamment), il lutte contre la prostitution (éradiquée sous Mao) et la pornographie, surtout dans les villes. Ainsi, tout récemment on pouvait voir dans les journaux et à la télévision chinoise des bulldozers broyant des milliers de vidéo cassettes et publications pornographiques en provenance de l'étranger (au nom de la protection de la dignité humaine mais aussi en représailles contre les « pirates du copyright »).

On lutte aussi contre « les excès d'individualisme » dont la corruption et le népotisme et les sanctions, à titre d'exemples, peuvent être extrêmement sévères et frapper des têtes dirigeantes. Voir la condamnation à mort par un tribunal local d'un haut fonctionnaire coupable d'avoir accepté des pots de vin pour environ 300 \$ (somme énorme pour la Chine). Son appel ayant été immédiatement rejeté, il a été exécuté ! Ce genre d'exécution est encore fréquent. Critiquée à l'extérieur, la peine de mort semble acceptée par la population pour les délits très graves. Et de toute façon, encore maintenant, la « dictature du peuple » ne lésine pas sur les moyens pour atteindre ses fins.

Mais, finalement, Tibor Mende avait-il raison de dire que cette société restera fermée aux libertés individuelles ? Il s'est trompé en ce qui concerne « l'individualisme économique » comme on l'a rappelé plus haut. L'ouverture sur l'étranger, l'envoi de milliers d'étudiants chinois dans les universités de l'Occident et du Japon, le retour volontaire d'une foule de Chinois de la diaspora, la multiplication des échanges commerciaux et dans le domaine des techniques, de la recherche, de l'enseignement (voir la construction des maisons pour experts étrangers sur les campus universitaires), etc., tout cela ne touche parfois que le sommet de la pyramide sociale mais c'est la partie la plus dynamique et la plus influente. De plus, sur tout le territoire, le moindre nomade ou paysan peut au moins écouter la radio dont les émissions perforent toutes les frontières.

Pour le meilleur et pour le pire, la masse compacte des Chinois sera de moins en moins coupée de l'extérieur et ne pourra plus ignorer ce qui se passe ailleurs, en particulier chez ses propres voisins asiatiques et dans ses grandes métropoles à l'avant-garde d'extraordinaires transformations.

Ce grand peuple civilisé et tellement attachant, quand on le connaît un peu mieux, dispose d'énormes atouts matériels et surtout humains, en dépit de la gravité des problèmes qu'il doit affronter. On entendra certainement parler de lui plus que jamais. Quant au Québec, il aurait grandement intérêt à être plus présent

*La masse compacte
des Chinois sera de
moins en moins
coupée de l'extérieur.*

aux bons endroits. Surtout si ses dirigeants (à commencer par les gouvernements) désirent vraiment envisager la politique autrement qu'à court terme ou que conçue exclusivement en termes de rentabilité économique immédiate.

La Chine représente un cinquième de la population de la planète et elle peut devenir un partenaire particulièrement intéressant à tout point de vue, pourvu qu'on la connaisse un peu mieux et qu'on ait tissé avec elle un minimum de réseaux dans ces centres vitaux.

N.B. Parmi les Québécois et Canadiens œuvrant en Chine dans le monde des affaires ou de l'enseignement, je voudrais signaler la compétence et le dévouement de Claire Duquette qui enseigne ici avec beaucoup de succès et depuis plusieurs années, notamment à l'Université des études étrangères de Shanghai (département de français).

B U L L E T I N **D'HISTOIRE POLITIQUE**

Prix : 30 \$ - étudiants : 20 \$

- Vol. 5, no1 (aut. 1996) : L'enseignement de l'histoire au Québec
- Vol. 5, no2 (fév. 1997) : Les Anglo-québécois à l'heure du plan B
- Vol. 5, no3 (mars 1997) : Histoire et mémoire

Faites parvenir un chèque à :

AQHP, a/s P. Drouilly, Département de Sociologie
UQAM, C.P. 8888, Succ. Centre-ville, Montréal, H3C 3P8
Téléphone : (514)-987.8427

Comptes rendus

Marcelle Ferron

L'esquisse d'une mémoire, Les Intouchables, Montréal, 1996, 294 p., propos recueillis par Michel Brûlé.

Marcelle Ferron, c'est l'Intouchable. « L'esquisse d'une mémoire », c'est la vie d'une très grande artiste québécoise. Sa « peinture, c'est l'art du choc »¹. Le choc, exprime son émotion. Sa « peinture représente la vie, mais (elle) a peint pour apprivoiser la mort ».

À l'âge de trois ans, Marcelle Ferron est victime d'un accident. Elle sera infirme pour la vie : l'os de sa jambe gauche est fêlé. Mais elle vivra comme si elle n'avait pas de handicap. Elle fera même du ski et de l'équitation.

Au pensionnat, chez les sœurs de Sainte-Anne de Lachine, elle trouve le temps long. Elle accueille avec joie les visites de son frère Jacques qui lui fait découvrir Balzac et des auteurs à l'index. Surprise à lire « J'accuse » de Zola, elle est mise à la porte du couvent. Admise au collègue Marguerite-Bourgeois, elle est prise en flagrant délit de lecture interdite. Elle organise un bal au Ritz Carlton. Les journaux parlent de l'événement. C'est le scandale au collègue ! Marcelle est renvoyée.

1. Entre guillemets, la parole est de madame Ferron.

À 16 ans, elle est sur un lit d'hôpital. Son frère Jacques lui apporte des reproductions de peintures du Louvre. C'est l'élément déclencheur d'une carrière mémorable. L'année suivante, elle entre à l'École des Beaux-Arts de Québec. Le séjour est de courte durée. Elle claque la porte en colère contre son professeur qui lui dit qu'elle ne serait jamais capable d'imiter les maîtres de la peinture.

Une carrière internationale

À 23 ans, elle rencontre Paul-Émile Borduas qui devient « son père spirituel ». Les mercredis, elle fréquente l'École du meuble où il enseigne. Elle entre dans le groupe des automatistes. Elle participe à quelques expositions dont « L'exposition des Rebelles », référence aux Patriotes de 1837. Un jour, ses tableaux et ceux de Mousseau sont refusés ; indignée, revêtue de formules lapidaires, elle participe à une marche de protestation à l'ouverture du Salon.

À 28 ans, elle veut « tout avoir dans la vie ». Elle a « besoin de changer d'air ». Elle a « soif de voir les peintures des grands maîtres ». Elle a « cette espèce de folie qui veut que tout soit possible ». Elle part pour la France. Elle prend le bateau avec ses trois enfants. Les anecdotes sont pétillantes. Madame Ferron apprend qu'il ne faut pas confondre « dollars et francs ».

Deux ans plus tard, elle sait tout ce qui se passe à Paris. Elle fréquente les bistros, les restaurants du peuple et les galeries d'art de la France. Ses 300 \$ de revenu mensuel l'obligent à faire de la peinture lilliputienne ; la plupart de ses toiles ne sont pas plus grandes qu'un timbre. Mais l'artiste est libre. « L'art, c'est la liberté ».

La première exposition en France a lieu à la Galerie du Haut Pavé. Et les expositions se multiplient : Allemagne, Belgique, France, Italie, Suède. Elle fait le tour du monde : Bulgarie, Chine, Cuba, Grèce, Haïti, Indonésie, Japon, Pays-Bas, Russie, Tunisie.

Elle est une grande consommatrice des musées. Elle prononce nombre de conférences sur la peinture. Partout, elle s'intéresse à l'art local. « C'est un miroir extraordinaire de la culture d'un peuple ». Elle a aussi voyagé pour le plaisir : à titre d'exemple, elle fait le tour des Balkans en passant par la Grèce et l'Italie.

À 35 ans, l'ouverture sur le monde conduit madame Ferron à la sculpture où son génie atteint les sommets. Le seul don qu'elle ne possède pas, c'est celui des langues. Elle a connu des échecs dans l'apprentissage de l'arabe, du bulgare, du chinois, de l'italien, du russe, du suédois, du tchèque. La seule langue étrangère qu'elle maîtrise, c'est l'anglais.

Et comme dans tout roman, notre héroïne est un jour injustement accusée d'espionnage. La « Direction de la surveillance du territoire » lui donne trois jours pour quitter la France.

L'intervention de Lester B. Pearson, alors premier ministre du Canada, obtient la suspension de la déportation, mais la DST la contraint à renouveler chaque semaine sa carte de séjour.

Le mal du pays s'empare de madame Ferron. Elle revient au Québec après treize années d'absence. Elle expose chez Gilles Corbeil et Walter Moos à Toronto. Mais ses « peintures sont enfermées dans les voûtes de banques ». Elle veut « rendre l'art accessible au peuple ». Pour elle, « l'art véritable dépasse le simple spectacle ».

Sa première création d'art public est une murale qui orne la façade de la Caisse d'économie des employés du CN, au 1830, rue Leber à Pointe-Saint-Charles. Elle réalise de nombreuses sculptures et des décors de scène d'une qualité supérieure. De 1967 à 1974, elle se consacre aux verrières. Travailler le verre est devenu une passion. Elle crée une nouvelle technique. Elle révolutionne cette industrie. Au nombre de ses créations figurent des églises, des mairies, des prisons, le palais de justice de Granby et deux stations de métro dont celle du Champ-de-Mars.

L'œuvre de madame Ferron est reconnue à l'échelle internationale. Elle remporte nombre d'honneurs. Entre autres, elle reçoit la médaille d'argent à la prestigieuse Biennale de São Paulo. Elle est la première femme à recevoir le prix Paul-Émile Borduas, la plus haute distinction pour un peintre au Québec.

Une Québécoise dans l'âme

Marcelle Ferron appartient à une famille bourgeoise. Elle est fille de notaire. Son père, Alphonse Ferron, est organisateur libéral du comté de Berthier-Maskinongé. Il a des idées de gauche. Il avait « toute l'Angleterre dans son écurie ». Tous ses chevaux portaient des noms anglais : Elisabeth, Victoria, King George, etc. C'était sa façon de protester contre la domination économique des Anglais.

Dès le début de sa carrière, madame Ferron s'engage dans un combat sans fin. Elle contresigne le « Refus global », cette bombe lancée le 9 août 1948. La publication est l'avant-première de la révolution tranquille. Entre les artistes regroupés autour de Borduas, la solidarité s'établit. « L'affirmation était davantage au centre de nos préoccupations que le refus. Pour nous, peindre, c'était affirmer et non pas refuser quelque chose ». Ces artistes avaient leur place à prendre. Il leur fallait la créer.

Et il n'était pas « facile d'être une femme peintre. On ne nous prend pas au sérieux. C'est peut-être pour ça que je ne signais que mon nom de famille. Pour que mes chances soient égales à celles des hommes ». « Parce que j'étais une femme, j'ai dû travailler davantage que les autres, mais j'ai toujours été fière d'appartenir à la gent féminine. »

Madame Ferron est une artiste qui est restée droite avec ses idées de gauche. « L'artiste a une mission sociale ; c'est le porte-parole du peuple ». Elle agit en conséquence. Elle suit les travailleurs qui ont fait la grève chez Superseal, son fabricant de verrières. En France, elle participe à des activités organisées par

la gauche. En Suède, elle sympathise avec les immigrants turcs qui vivent dans la pauvreté. La misère des Haïtiens la préoccupe. Les esclaves de la canne à sucre en République dominicaine soulèvent sa colère. Aux Pays-Bas, elle proteste contre l'exploitation d'un industriel qui est l'un de ses bienfaiteurs. « Si le monde va si mal aujourd'hui, écrit-elle, c'est qu'il est contrôlé par des gens comme lui qui ne pensent qu'à s'enrichir sur le dos des autres »

Madame Ferron dormira même une nuit en prison pour avoir protesté contre la peine très sévère imposée à une femme qui avait volé un bifteck chez Steinberg. Robert Cliche qui obtient sa libération lui demande de ne pas l'appeler trop souvent pour ce genre d'affaire.

Cohérente, madame Ferron n'est pas attirée par les États-Unis. « La mondialisation, c'est l'américanisation ». « Les États-Unis ont pris le contrôle de la peinture et ils récupéré l'histoire à leur profit. Ils en ont profité pour réduire l'importance des mouvements pictoraux qui n'étaient pas étatsuniens ».

Indépendantiste convaincue, elle fait du porte-à-porte pour le Parti québécois. Les défaites référendaires ne la découragent pas. Elle a « une mentalité de paysan ». Elle est convaincue que l'indépendance sera un jour proclamée. « Les pots-de-vin, le capitalisme exploiteur et cynique ou la politique des "p'tits amis" n'ont jamais réussi » à la faire flancher. Elle a « toujours eu des principes et cela n'a pas de prix ».

En terminant *L'esquisse d'une mémoire*, elle écrit : « ce livre est en quelque sorte mon testament. J'espère qu'il encouragera les artistes, et d'autres personnes également, à aller au bout de leurs rêves ». À imiter, Marcelle Ferron.

Rosaire Morin

Lectures

Nous avons reçu :

- ∞ **Luc Bernier**
De Paris à Washington, la politique internationale du Québec, PUQ, 1996, 159 p.
- ∞ **Pierre Bourgault**
La colère, Écrits polémiques, tome 3, Lanctôt Éditeur, 1996, 313 p.
- ∞ **André Champagne,**
L'histoire du régime français, Coll. Entretiens avec l'histoire, Septentrion, 1996, 185 p.
- ∞ **André Champagne,**
Le Québec des XVIII^e et XIX^e siècles, Coll. Entretiens avec l'histoire, Septentrion, 1996, 254 p.
- ∞ **Robert Comeau et Rodrigue Tremblay**
Stanley Bréhaut Ryerson, un intellectuel de combat, Vent d'ouest, 1996, 426 p.
- ∞ **Claude Corbo**
Lettre fraternelle raisonnée et urgente à mes concitoyens immigrants, Lanctôt Éditeur, 1996, 137 p.
- ∞ **Roch Côté**
Québec 1997, Fides-Le Devoir, 1996, 458 p.

- ☞ **Serge Courville et Normand Séguin,**
Le coût du sol au Québec, P.U.L., 1996, 184 p.
- ☞ **Serge Courville, Jean-Claude Robert, Normand Séguin,**
Atlas historique du Québec, Le pays laurentien au XIX^e siècle, PUL, 1996, 171 p.
- ☞ **Georges Dor**
Anna brailé ène shot, Essai sur le langage parlé québécois, Lanctôt Éditeur, 1996, 191 p.
- ☞ **Pierre Falardeau**
15 février 1839, scénario, Stanké, 1996, 169 p.
- ☞ **Marcelle Ferron,**
L'esquisse d'une mémoire, Éditions des Intouchables, 1996, 299 p.
- ☞ **Jean-Guy Genest**
Godbout (Adélar), Septentrion, 1996, 390 p.
- ☞ **Louis-Edmond Hamelin**
Écho des pays froids, PUL, 1996, 482 p.
- ☞ **Pierre-André Julien et Martin Morin,**
Mondialisation de l'économie et PME québécoises, Presses de l'Université du Québec, 1996, 204 p.
- ☞ **Roger Julien**
Un peuple, un projet, Editions écosociété, 1996, 175 p.
- ☞ **Jacques Lacoursière,**
Histoire populaire du Québec, T.3, Septentrion, 1996, 494 p.
- ☞ **Henri Lamoureux**
Le citoyen responsable, L'éthique de l'engagement social, VLB editeur, 1996, 197 p.

- ☞ **André Lefebvre**
De l'enseignement de l'Histoire, Guérin, 1996, 207 p.
- ☞ **Josée Legault**
Les nouveaux démons, VLB Éditeur, 1996, 238 p.
- ☞ **Pierre Martel et Laganière Hélène**
Le français québécois, usages, standard et aménagement, P.U.L., 1996, 141 p.
- ☞ **Guy Rocher**
Études de sociologie du droit et de l'éthique, Éditions Thémis, 1996, 327 p.
- ☞ **Paul-Émile Roy**
La magie de la lecture, Humanitas, 1996, 156 p.
- ☞ **Bernard Saint-Aubin**
Une histoire universelle, Guérin, 1996, 427 p.
- ☞ **Gérard Saucier**
Sur les traces d'un bâtisseur en Abitibi, Pierre Saucier, PUQ, 1996, 281 p.
- ☞ **Rémi Savard**
L'Algonquin Tessout et la fondation de Montréal, L'Hexagone, 1996, 233 p.
- ☞ **Michel Vastel**
Lucien Bouchard, En attendant la suite..., Lanctôt Éditeur, 1996, 253 p.

Quelques PERLES de mon SOTTISIER

Paul-Émile Roy

La lecture des journaux anglais du Canada est souvent déconcertante. Ils prennent l'histoire à la légère, quand ils ne l'ignorent pas. Que la Constitution du Canada ait été rapatriée sans l'accord du Québec cela ne semble leur poser aucun problème. On a parfois l'impression, en les lisant, que les exigences de la démocratie ne sont pas valables en ce qui concerne le Québec, comme si le Québec était la propriété du Canada anglais.

Vive la démocratie !

« Il n'y a qu'une manière de ramener au Québec la reconnaissance de la règle de la loi, de l'intégrité territoriale du Canada, des droits égaux, et la répudiation de l'État français dominant. Que tous les groupes voués à l'unité, incluant les Citoyens de la nation de Guy Bertrand, le Parti Égalité, le Comité Québec pour le Canada, s'unissent pour fonder un nouveau parti politique qui combatta le Parti québécois et les libéraux pour promouvoir les valeurs fondamentales des démocraties de l'Occident ».

William Johnson, *The Gazette*, 3 janvier 1997.

La propagande fédérale

« Les libéraux, pour leur part, ne regardent pas qui ou quoi les bloquistes vont mettre de l'avant. Ils commencent l'année en faisant beaucoup de bruit (all guns blazing) avec une série de douze programmes de télévision consacrés à la gloire du Canada et de son gouvernement fédéral ».

Gretta Chambers, *The Gazette*, 3 janvier 1997.

La lutte contre le tribalisme

(Au lendemain de la cessation des activités de Galganov)

« Ce qu'il a accompli ne va pas tomber en poussière. L'opinion publique qu'il a créée va rester prête à être mobilisée en tout temps, si Bouchard tente jamais de rejeter la Constitution par un référendum ou renouvelle les attaques contre les droits anglais. Mais personne ne peut soutenir seul la bataille épique contre le tribalisme. Cela va demander une action politique organisée, les efforts convergents de plusieurs groupes poursuivant ensemble un objectif commun.

Le travail de Howard Galganov doit être continué par d'autres, avec des moyens différents, mais dans un même but : une société de droits égaux et de solidarité sous la protection de la Constitution canadienne. »

(Johnson parle-t-il de la Constitution de 1867, la seule que le Québec ait signé ?)

William Johnson, *The Gazette*, 7 janvier 1996.

Le dialogue Québec-Canada

« Le vrai obstacle à un dialogue réussi entre le Canada anglais et le Québec francophone n'est pas logistique ou institutionnel, il est intellectuel. Alors que le Canada anglais a abandonné le discours politique traditionnel pour un nouveau, le Québec

français en est encore à l'ancien. Cela ne devrait pas nous surprendre, car le nouveau discours a été précisément conçu pour nier les réclamations du Québec en ce qui concerne son caractère distinct.

Mais avec deux discours contradictoires, il est impensable de maintenir le dialogue ».

Kenneth McRoberts, *The Globe and Mail*, 4 janvier 1997.

Réparations

« Les inondations dans la région du Saguenay ont contribué à laver les sentiments d'irritation causés par une ville de l'Ontario où le drapeau du Québec avait été piétiné et brûlé il y a huit ans. Le maire de Brockville, où quelques résidents essayèrent leurs pieds sur le Fleur-de-lis pendant le débat sur l'Accord du lac Meech, a donné un chèque de 40 000 \$ pour aider les victimes de l'inondation. "Ce que nous faisons maintenant efface certainement, à notre avis, cette image", a dit le maire John Doran. Le maire de Chicoutimi, Ulric Blackburn, s'est dit d'accord avec lui. »

The Ottawa Citizen, 16 janvier 1997.

Victoire tardive ou fausses promesses ?

« Les francophones de l'Ontario ont célébré une grande victoire cette semaine ; après plus de 100 ans de lutte, ils ont gagné le droit de gouverner les écoles françaises en Ontario... »

Cette annonce met fin à une longue et difficile lutte pour regagner le contrôle de leurs écoles... La lutte contre les écoles françaises commença à la fin du 19^e siècle, quand le gouvernement provincial persécuta le système scolaire catholique-romain en tentant d'imposer l'anglais comme la langue de l'éducation publique dans la province.

Le moment le plus difficile, pour les francophones de l'Ontario, arriva en 1912, quand le gouvernement de l'Ontario bannit le français dans les écoles, même dans les écoles françaises catholiques-romaines.

C'était une tentative brutale d'assimiler les francophones à la majorité anglaise de l'Ontario, mais les francophones résistèrent féroce­ment. Après tout, ils avaient une longue et fière tradition en Ontario. La première école de l'Ontario... était une école française, fondée à Kingston...

Actuellement, les élèves dans les écoles françaises à Ottawa et Toronto sont administrées par quatre commissions scolaires francophones, mais le reste des élèves francophones, presque 90,000, sont dans des écoles françaises qui sont sous l'aile des commissions scolaires anglaises avec des sections françaises...

C'est cela qui va changer avec le nouveau système ».

Sarah Scott, *The Gazette*, 18 janvier 1997.

Le tact de Jean Chrétien

« A Manille, hier, Chrétien fut critiqué dans un éditorial pour son manque de tact et ses remarques stupides selon lesquelles le Président Ramos des Philippines devrait solliciter un second mandat. La Constitution interdit à Ramos de solliciter un second mandat au-delà de celui qu'il détient pour six ans et qui se termine en 1998 ».

Philippe Authier, *The Gazette*, 18 janvier 1997.

Regards

Rosaire MORIN

La liberté...en 1810

Au début du XIX^e siècle, les débats politiques étaient enflammés. Plus électrisants qu'aujourd'hui. À la Chambre des députés, les Canadiens (Canadiens français) étaient majoritaires. Les membres du Conseil législatif et du Conseil exécutif étaient nommés par le gouverneur. Les Anglais dominaient dans les deux conseils.

La Chambre des députés adoptait des lois conformes aux volontés de la population canadienne. Les deux conseils refusaient de les sanctionner. Les Canadiens et les Anglais ne s'entendaient pas. Pas plus qu'aujourd'hui. À titre d'exemple, les Anglais voulaient prélever les impôts sur les terres; presque toutes les terres appartenaient aux Canadiens. Les Canadiens imposaient des droits sur les marchandises; les Anglais maîtrisaient le commerce. Le journal anglophone, *Quebec Mercury*, injuriait les députés. Pour les soutenir, Bédard fonde le journal *Canadien*. La polémique est vive, enflammée.

La marmite explose en 1808. En février, la Chambre des députés vote l'inéligibilité des juges et l'exclusion du député juif des Trois-Rivières, Ezéchiel Hart. Le Conseil exécutif s'y oppose. Le 27 avril 1808, le gouverneur Craig dissout le Parlement. La campagne électorale est violente. Le *Canadien* s'engage dans la bataille avec agressivité. Les mêmes députés sont réélus, à quelques exceptions. Le débat sur la question des juges et du Juif Hart reprend avec la même intensité.

Le gouverneur Craig procède à nouveau à la dissolution de la Chambre et, le 17 mars 1810, un magistrat, deux constables et

une escouade de soldats s'emparent du matériel du journal *Canadien*. Deux jours plus tard, l'imprimeur Lefrançois et les députés Bédard, Blanchet et Taschereau sont arrêtés et jetés en prison.

De nouvelles élections ont lieu. Bédard et Blanchet, quoique en prison, sont réélus députés. Alors, comme Trudeau en 1970, Craig libère les prisonniers sans procès.

Une fidélité remarquable

L'avenir de *L'Action nationale* repose sur la fidélité de ses abonnés. En 1995 et en 1996, le taux de renouvellement a atteint des sommets inespérés. 94,6% et 95,2%. Ces records seront difficiles à battre. C'est un défi ! Nous entendons le relever.

Comme l'abonnement est un placement, la promotion est à l'ordre du jour. En 1997, le sept millièmé abonné est le but visé. Cette réussite, ce serait l'autofinancement. La campagne est lancée. Déjà, 22 000 lettres ont été adressées et les réponses sont réconfortantes. Si chaque abonné nous recrutait un nouveau lecteur, ce serait magnifique. L'objectif serait de loin dépassé. Nous vivons dans l'espérance. L'espoir de votre réponse. Car un nouvel abonné, c'est planter un pays dans le coeur d'une Québécoise ou d'un Québécois.

Une générosité extraordinaire

Le Directeur de la revue a lancé l'idée d'un abonnement de soutien. Deux formules étaient proposées : 100 \$ pour les salarié(e)s de 50 000 \$ et 1 000 \$ pour les plus fortuné(e)s. Les collègues de travail étaient sceptiques. Ils ont été confondus. Après la mention de cette initiative dans les avis de renouvellement, les réponses ont été encourageantes. Plus de 200 abonnés se sont inscrits dans le *Club des 100* et une vingtaine dans le *Club des 100 associés* à 1 000\$. Et à peine le quart de nos abonnés ont été informés de cette proposition très volontaire.

Nos abonnés perpétuent même leur mémoire. Sans aucune intervention de notre part, sans aucun appel d'aucune nature (c'est la première fois que nous en parlons ; nous n'avons jamais abordé la question même privément), cinq abonnés nous ont légué 82 000\$ par testament. Les généreux donateurs sont messieurs Patrick Allen, Henri-N. Guilbault, Émile Poissant, Hector Roy et Bernard Vinet.

N'oublions pas non plus les 642 personnes qui ont donné 241 000 \$ à la *Fondation de la Ligue d'action nationale* au cours des dernières années. Il nous faut aussi rendre hommage à nos collaboratrices et collaborateurs qui font la revue, bénévolement, à titre gratuit et sans une appréciation suffisante de notre part.

Aujourd'hui, c'est le jour de la reconnaissance. Aux vivants, aux disparus et à leur famille, notre vive gratitude. Nous nous souvenons et nous nous sentons redevables envers tous nos bienfaiteurs.

La Bourse de Montréal

Le mandat de M. Gérald Lacoste à la présidence de la *Bourse de Montréal* vient d'être renouvelé pour trois ans. L'objectif du *nouveau* président est d'accroître de 13,6% à 24% la part du marché des actions transigées à la Bourse de Montréal. C'est un objectif audacieux. Et l'audace nous plaît. La réussite est possible si le gouvernement du Québec collabore intensément. Il faudra aussi la complicité de toutes les sociétés financières québécoises qui investissent trop souvent par la *Bourse de Toronto*. Les gestionnaires québécois se doivent de manifester un peu de solidarité. Les entreprises québécoises doivent transiger avec la *Bourse de Montréal*. Leurs propres intérêts le commandent.

La Fédération des travailleuses et des travailleurs

La FTQ a 40 ans. Elle est en pleine jeunesse si on compare son âge aux 80 ans de *L'Action nationale*, la vieille folle qui radote, m'écrivait récemment un fédéraliste mécontent.

La FTQ fête son anniversaire par l'idée *d'un grand chantier qui pourra donner de l'ouvrage à notre monde, aux sans-emploi, aux jeunes en particulier*. Elle demeure active dans le suivi du *Sommet sur l'Économie et l'Emploi*. Elle entend que la *Déclaration pour l'emploi* soit respectée et que les décideurs livrent la marchandise.

Bon anniversaire FTQ! Nos meilleurs voeux à l'équipe d'aujourd'hui! Et nous n'oublions pas les précurseurs et leurs camarades de travail qui ont bâti une force qui travaille au développement du Québec: Fernand Daoust, Louis Laberge, Roger Provost, Claude Méryneau et Gérard Rancourt.

La politique familiale

La ministre de l'Éducation, Pauline Marois vient de dévoiler la politique familiale du gouvernement du Québec. C'est une nouvelle heureuse, stimulante et anti-morosité. C'est une orientation humaine et progressiste. Les femmes et les enfants à bas revenus en seront les premiers bénéficiaires.

La politique comporte trois volets: l'allocation unifiée pour enfants, le régime d'assurance parentale et les services de maternelle et de garde. Les objectifs sont louables. On revient à l'universalité du soutien aux familles. La nouvelle allocation unifiée pour enfants vise à les sortir de la pauvreté. Elle couvre les besoins essentiels des familles à bas revenus. Elle leur accorde annuellement quelques milliers de dollars de plus. Éventuellement, il faudra relever les allocations aux familles à revenu moyen et élevé.

Le régime d'assurance parentale est de loin plus généreux que le système d'assurance-emploi du gouvernement fédéral. Il

comprend un congé de maternité de 18 semaines, un congé parental partageable de sept semaines et un congé de paternité de cinq semaines. Le service gratuit de maternelle pour tous les enfants de cinq ans est une initiative qui arrive à point. Il en est ainsi de la maternelle à temps partiel pour les enfants de quatre ans des quartiers défavorisés et de l'accès aux services de garde à 5 \$ par jour.

Espérons que le gouvernement du Canada consentira à verser au gouvernement du Québec la part des cotisations au régime d'assurance-emploi auquel le Québec a droit. Ce dossier d'une réclamation juste de 365 millions \$ dépend de la volonté de monsieur Chrétien.

Matthew William Barrett

Matthew William Barrett est le président de la *Bank of Montreal*. Sa rémunération était de 3,9 millions \$ en 1996. C'est le salaire de 52 députés. C'est le revenu de 650 assistés sociaux. À l'assemblée des actionnaires tenus à St. John, Terre-Neuve, M. Barrett demandait aux Canadiens de cesser de dénigrer les banques. *Lorsque les Canadiens prennent à partie leurs institutions bancaires, c'est à eux-mêmes qu'ils risquent de nuire.*

M. Barrett n'est pas drôle. Il refuse de reconnaître que les abus des banquiers sont même plus dévastateurs que les excès d'un grand nombre de dictateurs politiques. Il faut pas oublier que les cinq grandes banques canadiennes possèdent des actifs qui excèdent les 1 000 milliards \$. Les revenus de ces cinq banques et de leurs sociétés contrôlées dépassent les recettes fiscales du gouvernement du Québec. Cette richesse colossale qui appartient au peuple canadien est gérée par une centaine de nouveaux millionnaires qui ne consultent pas les déposants auxquels les actifs appartiennent. Ce club sélect possède le pouvoir de l'argent. Il dicte les règles financières. Il impose ses conditions à tous, même au gouvernement. La démocratie est en péril.

Nous continuerons, M. Barrett, à réclamer une réforme du système bancaire. Au rythme actuel, les banques créent de graves distorsions sociales au Canada et au Québec. Le dogme de la productivité et l'espérance dans le village global se traduisent par l'augmentation du chômage, de l'assistance sociale, de la criminalité... L'usage de l'argent et sa mauvaise distribution sont responsables de l'instabilité et de l'appauvrissement collectif. Dans un pays qui possède autant de richesses que le Québec, *L'Action nationale* ne peut tolérer que le nombre des pauvres grandisse de 5 000 par mois, alors que les multimillionnaires s'enrichissent à leur détriment.

Mouvement Desjardins

Les 31 représentants des 5 000 000 de sociétaires ont réélu M. Claude Béland à la tête du *Mouvement Desjardins*. Le nouveau président s'est fixé un objectif capitaliste : 100 milliards \$ en l'an 2000. Il a aussi promis de ne plus faire de politique.

Je fais la paix avec *Desjardins*. À l'exception de quelques caisses innovatrices qui se font inspecter plus souvent que d'autres, le *Mouvement* n'est plus une oeuvre sociale. Il est devenu une entreprise financière. Il est une entreprise financière québécoise. C'est la différence d'avec les banques de Toronto. À ce titre d'être québécois, *Desjardins* mérite notre appui. Mais il doit en être digne. Il doit au moins offrir un service comparable. Dans son portefeuille, il doit investir au Québec au moins 60% de ses placements en actions et obligations. Il doit même supporter un risque plus élevé pour contribuer au développement du Québec. Ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle. Malheureusement !

Puisque l'éducation, la formation et l'action coopérative ne sont plus les assises de *Desjardins*, je me contenterai désormais de juger l'entreprise financière. Heureux je serai toujours de publier les réalisations coopératives de certaines caisses et les initiatives

heureuses du *Mouvement* et de ses entreprises financières. Sous d'autres cieux, il faudra parler de coopération.

Le *Mouvement Desjardins*, l'une des plus grandes réussites du Québec, a aussi décidé de ne pas s'occuper de la question nationale. Car l'avenir politique, c'est d'abord une question nationale. Et ne pas se préoccuper de l'avenir politique, c'est quand même choisir. C'est choisir le statu quo. C'est choisir le fédéralisme centralisateur. La plus grande entreprise du Québec ne peut pas ainsi abdiquer. Autant je demande d'encourager, à conditions égales, une entreprise de chez nous, autant j'invite les sociétaires des Caisses à exercer les pressions suffisantes pour que la neutralité de *Desjardins* cesse de jouer contre le Québec.

La Coopérative de l'Université Laval

Les coopératives étudiantes se distinguent par diverses activités : crédit, comptoirs de livres, parcs de stationnement, cafétérias, écoles de conduite... Elles initient les étudiants à la solidarité, à la coopération et aux affaires.

À l'*Université Laval*, la coopérative étudiante a été lancée en 1986. Elle a développé des comptoirs dans neuf facultés, avant de faire le saut dans les ligues majeures. Le 1^{er} juin 1996, elle acquiert la bibliothèque de l'*Université Laval*: 30 000 titres à caractère scientifique, technique et culturel.

La transaction nécessite un emprunt de 2,2 millions \$. La *Société de développement industriel*, la *Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire* (FCQMS) et la *Caisse populaire de l'Université Laval* s'entendent pour prêter le montant; le remboursement est échelonné sur une période de 10 ans.

La *Coopérative* compte 30 000 membres qui ont souscrit une part de 15\$. Elle obtiendra cette année un volume d'affaires de 16 millions \$. Elle emploie 25 personnes à temps plein et une centaine d'étudiants à temps partiel. Elle est dirigée par un

conseil de 15 membres dont 13 étudiants élus pour deux ans. Ces jeunes administrateurs bénéficient de cours de formation donnés par la FFQMS. Dans 10 ans, ces jeunes deviendront les entrepreneurs dont le Québec a besoin.

La président, Jean-Robert Noiseux, est un étudiant en droit. Il dirige la plus importante librairie universitaire du Québec. C'est une coopérative qui s'adapte à son milieu. Elle n'existe pas pour l'*Université*, mais pour la communauté universitaire.

L'Office de propagande

La Confédération, bâtie sur la promesse d'un chemin de fer qui sillonnerait le pays de l'Atlantique au Pacifique, est en train de disparaître avec la fermeture de nombreux réseaux ferroviaires. Le gouvernement du Canada vend tous les symboles du pays les uns après les autres. En plus de se départir du *Canadien National* et d'en avoir confié la présidence à son ancien greffier, Paul Tellier, le gouvernement fédéral a vendu *Air Canada*, *Petro-Canada*, *Teleglobe*, *Postes Canada* et nombre d'autres sociétés qui faisaient l'orgueil des Canadiens. Dans le domaine du patrimoine, *Ginn Publishing* a été vendue à des intérêts américains et *PowerDirect TV*, service de télévision payante est programmé aux États-Unis.

Pour combler le vide, la vice-première ministre, Sheila Copps, a lancé l'opération *un million de drapeaux*. Vingt-trois millions \$ ont été dépensés dans cette offensive de propagande. Des millions de dollars seront aussi gaspillés dans d'autres initiatives dignes des régimes fascistes.

Madame Copps dont l'imagination est fertile lance le concours et les capsules télévisés sur le Canada. Elle avait déjà investi 30 millions \$ dans les *Minutes du Patrimoine*. Elle organise maintenant des programmes d'info-publicité *Services rendus*. Elle achète à *TVA* une série de douze heures de publicité camouflée. Elle verse quelque 3 millions \$ par année au *Conseil pour l'Unité*

canadienne que dirige maintenant Joan Fraser, jadis rédactrice en chef *The Gazette*. Elle accorde 19 millions \$ au *Bureau d'information du Canada*. Elle s'inscrit dans le site *Internet*. Deux cents millions \$ sont dépensés pour la propagande. Jamais le Canada ne s'est déshonoré à ce point.

Des nouvelles des fonds mutuels

AGF a conclu une alliance stratégique avec *Citibank*. *Altamira*, un grand annonceur à la télévision québécoise, passera ou ne passera pas... sous le contrôle de *ManuLife*. Son fonds Asie-Pacifique *Altamira* et son Fonds d'occasions d'affaires japonaises ont perdu 18,5% et 10,5% respectivement en 1996.

Talvest, société filiale de *CIBC*, vient de s'associer à *MDS Health Group* de Toronto pour lancer un fonds de croissance de la science et de la technologie.

Trimark a acquis récemment *Bayshore Trust* et vient de lancer officiellement *Trimark Trust*.

Un peu d'histoire

Le 1^{er} mars 1633, Richelieu nomme Champlain son lieutenant en toute l'étendue du fleuve Saint-Laurent.

Le 4 mars 1663, le défricheur Guillaume Couillard est inhumé dans la chapelle de l'*Hôtel-Dieu*. Il en avait été le principal bienfaiteur. Il avait aussi fait don du terrain sur lequel s'élève la basilique.

Le 8 mars 1870, Mgr Taché, rappelé du Concile du Vatican, arrive à Saint-Boniface, Manitoba. Il négocie la paix avec les Métis. Ces derniers n'acceptaient pas la vente de leur territoire au gouvernement canadien.

Le 12 mars 1672, Bénigme Basset et l'abbé Dollier de Casson tracent les premières rues de Montréal : Calvaire, Notre-Dame,

Saint-Charles, Saint-François, Saint-Gabriel, Saint-Jacques, Saint-Joseph aujourd'hui Saint-Sulpice, Saint-Lambert, Saint-Paul et Saint-Pierre.

Le 18 mars 1687, Robert Cavalier de LaSalle tombait sous les balles des assassins, à la baie Saint-Bernard, dans le golfe du Mexique. Il était l'un des explorateurs les plus remarquables de la Nouvelle-France.

Le 24 mars 1853, il y avait 30 vaisseaux en construction aux chantiers navals de Québec.

Le 28 mars 1814, le lieutenant-colonel de Salaberry est honoré par le gouverneur Georges Prévost. Avec 300 voltigeurs canadiens-français, il avait mis en déroute l'armée du général Hampton composée de 7 000 soldats.

Courrier des lecteurs

Mobilisation

... À partir de votre dossier — en répondant à toutes les interrogations et attaques — il faut organiser une mobilisation immense. Nous l'avons fait, à la CSN, pour l'assurance-maladie, l'élimination du monopole privé de l'assurance-automobile,... et le contrôle des clubs privés de chasse et de pêche.

Il faut vulgariser le dossier et en prévoir une diffusion massive.

André L'Heureux, Saint-Antoine-sur-Richelieu



Réflexion

... Je suis déçu de constater que le ministre des finances du gouvernement péquiste n'ait pas sauté sur l'occasion pour dire que, si la moitié des épargnes québécoises étaient investies au Québec, nous n'aurions pas besoin des investissements étrangers, clouant ainsi le bec à ceux qui prétendent que la souveraineté du Québec est un obstacle à ces investissements étrangers, et, partant au développement économique du Québec.

Armand Coulombe, Sainte-Foy



Tribune

... Reconnue pour sa contribution au développement et au rayonnement du Québec, *L'Action nationale* constitue une tribune qui permet aux Québécois et aux Québécoises depuis 80 ans, d'amorcer des débats et des réflexions qui ont marqué et continueront de marquer notre histoire. À ce chapitre, vous me permettez d'exprimer ma reconnaissance à tous les membres de votre équipe pour leur apport exemplaire à l'accomplissement du Québec...

Michel Pallascio, Président de la CECM



Vague

...J'ai donné votre dossier sur la déportation québécoise à une amie qui en a fait part au conseil d'administration de la Caisse populaire de Ferme-Neuve (près de Mont-Laurier) auquel elle appartient. Disons que cela a fait des vagues !

Hugo Saint-Hilaire, Mont-Laurier



Une invitation

... Nous vous suggérons de vous abonner à *L'Action nationale*. En plus d'y trouver matière à enrichir votre réflexion, vous apporterez ainsi un appui concret à une revue qui est appelée à jouer, comme elle l'a fait depuis sa fondation, un rôle éminemment important dans les mois et les années qui viennent. Il n'y a pas trop de ce genre de lieux où les idées s'expriment en toute liberté.

Pierre Paquette, Secrétaire général de la CSN



L'immigration

... L'immigration massive à Montréal a permis l'occupation à 95 % de plusieurs écoles de l'Île de Montréal. Nos enfants qui les fréquentent grandissent minoritaires dans des milieux artificiels, sans connaître la fierté d'appartenance totale à leur pays et à son histoire et sans développer une identité nationale forte et saine. La langue, sabir sans signification y est sacrifiée...

Gabrielle Cloutier, Montréal



Objectivité

Votre objectivité devant la situation politique et sociale actuelle ; votre position en faveur des plus démunis ; vos recherches sur nos capitaux ; votre capacité de ne pas toujours être d'accord avec le gouvernement Bouchard et le courage de le dire : voilà à mon avis votre force ! Bravo et surtout veuillez continuer, vous aidez grandement la cause de l'Indépendance.

Jean-Yves Ste-Croix, Gaspé



« 80th anniversary »

Hundreds of companies started in 1917 when yours did. And only a handful have survived to celebrate a 80th anniversary.

This success is an achievement that you and everyone at L'Action nationale can be very proud of. It's an indication of your sound management and good sense...

Stephen, Hearst, Ontario

NOTRE DOSSIER

Les assurances au Québec

*Les assurances
au Québec*



*L'économie à la dérive sur
bâbord, sur tribord*

Les assurances au Québec

dossier préparé et réalisé par
Rosaire Morin
directeur de *L'Action nationale*

Ma cordiale gratitude à madame Claire Caron et à madame Denise Joyal qui ont compilé et réalisé les tableaux 13 et 14, ainsi qu'à madame Laurence Lambert pour la coordination de ce travail.



*Ça veut dire qu'il y a
des détours peut-être inutiles d'argent,
qui va ailleurs et qui revient,
et qui pourrait s'investir directement
dans l'économie québécoise,
et notamment dans les obligations du gouvernement.*

*Bernard Landry
Débats de l'Assemblée nationale
19 novembre 1996, 3211*



*Sur une page blanche,
on peut écrire
L'AVENIR.*

Table des matières

I. La forêt	
1. Les réservoirs de capitaux	96
2. La déportation de l'épargne	97
A. <i>Les sociétés de fonds mutuels</i>	97
B. <i>Les caisses de retraite</i>	98
II. Les assureurs de personnes	
1. Charte et siège social	99
2. Les primes ou cotisations 1995	101
A. <i>Reste du Canada</i>	101
B. <i>Les sociétés québécoises en 1995</i>	102
C. <i>L'invasion ou l'occupation</i>	103
D. <i>Les primes en 1965</i>	105
3. L'actif	106
III. Les assureurs de dommages	
1. Charte et siège social	109
2. Les primes ou cotisations	110
A. <i>Reste du Canada</i>	111
B. <i>Les sociétés québécoises en 1995</i>	111
C. <i>Les primes en 1965</i>	112
3. L'actif	112
IV. Les conséquences	
1. Les répercussions sociales	115
2. L'impact culturel	118
3. Les séquelles économiques	120
V. Les recommandations	
1. Constitution en compagnie	127
2. L'investissement au Québec	129

3. L'entraide	131
4. La canalisation de l'épargne	132
5. Les capitaux étrangers	133
6. La limitation	134

VI. Le néo-libéralisme

1. Les obligations gouvernementales	139
2. Des rendements comparables	140
3. La stabilité politique	142

VII. Conclusion

1. La solidarité	145
2. L'intérêt national	146

VIII. Les tableaux

1. Primes d'assurance vie en 1995	101
2. Primes d'assurance vie, Reste du Canada, 1995	102
3. Primes d'assurance vie en 1965	105
4. Actif de l'assurance vie en 1995	106
5. Actif de l'assurance vie, Reste du Canada, 1995	107
6. Primes de dommages en 1995	110
7. Primes de dommages, Reste du Canada, 1995	111
8. Primes de dommages en 1965	112
9. Actif des assurances de dommages en 1995	113
10. Le rendement des obligations	140
11. Les primes des assureurs de personnes, par société	149
12. Les primes des assureurs de dommages, par société	155
13. L'actif des assureurs de personnes, par société	161
14. L'actif des assureurs de dommages, par société	165



*Nous pouvons lire
entre les lignes de la bourse
notre destin négocié
par New York et Toronto
sans notre consentement.*

*Pierre Perrault
Irréconciliabules
L'Action nationale, avril 1995*



Les sociétés d'assurances

*Faut-il confier
à Toronto
l'avenir du Québec ?*

L'*Action nationale* est une revue d'idées. Elle analyse des faits. Elle en dégage des leçons pour l'avenir. Elle intervient dans tous les domaines de la vie collective : culture, éducation, vie sociale, économie et politique. Il n'y a pas de démarcation tranchée entre chacun de ces domaines.

I. La forêt

L'Action nationale a trop le sens des réalités pour ne pas accorder à l'économie l'importance qui lui revient. Elle est engagée, corps et âme, dans le chantier de l'ÉPARGNE. La forêt est dense, impénétrable. Et les arbres cachent la forêt.

Notre recherche sur les placements est conduite dans tous les secteurs financiers. Seul un inventaire complet de tous les réservoirs de capitaux permettra d'établir la situation actuelle. Le dossier d'aujourd'hui observe le marché des assurances qu'il introduit dans l'ensemble financier québécois.

Les Québécoises et les Québécois sont *riches*. Beaucoup plus qu'ils ne le pensent. Mais le malheur, et il est grand, réside dans la *déportation* du fruit de leur travail. Sans le savoir et sans le vouloir, ils dilapident leurs richesses.

L'âme du peuple québécois est malade. Le malaise est profond. Une maladie infectueuse et transmissible est généralisée. Des plaies sont saignantes. Il est urgent de recourir aux remèdes les plus efficaces pour arrêter l'épidémie de la fuite de l'épargne et de l'invasion du capital étranger.

S'il vous est possible de nous faire parvenir le portefeuille des valeurs (actions, obligations, marché monétaire, hypothèques) d'une caisse de retraite ou d'une société d'assurances..., votre collaboration vous mériterait notre reconnaissance.

Grands dieux! qu'il est difficile de consulter les vénérables portefeuilles des sociétés financières qui gèrent l'épargne populaire. Ces documents publics ne sont même pas accessibles en recourant à la Loi d'accès à l'information.

1. Les réservoirs de capitaux

Grâce aux bas de laine des ancêtres et aux épargnes populaires, le Québec possède une somme enviable de capitaux liquides. Les épargnants détiennent la clé du trésor. Mais tous ces ruisseaux coulent vers les grandes rivières. Hélas, les gardiens des écluses ont ouvert les vannes! Trop de nos gestionnaires ne voient pas plus loin que le bout de leur nez.

Les capitaux liquides sont considérables. Les sept grandes banques canadiennes possèdent un actif québécois qui excède les 1000 milliards \$ (*Bank of Montreal, Banque Laurentienne du Canada, Banque Nationale du Canada, CIBC, Royal Bank, Scotia et Toronto-Dominion*). Près de 100 milliards \$ sont regroupés dans 2 200 caisses de retraite. La *Caisse de dépôt et placement* possède un avoir qui frôle les 55 milliards \$. Les dépôts dans le réseau des *Caisses populaires et d'économie Desjardins* dépassent les 50 milliards \$. L'actif des sociétés d'assurances de personnes et de dommages

s'élève à 42 milliards \$. Des épargnes sont aussi canalisées dans les sociétés de fiducie, le *Fonds de Solidarité* et le *Fondation*.

Tout ce capital est la ressource sur laquelle un peuple peut compter pour conquérir sa liberté politique et sa libération économique.

2. *La déportation de l'épargne*

Mais une hémorragie fatale draine les épargnes québécoises pour créer de l'emploi en d'autres contrées. La recherche entreprise nous permet d'affirmer qu'au moins 100 milliards \$ d'épargne québécoise financent des entreprises et des organismes établis hors Québec. Cette épargne est créatrice de nouvelles richesses en d'autres provinces et pays.

A. *Les sociétés de fonds mutuels*

En octobre dernier, *L'Action nationale* publiait le rapport d'une étude sur les fonds mutuels. Les Québécoises et les Québécois souscrivent 35 des 178 milliards \$ accumulés en ce secteur au 31 décembre 1995. Les gestionnaires de l'argent des autres n'ont placé que 8 milliards \$ au Québec.

Près de 27 milliards \$ d'épargne québécoise sont dispersés à tous les vents. Ils sont placés en Ontario, en Alberta, aux États-Unis, en Europe et en Asie, sans aucune forme de contrôle québécois. C'est un détournement sur lequel nous avons fermé les yeux pendant trop longtemps. Au même moment, le gouvernement invite les étrangers à investir au Québec. Les Américains, les Japonais et les financiers d'ailleurs y trouvent leur profit. Sans quoi, ils s'abstiendraient. Ils investissent ici en conservant la maîtrise de leurs capitaux. Quelle différence ! À l'exportation et à l'importation du capital, les étrangers contrôlent...

B. Les caisses de retraite

L'analyse sur les fonds de sécurité pour la vieillesse avance à pas de tortue. Le Québec compte près de 2 200 caisses de retraite.

C'est par la porte d'en arrière que nous obtenons les portefeuilles. Le gestionnaire d'une caisse du secteur public n'a même pas conscience d'administrer un bien public. Il nous répond par un avocat. Le procureur nous précise que le comité de retraite est une personne morale distincte et qu'il n'est pas soumis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics. Il nous faudrait aller devant un juge de la *Cour du Québec* pour faire reviser une telle décision et assumer les frais de transmission des portefeuilles, si le jugement nous est favorable. Et nous n'avons pas d'argent... *Millionnaires d'idées*, nous sommes *financièrement pauvres*...

Mais nous réussirons malgré toutes les difficultés. L'objectif est majeur. Près de 100 milliards \$ sont investis dans les fonds de retraite. Les gestionnaires de l'argent des autres ont confiance dans l'économie des autres provinces et pays pour garantir la sécurité de la vieillesse des Québécoises et des Québécois. Les trois quarts des fonds sont placés hors Québec. Telle est la proportion actuelle de nos analyses !

L'épargne québécoise travaille au bénéfice des concurrents de nos entreprises. Elle joue contre nous, au lieu de renforcer notre armature économique.

II *Les assurances de personnes*

L'archipel des Bermudes est le pays qui compte le plus grand nombre de compagnies d'assurances. Une population de 60 000 habitants jouit des services de 1 300 assureurs. C'est le paradis terrestre des sociétés qui évitent ainsi l'impôt dans leur pays d'origine. Nombre d'assureurs canadiens connaissent cette route de l'évitement fiscal. Ils seront identifiés en une prochaine publication.

1. *Charte et siège social*

Les Québécoises et les Québécois ne jouissent pas d'une présence aussi démesurée. Mais un trop grand nombre d'assureurs se partagent le marché québécois.

En 1995, 207 sociétés possédaient un permis de l'«*Inspecteur général des institutions financières du Québec*» pour la vente de l'assurance de personnes. Le tableau 1 présente la répartition des sièges sociaux selon les régions canadiennes et les pays étrangers.

La proportion des sociétés dont le siège social est au Québec est très faible : 33 sur 207, un pourcentage de 15,9. On ne trouve pas une semblable distorsion en Ontario. Là-bas, les entreprises ontariennes détiennent 38,9 % des permis. En scrutant à la loupe la liste des sociétés d'assurance de personnes qui opèrent en Ontario, on n'aperçoit que 3 entreprises québécoises. Mais 75 sociétés dont le siège social est en Ontario souscrivent des primes au Québec.

*La libre circulation est à sens unique. L'Outaouais est un mur.
Le mur de Toronto.*

Les sociétés étrangères sillonnent le pays du Québec *avec des noms à la française*. La *Sun Life Assurance Company of Canada* est

devenue la *Sun Life, Compagnie d'assurance-vie*; demi-traduction. La *Canada Life Assurance Company* est connue sous le nom de la *Compagnie d'assurance du Canada sur la vie*. La *Mutual Life Assurance Company of Canada* opère sous le nom de la *Mutuelle du Canada, compagnie d'assurance sur la vie*. La mode de la traduction s'est répandue. L'ambiguïté aussi. Le caractère étranger est effacé. Madame Lambert et monsieur Thibault ont l'impression de confier leurs épargnes à des sociétés québécoises et francophones.

Cette bizarre situation découle de la Loi 101 qui oblige les entreprises à emprunter la langue de Molière. La contrainte aurait été valable si le ministère des Finances avait assujéti les mêmes entreprises à indiquer l'adresse de leur siège social, par une obligation d'ordre juridique. Le gouvernement aurait pu aussi astreindre ces compagnies à investir au Québec la part correspondant à leurs affaires québécoises.

Dans le laisser-faire actuel, l'auteur de ce texte n'a jamais francisé, dans le domaine des assurances, ce qui n'est pas vraiment québécois. Les prête-noms sont ici des trompe-l'oeil.

Mais il y a d'autres équivoques plus artificieuses. Ils sont même fallacieux. Un exemple : la « Standard Life ». The *Standard Life Assurance Company of Canada* a traduit son nom *Compagnie d'assurance Standard Life du Canada*. On n'a pas été capable de traduire « Life ». Mais il y a mieux. La *Compagnie d'assurance Standard Life du Canada*, dont le siège social est à Montréal, n'a pas perçu un seul dollar en primes souscrites en 1995. C'est la *Standard Life Assurance Company* qui a souscrit au Québec, en 1995, la somme de 337 millions \$ en primes. Or, le siège social de la *Standard Life Assurance Company* est situé au 3 George Street, Edinburgh EH2 2XZ, Écosse, Grande-Bretagne. L'actif de *Standard Life Assurance Company of Canada* était de 14 millions \$, alors que l'actif

de *Standard Life Assurance Company* d'Edinburgh s'élevait à 10,4 milliards \$. Il faut en conclure que M. Garcia est président d'une *case postale* qui ne peut nous écraser.

2. Les primes ou cotisations

L'assurance de personnes a connu une progression fulgurante. Il y a trente ans, les primes et cotisations souscrites au Québec s'élevaient à 392 millions \$. En 1995, elles atteignaient le chiffre record de 6,3 milliards \$. Le volume est seize fois plus élevé. L'assurance sur la vie est devenue un réservoir de capitaux d'importance majeure. Le tableau 11, aux pages 149-154, reproduit les primes et la part du marché des sociétés d'assurance de personnes, selon la région de leur siège social. Le tableau 1 présente les primes perçues en 1995 selon les sièges sociaux.

Tableau 1
Primes souscrites, en 000 \$, au Québec, en 1995¹

<i>Siège social</i>	<i>N^{bre} de cies</i>	<i>Primes ou cotisations</i>	<i>Proportion</i>
Québec	33	2 489 777	39,41
Reste du Canada	47	1 444 989	22,87
Toronto	39	1 343 277	21,27
États-Unis	70	687 402	10,88
Autres pays	18	351 988	5,57
Total	207	6 317 433	100,00

1. Données compilées à partir du « Rapport annuel sur les assurances », 1995, *L'Inspecteur général des institutions financières*, Québec.

Ce tableau est commenté sous les titres : Reste du Canada, Les sociétés québécoises en 1995, L'invasion ou l'occupation, Les primes en 1965.

A. Reste du Canada

La classification très particulière « Reste du Canada » est proposée pour faciliter la comparaison avec les primes perçues au Québec en 1965. Sont regroupées, sous cet article et présentées dans le tableau 2, les primes et cotisations souscrites au Québec,

en 1995, par les sociétés dont les sièges sociaux sont établis en Ontario, dans l'Ouest canadien ou dans les Maritimes.

Tableau 2, Reste du Canada
Primes ou cotisations, en 000\$, au Québec, 1995¹

Provinces	N ^b re de cies	Primes	%
Ontario	37	1 102 185	17,44
Ouest	8	229 923	3,64
Maritimes	2	112 881	1,79
Total	47	1 444 989	22,87

1. Données compilées du « Rapport annuel sur les assurances 1995 », *L'Inspecteur général des institutions financières*.

Le monde vit à l'ère de la déréglementation, c'est-à-dire du désordre, du bouleversement. C'est la libre concurrence ! C'est la libre circulation !

Les sociétés de l'Ontario viennent ici cueillir 2,4 milliards \$ en primes d'assurances de personnes, mais les sociétés québécoises sont incapables de franchir la barrière psychologique qui interdit aux « Canadiens » de protéger leurs héritiers par l'intermédiaire d'une compagnie québécoise.

En 1995, sous leur nom traduit, les sociétés québécoises d'assurance de personnes n'avaient perçu que 146 millions \$ dans le Haut-Canada. Pour obtenir des résultats, elles doivent acquérir des sociétés dûment enregistrées aux gouvernements fédéral ou ontarien.

B. Les sociétés québécoises en 1995

Pour 1995, les primes ou les cotisations souscrites au Québec s'élèvent à 6,3 milliards \$, une moyenne de 902 \$ par personne.

La part du marché des sociétés québécoises est de 39,41%. En Ontario, les assureurs de la province souscrivent 70,30% des primes ontariennes et les Américains perçoivent une proportion de 12,6% des primes ontariennes.

Près de 4 milliards \$ de primes ou de cotisations \$ sont souscrits par des entreprises dont le siège social est établi hors Québec.

Les sociétés ontariennes, incluant Toronto, recueillent ici, au pays de Séraphin, 2,4 milliards \$ en primes d'assurance de personnes ; la somme est assez importante pour la marteler deux fois.

Quatre sociétés québécoises recueillent plus de 100 millions \$ de primes en 1995 : *Desjardins-Laurentienne*, *L'Industrielle-Alliance*, la *SSQ* et la *MFQ-Vie*. *Desjardins-Laurentienne* encaisse 16,6% des primes ou cotisations québécoises. La proportion est intéressante. Mais elle est le produit d'un grand nombre d'acquisitions de sociétés.

Au fil des années, *Desjardins* a absorbé *Aeterna-Vie*, l'*Assurance UCC*, le *Club Automobile de Québec*, l'*Économie mutuelle*, l'*Économie rentes*, l'*Excellence*, *La Familiale*, *La Laurentienne*, *La Médicale*, *La Prévoyance*, *Les Prévoyants du Canada*, *La Sauvegarde* et *La Société des Artisans*. Nombre de ces enterrements s'imposaient, mais pas tous. Et le résultat n'est pas miraculeux. La part de marché que ces sociétés obtenait n'est pas dépassée par celle détenue par *Desjardins*.

C. L'invasion ou l'occupation

Bay Street contrôle la gestion de l'épargne canadienne et québécoise. Les actifs des banques torontoises, *CIBC*, *Montreal*, *Royal*, *Scotia* et *Toronto-Dominion*, s'élèvent à plus de 1000 \$ milliards \$. Ils représentent 91% des actifs bancaires canadiens.

Ces fonds appartiennent à une clientèle qui n'est jamais consultée.

Bay Street est le centre des entreprises financières au Canada. L'importance au Québec des sociétés ontariennes est prédominante dans les fiducies, les hypothèques, les cartes de crédit, la gestion de portefeuille, les valeurs mobilières, l'immeuble, l'informatique, les assurances. Rien n'échappe à leur pouvoir. À titre d'exemple, les fonds mutuels de Toronto gèrent 70% des actifs canadiens de ce secteur.

En 1995, les sociétés torontoises d'assurance sur la vie souscrivent au Québec 1,3 milliards \$ de primes. Cette déportation déjà anormale se détériore par l'invasion de 37 autres sociétés ontariennes qui perçoivent 1,1 milliard \$.

L'Ontario encaisse au Québec autant de primes que l'ensemble des sociétés québécoises.

A cette générosité déplacée, il convient d'ajouter une prodigalité qui aide à l'économie de d'autres pays. Plus d'un milliard \$ de primes québécoises sont confiées au-delà des frontières canadiennes à des compagnies de New York, Chicago, Edinburg et d'ailleurs.

L'insouciance collective prive le Québec de capitaux dont le peuple a besoin pour son développement économique et social.

Les Québécoises, les Québécois et le gouvernement du Québec ne comprennent pas que les primes d'assurance-vie sont des placements de primordiale importance. Elles constituent une partie capitale de l'épargne populaire. La première part en est confiée aux sociétés étrangères.

D. Les primes en 1965

Le chemin parcouru depuis 1965 a été franchi en boguet arthritique. Le fil conducteur de l'histoire devrait permettre de faire le point et d'établir des stratégies pour améliorer l'avenir. Le tableau 3 indique les primes ou cotisations souscrites par les sociétés québécoises en 1965.

Tableau 3
Primes ou cotisations souscrites, au Québec, en 000\$, en 1965, par les sociétés québécoises¹

Régions	Sociétés	Primes	Proportion
Québec	40	135 098 375	34,39
Toronto	19	63 545 279	16,17
Reste du Canada	20	64 450 361	16,40
Etats-Unis	46	92 096 293	23,44
Autres pays	20	37 700 306	9,60
Total	147	392 890 614	100,00

1. Rosaire Morin, *Réalités et perspectives économiques*, Éditions de *L'Action nationale*, 1967, 57 ; données compilées à partir du « Rapport du Surintendant des assurances de la Province de Québec », 1965.

De 1965 à 1995, les sociétés québécoises d'assurance de personnes ont progressé au rythme de la tortue. Leurs primes souscrites sont passées de 34,39% à 39,41%.

À cette vitesse, il faudra attendre 210 ans avant qu'elles n'encaissent les trois quarts des primes québécoises, un objectif naturel à atteindre.

3. L'actif

L'actif des sociétés hors Québec n'est pas produit sur une base territoriale. *L'Inspecteur général des institutions financières du Québec*

ne distingue pas les actifs qui résultent des affaires québécoises de ceux du reste du Canada pour l'ensemble des données fournies par les sociétés détenant un permis d'opération au Québec.

« Dans cette veine, m'a-t-on écrit, l'article 15 de la Loi sur l'accès aux documents d'organismes publics et sur la protection des renseignements personnels stipule : *Le droit d'accès ne porte que sur les documents dont la communication ne requiert ni calcul, ni comparaison de renseignements.* En définitive, puisque les renseignements que vous demandez n'existent pas comme tels dans notre organisme, nous ne pouvons accéder à votre demande ».

Incapable d'obtenir l'actif officiel correspondant aux primes québécoises, le lecteur peut prendre connaissance de l'actif global des sociétés étrangères qui opèrent au Québec. Ces chiffres indiquent leur taille. Le tableau 13 révèle la dimension de chaque entreprise. Le tableau 4 présente l'actif global et l'actif québécois des primes souscrites au Québec, selon les régions. Le savant calcul effectué a été admis par deux actuaires consultés.

Tableau 4
Actif des sociétés d'assurance de personnes,
opérant au Québec, en 000 \$, en 1995

<i>Sociétés de</i>	<i>Actif global¹</i>	<i>Actif Québec²</i>
Toronto	87 145 402	7 119 368
Reste du Canada	72 851 117	7 658 441
États-Unis	14 910 163	3 643 230
Québec	13 074 219	13 074 219
Autres pays	12 079 742	1 865 536
Total	200 060 643	33 360 794

1. Données compilées à partir du « Rapport annuel sur les assurances 1995 », *L'Inspecteur général des institutions financières*, Québec.

2. Valeur approximative de l'actif québécois des primes souscrites au Québec

Le regroupement « Reste du Canada » comprend les actifs des sociétés dont le siège social est situé en Ontario, dans les

provinces de l'Ouest et dans les Maritimes. Le tableau 5 reproduit les données pour chacune de ces régions.

Tableau 5
Reste du Canada
Actif de sociétés opérant au Québec,
en 000 \$, en 1995, pour les territoires indiqués.

Sociétés de	Actif global	Actif québécois
Ontario	49 783 763	5 841 580
Provinces de l'Ouest	19 317 600	1 218 592
Maritimes	3 749 754	598 269
Sous-total	72 851 117	7 658 441

L'actif québécois des primes souscrites au Québec par les compagnies étrangères représente un réservoir d'épargne de 20 milliards \$. Depuis 1917, aucune de ces entreprises n'a souscrit un sou à *L'Action nationale*. Il est facilement imaginable qu'elles ne le feront pas en 1997.

MAGAZINE GASPÉSIE

Un courant d'avenir en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Le seul magazine Gaspésien !

Publié par le Musée de la Gaspésie en collaboration
avec le C.R.C.D. de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine.

Socio-économique, culture et arts, histoire et patrimoine.

*Pour ceux qui s'intéressent à la Gaspésie d'hier
et d'aujourd'hui !*

80, boul. de Gaspé, C.P.680, Gaspé G0C 1R0
Téléphone : 418-368.1534 - Télécopie : 418-368.1535
Internet : musee@quebectel.com



On discute de placements

III. Les assureurs de dommages

1. Charte et siège social

Le tableau 6 présente le nombre et les primes souscrites des sociétés d'assurances de dommages qui possèdent un permis de *L'Inspecteur général des institutions financières du Québec*.

Le nombre des sociétés est effarant : 212. Le Québec en compte 70, mais les 22 premières sociétés québécoises souscrivent 99,0% des primes du groupe. Des 35 entreprises de Toronto qui sillonnent le territoire québécois, la *General Accident*, la *Royal Insurance*, la *Guardian Insurance* et la *Lombard General* occupent les premières places ; elles perçoivent 604 millions \$ de primes au pays du Québec. *Allstate* du Canada et 22 autres sociétés ontariennes sont présentes dans le paysage. La *Wawanesa* de Winnipeg prend la tête des sept sociétés de l'Ouest qui ont envahi le Québec. Les Américains sont aussi débarqués chez nous avec 46 sociétés de dommages. De Londres, de Suisse et d'ailleurs 30 sociétés sont ici établies ; les plus connues sont *Lloyd's* et *Zurich*.

En plus de la traduction des noms qui sèment déjà l'équivoque, l'assuré fait face à de multiples identités. *Zurich compagnie d'assurances* origine de Suisse ; *Zurich du Canada, compagnie d'indemnité* a son siège au 400 University, Toronto ; le siège social de *Zurich du Canada compagnie d'assurance vie* est établi à Willowdale. La direction d'*Ætna compagnie d'assurance dommage* est à Toronto et celle d'*Ætna-Vie* est à Hartford. Le siège social d'*Axa* est tantôt à Montréal, à North York, à Vancouver ou à Paris, selon le complément de la raison sociale et la nature de l'assurance offerte. On retrouve de nombreux exemples d'identification complexe. Le coq a difficulté à reconnaître ses poules.

2. Les primes 1995

Les primes souscrites au Québec sont présentées en cinq groupes : les sociétés québécoises, les torontoises, les autres ca-

nadiennes (Reste du Canada), les américaines et les autres pays. Le tableau présente les résultats de l'année 1995.

Tableau 6
Primes souscrites, en 000 \$, au Québec, en 1995¹

<i>Régions</i>	<i>Sociétés</i>	<i>Primes</i>	<i>Proportion</i>
Québec	70	2 213 294	53,48
Toronto	35	1 096 006	26,48
Reste du Canada	31	348 388	8,42
États-Unis	46	249 457	6,03
Autres pays	30	231 290	5,59
Total	212	4 138 435	100,00

1. Données compilées à partir du rapport annuel des assurances 1995, *L'Inspecteur général des institutions financières*, Québec.

Les commentaires de ce tableau sont faits sous les rubriques qui suivent : Reste du Canada, Les sociétés québécoises en 1995, Les sociétés québécoises en 1965.

A. Reste du Canada

Le tableau 7 reproduit le nombre de sociétés des autres provinces (sauf Toronto) et les primes qu'elles perçoivent au Québec, ainsi que leur proportion des affaires québécoises.

Tableau 7
Reste du Canada
Primes souscrites, en 000 \$, au Québec, en 1995¹

<i>Régions</i>	<i>Sociétés</i>	<i>Primes</i>	<i>Proportion</i>
Ontario	23	222 443	5,38
Ouest	7	125 513	3,03
Maritimes	1	432	0,01
Total	31	348 388	8,42

1. Données compilées à partir du Rapport annuel sur les assurances 1995, *L'Inspecteur général des institutions financières*, Québec.

B. Les sociétés québécoises en 1995

Ce tableau démontre une participation québécoise qui n'est pas tout à fait conforme à la réalité. Cinq compagnies sont classées québécoises et ne le sont pas entièrement : *Axa*, *Boréal*, *Boréal Agricoles*, *Bélair* et *Groupe Commerce*. Les trois premières sont la propriété du groupe français; les deux dernières ont été acquises par une société hollandaise. Ces cinq sociétés filiales ont toutefois leur siège social au Québec et les gestionnaires sont québécois. Même si des profits sont exportés et que des décisions au-delà de l'océan peuvent influencer leur avenir, les cinq sociétés sont jugées québécoises. En 1995, elles avaient souscrit au Québec 992 161 \$ en primes d'assurances générales, soit 24,0% du volume québécois. Elles sauvent notre honneur, grâce à une *classification exceptionnelle* de notre part.

En tête des sociétés entièrement québécoises, on retrouve les *Caisses Desjardins*, *L'Union canadienne*, *Missisquoi*, *Sécurité*, *Fédération*, *Sécurité nationale* et *Société nationale d'assurance*.

C. Les primes québécoises en 1965

Le tableau 8 reproduit les primes souscrites au Québec en 1965. En considérant québécoises les cinq entreprises identifiées plus haut, le Québec aurait progressé de façon significative.

Les sociétés de Toronto sont passées de 11,3% à 26,48% des primes souscrites au Québec. Les États-Unis ont reculé de 23,5% à 6,03% et les autres pays ont suivi une courbe identique : de 23,9% à 5,59%. Toronto a grandi en absorbant des affaires souscrites autrefois par les États-Unis et d'autres pays.

Tableau 8
Primes souscrites, au Québec, en 000 \$, par les sociétés québécoises d'assurances de dommages¹, 1965

<i>Régions</i>	Primes	Proportion
Québec	166 648 037	32,9
Toronto	56 231 375	11,3
Reste du Canada	41 901 137	8,4
États-Unis	118 016 281	23,5
Autres pays	120 572 775	23,9
Total	504 369 605	100,0

1. Rosaire Morin, *Réalités et perspectives économiques*, Éditions de L'Action nationale, 1967, 148 ; données compilées à partir du « Rapport du Surintendant des assurances de la Province de Québec ».

3. *L'actif*

Le tableau 9 reproduit l'actif global des sociétés d'assurances de dommages et une évaluation de l'actif découlant des primes souscrites au Québec.

Tableau 9
Actif des sociétés d'assurance de dommages opérant au Québec, en 000 \$, en 1995

<i>Sociétés de</i>	Actif global	Actif Québec
Toronto	13 385 986	2 144 833
Reste du Canada	9 655 771	681 795
Etats-Unis	5 213 442	488 187
Québec	4 343 016	4 343 016
Autres pays	4 266 838	452 635
Total	36 865 053	8 110 466

1. Données compilées à partir du Rapport annuel sur les assurances 1995, *L'Inspecteur général des Institutions financières*, Québec.
2. Valeur approximative de l'actif québécois des primes souscrites au Québec.

L'actif en assurances générales n'atteint pas la dimension que l'on retrouve en assurance sur la vie. Mais 8 milliards \$ de capitaux ne sont pas à dédaigner dans l'économie québécoise.

Hélas ! les gestionnaires de l'argent des autres placent l'épargne populaire en d'autres provinces et pays. Les sociétés qui investissent à 50% au Québec seront glorifiées par L'Action nationale, si elles nous transmettent leur portefeuille.

Sur les quelque 400 sociétés d'assurances qui opèrent au Québec, foi d'honneur, on ne trouvera pas cinq entreprises qui investissent la moitié de leurs placements au Québec.

Pour aider à lire le présent et à imaginer l'avenir

Les Cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle

Revue semestrielle (printemps-automne)
organe du Centre de recherche Lionel-Groulx

Abonnement annuel : 35 \$; le numéro 19,95 \$

Téléphone : (514) 272.1373 ou 1-888-272.1373

Diffuseur : Les Publications du Québec

*L'impact de la déportation de
l'épargne québécoise sur l'avenir du
Québec : la grande noirceur*



IV. Les conséquences

La situation est tragique. Les Québécoises et les Québécois confient 6 milliards \$ en primes d'assurances à des entreprises établies en d'autres provinces et pays.

Les 24 milliards \$ d'actifs, découlant des primes québécoises exportées en d'autres régions, ne travaillent pas pour nous. Ils travaillent contre nous. Ils s'additionnent aux 28 milliards \$ déportés par les fonds mutuels et aux quelque 60 milliards \$ exportés par les caisses de retraite en d'autres provinces et pays. Ces capitaux financent des entreprises qui viennent concurrencer les nôtres.

Il ne peut pas en être autrement. L'esprit de l'administrateur influence les placements. C'est normal. C'est naturel. On ne peut pas demander à une société américaine ou torontoise de travailler au développement du Québec et à l'épanouissement de sa culture.

1. Les répercussions sociales

Les épargnes québécoises, si elles sont placées hors Québec sans aucun contrôle de notre part, appauvrissent la collectivité québécoise. Elles peuvent enrichir quelques millionnaires de chez nous. Mais elles augmentent le nombre des pauvres, des chômeurs et des assistés sociaux. Elles multiplient les disparités entre les régions et les classes sociales.

Limitons pour un instant notre commentaire au domaine de l'assurance et aux conséquences de la déportation sur l'organisation sociale. Les Québécoises et Québécois souscrivent une moyenne annuelle de 1 500 \$ de primes en assurances vie et générale.

Admettons qu'un Gaspésien ou un Madelinot ne verse que 1 000 \$ de primes par année, étant donné la pauvreté relative du milieu. Dans les dix dernières années, la population de ce territoire a payé aux sociétés d'assurances près de 1,5 milliard \$ en primes. L'actif accumulé excède les 500 millions \$.

Combien d'argent a été investi par les assureurs dans les entreprises et les institutions de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine en actions, en obligations et en hypothèques? Oublions les prestations de décès, de maladie et de dommages versées. Elles ne font pas partie des 500 millions d'actif accumulé.

Toutes les analyses réalisées démontrent que l'épargne ne retourne pas dans le milieu d'origine. S'il y a 5 de ces 500 millions \$ qui ont été investis par les sociétés d'assurances dans le pays d'Esdras Minville et de Jean-Louis Lévesque, nous serions très surpris. Les analyses faites dans les portefeuilles de 108 sociétés de fonds mutuels, de 210 caisses de retraite et de 9 sociétés d'assurances n'ont découvert que 810 000 \$ placés au royaume de la Gaspésie et des Îles. Faut-il alors se surprendre du dépeuplement de la région, de l'appauvrissement de la population et de l'augmentation de l'aide sociale et du chômage?

L'autofinancement d'une région est la clé de son relèvement. Si toutes les épargnes gaspésiennes placées depuis 100 ans en Ontario étaient subitement investies dans la péninsule, il en résulterait un centre touristique unique en Amérique et le port de Gaspé rivaliserait avec celui d'Halifax. Comment nier que les disparités régionales prennent leur racine dans l'exportation de l'épargne locale vers les grands centres?

Ainsi, le paupérisme s'installe dans toutes les régions québécoises. Il n'y a pas un seul comté québécois qui récupère le quart de l'épargne locale au profit du développement local.

Toutes les institutions financières, sans exception, y compris Desjardins, drainent hors territoire les épargnes populaires. Elles placent, un peu partout, en actions et en obligations.

Il en découle un état de dépendance qui bloque même l'indépendance politique du Québec. Il faut savoir que la dette du secteur public québécois est une entrave à la liberté politique. Le gouvernement du Québec, ses sociétés d'État, son réseau de l'Éducation et de la Santé, ses municipalités et autres organismes locaux devaient 104 milliards \$ au 31 décembre 1993. Une proportion de 49% de cette dette est détenue par des investisseurs étrangers ; la dette fédérale et des autres provinces n'est financée à l'étranger que dans une proportion de 33%. L'endettement public québécois est une chaîne qu'il faut briser. Monsieur Landry l'a d'ailleurs constaté dans son récent voyage en Asie. Le Japon n'accepte pas l'idée d'un Québec indépendant. Pas plus que les gestionnaires des cinq grandes banques.

Ils nous attendent de pied ferme. Ils contrôlent l'économie canadienne. Par gestion et imbrication de leurs administrateurs, ils gèrent plus de 1 500 milliards \$. Ils exercent une influence prédominante sur les émissions d'obligations gouvernementales.

L'ensemble des institutions financières canadiennes investit des miettes dans les obligations du gouvernement du Québec. À titre d'exemples :

1. au 31 décembre 1995, dix sociétés de fonds mutuels ne détenaient pas une seule obligation du gouvernement du Québec avec des actifs de 48 milliards \$;
2. au 31 décembre 1995, cent huit sociétés de fonds mutuels ne détenaient que 668 millions \$ d'obligations du gouvernement du Québec, alors qu'elles avaient placé 28 milliards \$ dans les obligations du gouvernement du Canada ;
3. au 31 décembre 1995, 190 caisses de retraite québécoises ne détenaient que 2,5 milliards \$ d'obligations du gouvernement du Québec, alors qu'elles avaient placé 10 milliards \$ dans les obligations du Canada ;
4. au 31 décembre 1995, 9 sociétés d'assurances de personnes n'avaient placé que 68 millions \$ en obligations du gouvernement du Québec contre 814 millions \$ dans les obligations fédérales ;
5. L'ensemble analysé des fonds mutuels, des caisses de retraite et des sociétés d'assurances de personnes n'avaient placé au Québec que 8,1% de leurs actifs, 18 milliards \$ sur 225. La libre circulation tient l'économie du Québec en esclavage.

Ces faits sont généralisés. Les sociétés financières du Québec n'échappent pas à la maladie qui affaiblit la vie sociale québécoise. Même le Mouvement Desjardins souffre de ce mal qui semble incurable, contagieux et épidémique. Au 31 décembre 1995, les six fonds mutuels qu'il possède ne détenaient que 93 millions \$ en obligations du gouvernement du Québec, alors qu'il avait placé 596 millions \$ dans les obligations du gouvernement fédéral. À la même date, l'ensemble des sociétés du Mouvement Desjardins possédait un portefeuille de 3,9 milliards \$ dans les titres du Canada, des autres provinces et des gouvernements étrangers. Il faudra plus qu'un discours du président Béland pour remettre de l'ordre dans l'usage de l'épargne québécoise.

2. *L'impact culturel*

Le Québec se compose encore de onze nations autochtones, d'une majorité francophone, d'une minorité anglophone et de nouveaux citoyens venus de tous les coins de la planète, même si *le peuple québécois succède au peuple canadien-français.*

L'Action nationale affirmera toujours que tous les résidents du Québec sont québécois. Mais au Québec, il y a deux langues. Deux sociétés. Deux sociétés culturelles. Les Anglophones ont bâti leur propre organisation sociale et culturelle. Ils possèdent la richesse matérielle nécessaire à l'épanouissement de leurs institutions.

Mais la société francophone ne jouit pas d'une richesse comparable. Elle ne contrôle pas l'utilisation de l'épargne populaire. Elle ne maîtrise pas une force économique suffisante pour alimenter la culture dans toute sa diversité. La culture, c'est l'âme d'une nation. C'est l'épanouissement d'une population. C'est ce qui fait un peuple. Elle traduit une façon d'être, un mode de vie. Elle s'exprime à travers les arts et les lettres. Par la musique, la danse, la chanson, le cinéma, le théâtre, le film, les musées, l'architecture, les archives, les centres d'artistes, l'édition, la télévision, les médias...

La vie culturelle d'un peuple ne peut pas dépendre d'une économie étrangère. Les milliardaires de Bay Street et de Wall Street mesureront à l'once leur contribution à la culture française. Et il est normal qu'il en soit ainsi. Les activités culturelles qui dépendent de la cigarette du Maurier, de la Molson, de Labatt ou des subventions de madame Sheila Copps ne produiront jamais une culture française vivante, créatrice et présente au quotidien. Heureusement, quelques sociétés québécoises anglophones, *Alcan, Bell, Stewart...* apportent à la culture québécoise

une contribution valable qui renforce le mécénat d'*Hydro*, de *Québecor*...

Dans le laisser-aller de la libre circulation, la culture de la majorité francophone restera prolétaire, dépendante de l'étranger, vivant au jour le jour, avec l'insécurité qui en résulte. Dans un tel contexte, l'épargne québécoise favorise l'économie et la culture des autres régions de préférence au développement du Québec.

3. Les séquelles économiques

La déportation de l'épargne québécoise crée du chômage au Québec et du travail en d'autres régions. Certes, il ne faut pas placer tous ses oeufs dans le même panier. La diversité dans les placements s'impose.

Mais déporter 75% et plus de l'épargne québécoise pour n'en recevoir que 5% des secteurs canadiens (hors Québec) des fonds mutuels, des caisses de retraite et des sociétés d'assurances, c'est de la folie, de l'hystérie.

Les financiers québécois souffrent profondément de troubles psychiques, neurologiques et fonctionnels. Ils sont incapables de solidarité, de cette solidarité qui leur permettrait de conquérir l'épargne québécoise et de l'investir au Québec. Les citoyennes et les citoyens souffrent en silence, et depuis trop longtemps, d'une situation anormale et tragique.

Comment pouvons-nous oublier que 100 milliards \$ de capitaux représentent l'établissement de 100 000 entreprises québécoises d'une valeur de 1 million \$ chacune ? Avez-vous pensé au nombre d'emplois que créeraient 100 000 entreprises millionnaires ? On m'accusera de rêver.

La gestion de 100 milliards \$ pourrait financer au Québec la création de milliers d'industries et de commerces. Elle pourrait conserver entre nos mains les grandes sociétés qui se vendent aux étrangers. Elle pourrait faciliter une progression plus rapide des entreprises. Elle pourrait développer la transformation de nos ressources naturelles, conquérir les marchés étrangers, détruire 10 000 taudis et rénover des milliers de résidences. Elle pourrait préparer la jeunesse aux exigences de l'époque et aux besoins du milieu. Elle pourrait accentuer la formation des compétences nécessaires.

Au lieu de bâtir au Québec, l'épargne québécoise verse des salaires élevés et de copieux honoraires à des milliers de gestionnaires domiciliés à Toronto, New York, Londres, Paris, Tokyo...

Dans ces sièges sociaux, ce ne sont pas des Québécoises et Québécois qui travaillent. Il y en a peut-être une dizaine, au total. Dans les usines étrangères que l'épargne québécoise finance en d'autres pays, des centaines de milliers de personnes allemandes, américaines, anglaises, coréennes, japonaises... travaillent. Au même moment, ici, au Québec, le nombre des personnes sans emploi augmente de mois en mois...

Ici, au Québec, vivent d'allocations de chômage et d'aide sociale des milliers de personnes qui pourraient devenir actuares, avocats, comptables, médecins, secrétaires, conseillers, administrateurs, gestionnaires, ingénieurs, hommes de métiers et employés compétents... Avec les deux tiers des 100 milliards \$ déportés, on pourrait créer beaucoup plus que les 100 000 emplois de Robert Bourassa.

Sommes-nous si riches pour faire administrer par d'autres le fruit de notre travail ? Sommes-nous si riches pour négliger

L'apport de ces 100 milliards \$ déportés en d'autres provinces et pays ?

Continuons à espérer dans la désespérance. Ayons un peu d'imagination et de créativité dans une ère de morosité. Demandons aux gestionnaires de l'argent des autres de penser à leurs épargnants, à leurs frères et soeurs, à leurs enfants et à leurs petits-enfants. Pouvons-nous faire plus avec plus d'épargne investie au Québec ?

La caisse de retraite de l'*Université Laval* qui plaçait, au 31 décembre 1995, 725 millions \$ en d'autres provinces et pays, ne pourrait-elle bâtir dans la ville de Québec une entreprise rentable qui donnerait du travail à 100 de ses diplômés ? La caisse de retraite de l'*Université de Sherbrooke* qui plaçait 328 millions \$ (soit 87,48% de son actif) en d'autres provinces et pays, pourrait-elle acheter des actions d'entreprises locales en pleine croissance, ou à défaut, si la crainte est trop forte, acquérir des actions d'*Acier Leroux, Alcan, Bell, Cascades, Cogeco, Gaz Métropolitain...* qui créent des emplois au Québec ? La Société qui plaçait, au 30 juin 1996, 750 millions \$ en d'autres provinces et pays, ne pourrait-elle pas trouver des placements diversifiés et sécuritaires en investissant dans des centaines de PME prospères dont le rendement est fiable depuis dix ans ?

Les caisses de retraite municipales qui investissent les trois quarts des cotisations de leurs employés en d'autres provinces et pays pourraient-elles songer, chacune d'entre elles, à acquérir quelques actions dans des entreprises rentables de leur milieu ? Un tel geste dispenserait ces compagnies d'emprunter aux banques et de leur verser des intérêts ? Elles peuvent aussi investir quelques dollars dans une initiative locale prometteuse ? Elles placent souvent dans des marchés émergents d'autres pays...

Les caisses de retraite de la Ville de Montréal qui investissent 329 millions \$ dans le gouvernement du Canada, 330 millions

dans d'autres pays et 640 millions \$ dans les autres provinces canadiennes (337 millions « only » au Québec), peuvent-elles se procurer des actions de *Canam Manac*, *Groupe Goyette*, *Héroux*, *IPL*, *Ivaco*, *Jean Coutu*, *Maax*, *MaloFilm*, *Metro-Richelieu*, *Provigo* et autres entreprises rentables ? Peuvent-elles songer à augmenter leurs placements au gouvernement du Québec où elles figurent en parents très pauvres ? Peuvent-elles investir quelques piastres dans Montréal et quelques sous dans Hochelaga et Pointe-Saint-Charles ? Elles ont investi dans les banques 110 millions \$, un montant supérieur au total de leurs obligations dans le gouvernement du Québec. Elles ont aussi le devoir d'utiliser plus de gestionnaires, de conseillers et de courtiers québécois.

Les 17 sociétés québécoises de fonds mutuels qui ont placé à peine 20% de leurs actifs au Québec pourraient certes faire mieux.

Il est valable ici de rappeler qu'elles n'ont souscrit que 194 millions \$ dans les entreprises francophones et 448 millions \$ dans les obligations du gouvernement du Québec, alors qu'elles ont placé 959 millions \$ dans la province d'Ontario, 547 millions \$ dans l'Ouest canadien, 858 millions \$ en d'autres pays et 1 213 millions \$ dans les obligations fédérales.

La libre circulation vide les coffres-forts québécois. À titre d'exemple, les gestionnaires canadiens des fonds mutuels n'ont investi que 7 milliards \$ au Québec sur un actif de 178 milliards\$.

Dans le monde des assurances, nous débutons notre enquête avec l'assurance que les placements sont faits avec les indices Scotia McLeod et autres instruments étrangers qui guident les gestionnaires.

Imaginez la différence dans le développement québécois si les 100 milliards \$ et plus déportés étaient investis dans une proportion de 60% au progrès du Québec. Pour illustrer l'impact d'une politique québécoise de l'usage de l'épargne et illustrer le rôle financier de ces capitaux, nous présentons le portefeuille d'une société d'assurance.

Promenez-vous à travers le pays du Québec et partout vous trouverez des primes d'assurance de *Entraide Assurance vie* qui travaillent pour les Québécoises et Québécois. Vous ne trouverez pas d'argent dispersé en Ontario, Alberta, États-Unis, Europe et Asie. Vous trouverez des obligations du Québec ou garanties par le Québec. Aucun placement n'est immobilisé dans une entité située à l'extérieur du Québec, à l'exception de 100 000 \$ placés en des obligations fédérales.

L'Entraide a placé 6 millions \$ dans les obligations du gouvernement du Québec et 12 millions \$ dans les obligations d'Hydro-Québec. Elle détient 3,2 millions \$ en obligations municipales et près de 4 millions \$ dans les universités (Laval, McGill et Montréal), les cegeps (Dawson, Drummondville, Limoilou, Maisonneuve et Rosemont), les commissions scolaires, les centres hospitaliers, les communautés urbaines et autres sociétés du secteur public.

Au 31 décembre 1996, la valeur marchande des obligations de *L'Entraide*, au montant de 25,4 millions \$, excède leur valeur aux livres (coût amorti) de près de 5 millions \$, soit une croissance de 25%. En 1996, le rendement moyen sur les placements de *L'Entraide* est de 10,34%. Au cours des dix dernières années, le rendement moyen sur les placements a varié entre 10,18% et 12,20%. Nombre de sociétés financières qui spéculent à travers la planète n'enregistrent pas des résultats comparables avec cette société de la Capitale du Québec.

Certes, on ne peut pas demander aux entreprises financières d'abandonner les indices Scotia pour suivre le modèle de

L'Entraide. Mais on peut leur demander d'abandonner les indices Scotia McLeod pour adopter des normes qui reconnaissent le Québec en croissance.

La libre circulation



V. *Les recommandations*

Les remèdes ont déjà été tous proposés par des comités, des commissions, des enquêtes, des rapports, des études et des analyses multiples. Mais on n'est pas passé à l'action. Les malades ont l'oreille dure. Ils n'ont pas entendu. Et les médecins ne voulaient rien savoir des potions recommandées. Ils avaient d'autres médicaments à saveur électoraliste.

Dans le cadre de cet article, nous allons référer à la consultation populaire qui a précédé le *Parti québécois*, sans le savoir et aussi sans le vouloir. En 1967, il y a déjà 30 ans, les *États généraux du Canada français* (EGCF) réunissaient des délégués de tous les comtés québécois, moins 5, et de toutes les provinces. L'assemblée était partagée en quarts : libérale, unioniste, riniste et canadienne hors Québec.

Plusieurs résolutions proposaient des changements à la législation financière. Elles sont encore d'actualité. Elles traitent de la constitution en société, de l'investissement, de la solidarité, de la canalisation de l'épargne et des capitaux étrangers. Trente ans plus tard, « rien n'a changé au pays du Québec ». Nous attendons encore le Messie.

1. *Constitution en société*

Deux résolutions des *EGCF* s'intéressaient à la constitution des sociétés en vertu des lois québécoises. Elles proposaient :

Les lois en matière commerciale et financière doivent obliger toutes les sociétés faisant affaires au Québec à y être constituées selon la loi québécoise et l'activité de ces entreprises doit être régie par une réglementation québécoise. Toutes les institutions financières qui font des affaires au Québec doivent être constituées en vertu des lois québécoises.

Qu'en est-il après 30 ans ? Des centaines de sociétés financières et industrielles se promènent dans le pays québécois avec

des chartes étrangères. Dans les assurances, des entreprises font des affaires au Québec avec des chartes et des sièges sociaux en Alberta, Allemagne, Angleterre, Belgique, Colombie-Britannique, Ecosse, France, Hollande, Italie, Japon, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ontario, Saskatchewan, Suède, Suisse...

Les assureurs américains, qui souscrivent des primes ou des cotisations au Québec, ont leurs sièges sociaux dans 24 États : Californie, Connecticut, Delaware, Floride, Georgie, Illinois, Indiana, Iowa, Kansas, Maine, Maryland, Massachusetts, Michigan, Minnesota, Missouri, New Hampshire, New Jersey, New York, Ohio, Pensylvanie, Rhodes Island, Tennessee, Texas, Wisconsin.

C'est magnifique la libre circulation ! Dans tous les secteurs financiers (banques, assurances, fonds mutuels, cartes de crédit, etc.), les sociétés étrangères viennent cueillir le fruit de notre travail, sans être trop contraintes par la législation québécoise.

Elles perçoivent ici des milliards \$ de dépôts, de primes et de cotisations qu'elles exportent massivement dans la province ou le pays du siège social. Quelles sont leur assiduité et leur fidélité à payer de l'impôt au trésor québécois sur les profits encaissés à partir des affaires québécoises ?

Avec une petite inscription auprès de l'*Inspecteur général des institutions financières*, les sociétés étrangères peuvent opérer en toute liberté. Leurs rapports, lorsqu'elles en font, sont confidentiels et sont peu accessibles à l'information. L'*Inspecteur général* considère qu'il doit en être ainsi *pour des raisons de concurrence, et conséquemment, en refuse l'accès, comme la loi le lui permet.*

En retour, les entreprises financières francophones éprouvent toutes les misères imaginables pour pénétrer les marchés des

autres provinces. Les contraintes sont multiples et les résultats sont très faibles et non rentables. Nous en reparlerons prochainement.

Aurons-nous un jour prochain assez de courage pour mettre de l'ordre dans le poulailler ? pour obliger les sociétés étrangères à se constituer en compagnie en vertu d'une charte québécoise ? et pour les contraindre à placer au Québec la part québécoise de leur actif ? Depuis 30 ans, nous attendons.

2. *L'investissement au Québec*

Quatre résolutions réclamaient le placement au Québec de la part québécoise des profits et actifs. Il convient de noter que les résolutions provenaient d'ateliers différents. Mais le consensus était le même :

Le Québec doit exiger que les institutions financières qui font des affaires au Québec y déposent leurs réserves, au moins dans la proportion de leur chiffre

d'affaires, et réinvestissent au Québec leurs revenus et leurs profits, selon des règles de développement régional et économique.

Le Québec doit obliger les institutions financières qui y font affaires à investir des capitaux au Québec, au moins dans la proportion de leur chiffre d'affaires.

Le Québec doit obliger les institutions financières qui font affaires au Québec à investir une proportion déterminée de leurs actifs en titres publics du Gouvernement.

Le Québec doit élaborer une politique de réinvestissement des profits non distribués des entreprises (financières).

Les réserves ne sont pas exigées de toutes les entreprises financières. Les fonds mutuels, par exemple, n'y sont pas assujettis. Et aucun gouvernement depuis 1967 n'a élaboré une politique de réinvestissement des profits non distribués des entreprises.

Tous les gouvernements du Québec ont oublié de fixer des règles de développement régional et économique qui auraient obligé les entreprises financières étrangères à investir au Québec selon leurs revenus et profits québécois et selon le lieu d'origine de l'épargne.

L'*Alena* ne le permet pas. À la bonne heure, contraignons aussi, et aux mêmes conditions, les entreprises autochtones à investir selon le même système de priorités liées au développement économique. L'*Alena* sera satisfaite.

Si les entreprises financières investissent dans une région 60% de l'épargne de la région, les assistés sociaux du milieu travaillent, consomment, paient des impôts et connaissent une qualité de vie nouvelle. Cette obligation doit être imposée à toutes les entreprises qui perçoivent au Québec des dépôts, des primes ou des cotisations, sans quoi elles ne bénéficient pas du permis d'opérer de l'*Inspecteur général des institutions financières*.

La situation actuelle oblige aussi le gouvernement du Québec à demander aux entreprises financières d'investir une proportion minimale de leurs valeurs en titres publics du Québec.

Les sociétés de fonds mutuels avaient placé 688 millions \$ (0,46% de leur actif) en obligations du gouvernement du Québec et 28,4 milliards \$ (19,49% de leur actif) en obligations fédérales. Les caisses québécoises de retraite avaient placé 2,5 milliards \$ en obligations du gouvernement du Québec et 10,2 milliards en obligations fédérales (résultat partiel de 180 caisses). Nous attendons depuis 30 ans.

3. L'entraide

L'ENTRAIDE c'est un noble vocable. Mais au Québec, ce n'est qu'un mot. En Ontario, c'est une réalité. Les Ontariens sont ouvertement mais hypocritement protectionnistes. Le gouvernement ontarien a déjà promulgué des arrêtés ministériels accordant la préférence aux entreprises ontariennes. Cette politique n'est plus nécessaire : Toronto domine l'économie canadienne. La raison du plus fort est toujours la meilleure. Vive la libre circulation ! *Nous sommes les plus forts, nous sommes les meilleurs!* En 1997, les Ontariens s'entraident, s'encouragent toujours entre eux.

Alors que les Québécois déposent 70 milliards \$ dans les banques ontariennes, les Ontariens déposent-ils 1 milliard \$ dans les banques Nationale et Laurentienne ?

Alors que les Québécois versent 3,8 milliards \$ en primes à des sociétés ontariennes, les Ontariens n'ont souscrit que 146 millions \$ dans des sociétés québécoises. Alors que les fonds mutuels ontariens investissent 1,7% de leur actif au Québec, les fonds québécois placent 16,6% de leurs valeurs en Ontario.

Il ne serait pas, dans un tel contexte, chauvin, fanatique et belliqueux de voir les Québécoises et les Québécois encourager les entreprises du Québec. C'était là le sens d'une résolution des EGCF.

Le Gouvernement du Québec, les corporations municipales et les commissions scolaires doivent appliquer une politique préférentielle envers les institutions financières, commerciales et industrielles québécoises. Après 30 années d'observation, nous proposons l'amendement suivant : remplacer le point (.) par une virgule (,) et lire : à la condition qu'elles respectent les priorités économiques du Québec.

Le malheur, et il est triste, les priorités ne sont pas connues, si elles sont écrites quelque part.

4. *La canalisation de l'épargne*

Deux résolutions des EGCF visaient à canaliser l'épargne et à susciter une action collective des sociétés financières :

Le Gouvernement du Québec doit établir une politique de regroupement de tous les fonds de réserves de provenance gouvernementale, sous l'égide de la Caisse de dépôt et placement. Les institutions financières québécoises doivent collaborer et participer conjointement au financement de certaines initiatives qu'elles ne peuvent entreprendre isolément.

Le regroupement de l'épargne sous l'égide de la *Caisse de dépôt et placement* s'impose toujours. Il y a une très grande dispersion de l'épargne québécoise. Et la politique de placements est plus que bête et méchante. Pour éviter l'éparpillement et, parfois, le gaspillage, il est urgent de confier à la *Caisse de dépôt* les fonds de réserve de provenance gouvernementale et la gestion des caisses de retraite des municipalités, des universités et des sociétés d'Etat.

La *Caisse de dépôt et placement* recherche des rendements, non pour elle-même, mais pour tous les Québécoises et Québécois. Elle peut réduire l'éparpillement de l'épargne et la canaliser vers le développement du Québec. A la *Caisse de dépôt*, le gouvernement dicte les objectifs généraux de la politique de placement. Trois éléments nous apparaissent devoir être inscrits dans l'énoncé :

1. *La Caisse* doit investir davantage dans les actions québécoises ;
2. Elle doit convier les entreprises à participer conjointement à la réalisation de projets qu'elles ne peuvent entreprendre isolément ;

3. Elle doit favoriser l'établissement d'un marché organisé pour les titres de compagnies à petite ou moyenne capitalisation.

5. *Les capitaux étrangers*

Les EGCF avaient aussi étudié la question des capitaux étrangers. Des documents de travail analysaient divers aspects et la résolution suivante était adoptée :

Le Québec doit rechercher des capitaux étrangers, en diversifiant la provenance et établir certaines normes : l'obligation de réinvestir les profits au Québec, l'embauche de cadres québécois et une représentation majoritaire québécoise dans les conseils d'administration ».

Depuis 30 ans, nous attendons. Rien n'a changé au pays du Québec.

Le capital étranger est utile. Il serait nécessaire, même si la déportation de l'épargne était raisonnable. Car il favorise le développement économique et social. Il assure du travail à une population croissante. Mais la diversité dans la provenance des pays bailleurs de fonds est nécessaire. Le monopole américain est trop puissant. Il crée une dépendance économique qui influence fortement la vie politique et le rayonnement culturel du Québec.

En cette matière, il ne faut oublier que le capitaliste étranger ne vient pas au Québec pour faire du mécénat. Il s'installe ici pour faire de l'argent et pour servir les intérêts de ses actionnaires en pays étranger.

L'Action nationale ne part pas en guerre contre les capitaux étrangers. Mais elle questionne les conditions de leur établissement. Dans quelle mesure finançons-nous nous-mêmes les capitaux étrangers investis au Québec? Quel rôle ces capitaux devraient-ils jouer dans le développement du Québec? Une étude sérieuse devrait être conduite sur le sujet.

Il lui faut comptabiliser les subventions ordinaires et extraordinaires de tous les gouvernements, les crédits pour la recherche, les bonifications d'intérêts, les exemptions de taxes foncières, la réduction des tarifs d'électricité, les terrains donnés ou vendus à rabais, les prêts des banques, l'achat de leurs émissions de titres, les interventions de la *SGF*, de la *SDI*, de la *SCH* et de la *CDP*.

L'étude devrait aussi répondre à une autre question : pourquoi les Québécoises et les Québécois placeraient-ils leurs épargnes sur des valeurs étrangères quand ils doivent, si souvent, aller chercher des capitaux à l'extérieur? Déjà, nos principales richesses sont exploitées par des capitalistes étrangers qui en retirent de plantureux bénéfices. *En plaçant au moins les deux tiers de notre épargne dans des entreprises de chez nous, nous développerons notre richesse et nous encaisserons le revenu.*

6. *La limitation*

« *Limitation* ». Ce mot est interdit. Le prononcer est un péché mortel. C'est retourner au « bas de laine ». Le gouvernement, répète-t-on, se doit d'adopter une attitude neutre à l'égard de la mobilité du capital. Il ne doit pas imposer une réglementation coercitive. Il ne doit même pas obliger les sociétés financières à investir vers des secteurs économiques spécifiques.

L'époque est à la libre circulation. Le monde est apparu sur le Mont Royal. Depuis, il entre plus de capitaux au Québec qu'il n'en sort répétera l'écho de Wall Street. Ces bonnes gens ont menti. Elles mentent effrontément. Elles mentent sciemment. En plus, elles oublient malicieusement de dire que les Québécois n'ont pas de contrôle sur la majorité des capitaux qui sortent et

qu'ils n'ont pas non plus de contrôle sur la plupart des capitaux qui entrent.

La déportation massive de l'épargne québécoise doit prendre fin. Près de 100 milliards \$ d'épargne québécoise sont placés en d'autres provinces et pays. Une révolution s'impose. Le peuple québécois ne peut vivre replié derrière une muraille. Il ne peut s'isoler. Mais il ne peut pas non plus confier à des étrangers la gestion de l'épargne populaire. C'est pourquoi

Le gouvernement du Québec doit limiter à 60% la part de placements que les sociétés financières peuvent faire en d'autres provinces et pays sur les épargnes qu'elles souscrivent au Québec.

Une telle politique est appliquée en d'autres pays. Le Canada maintient à 20% la portion d'avoirs étrangers que les caisses de retraite peuvent posséder. En Europe, les règles de l'Union européenne précisent que les gestionnaires des assurances et des caisses de retraite doivent investir dans la même monnaie que les engagements envers les assurés. Il est toléré qu'un montant équivalent à 1/5^e de la valeur des engagements puisse être placé librement à l'étranger. C'est un montant plafond qui doit inclure les capitaux libres. En outre, une entreprise ne peut posséder en actions plus des 2/3 de ses actifs. Elle ne peut placer plus de 5% auprès d'un même émetteur. Les immeubles ne peuvent représenter plus de 10% des engagements.

En Allemagne, ce sont les lois du marché qui déterminent la destination des fonds à investir. Un représentant de la *Kreisspar-kasse* nous affirme que les fonds qui restent en Allemagne sont les plus populaires. À peine 10% du capital liquide serait investi à l'extérieur. La confiance à l'économie allemande est le motif principal qui justifie le placement en Allemagne ». Le risque est jugé moins élevé. Le client a plus de facilité à comprendre

comment son argent travaille. Il peut suivre le rendement de son investissement dans les journaux locaux.

Aux États-Unis, les entreprises financières ne peuvent pas investir dans les pays sanctionnés unilatéralement ou multilatéralement. L'*Office of Foreign Assets Control* peut condamner à la prison et imposer de fortes amendes aux entreprises qui oseraient investir en Corée du Nord, à Cuba, en Iran, en Iraq et en Libye. D'autres limites à l'exportation existent-elles ? Avec les États-Unis, on ne sait jamais. *La mondialisation, c'est l'américanisation.*

Espérons que le *Comité Campeau* sur l'épargne sera vigilant. Les membres du Comité devront se rappeler que les financiers ne travaillent pas avec leur argent. Ils gèrent l'argent des autres. Ils s'enrichissent avec l'argent des autres. Ne devraient-ils pas investir davantage dans le milieu des épargnants ? L'avenir du Québec en dépend. Cet avenir sera ce que nous le ferons. Nous avons les moyens de le faire grand.

VI. *Le néo-libéralisme*

La déportation de l'épargne québécoise n'est pas un accident. Elle découle d'une maladie chronique dénommée la mondialisation ». L'époque industrielle est révolue. L'ère de la finance globale est établie. Le capitalisme a la voie libre : la concurrence communiste est disparue. Le néo-libéralisme devient un régime totalitaire. Les droits du citoyen sont soumis aux diktats de la productivité et de la rentabilité. Les marchés financiers déterminent les lois économiques qui limitent les choix politiques. Ils tentent d'abolir les frontières et, de ce fait, le marché national. Ils exercent le vrai pouvoir. Ils ont dilué et rétréci le pouvoir politique. Ils le dominant.

Les banquiers sont les maîtres du Québec, du Canada et du monde. Ils fixent les règles du jeu, grâce à la complicité d'organismes internationaux : la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'OCDE.

Ils ordonnent, avec raison, la réduction des déficits budgétaires et la diminution de l'endettement public. En ces tendances, le Québec n'a pas innové. Il a suivi le mouvement décrété.

Les banquiers ou les marchés financiers imposent aussi d'autres contraintes au pouvoir politique. Sous le vocable ouvert de la mondialisation, ils préconisent la libre circulation des capitaux et des produits, les privatisations massives, la déréglementation. Le Québec ne peut pas transférer ainsi à l'entreprise privée les décisions capitales qu'il doit prendre lui-même.

C'est l'État du Québec, et non pas les multinationales d'aujourd'hui ou de demain, qui doit décider en matière de culture,

d'éducation, de santé, d'emploi, de développement, d'investissement, d'environnement.

Les banquiers et les marchés financiers ne sont pas responsables devant le peuple ; ils le sont à peine devant leurs actionnaires. Les hommes politiques du Québec ne peuvent admettre leur impuissance devant l'hégémonie ou l'omnipotence des marchés financiers.

Si le Québec vendait ses sociétés d'Etat au secteur privé, il en résulterait qu'une multinationale en ferait l'acquisition demain ou après-demain. Si le gouvernement du Québec favorise la déréglementation à outrance, il facilite la suprématie des très grandes entreprises qui s'efforcent de tout absorber sur leur passage. Si le gouvernement du Québec tolère le laisser-faire et se satisfait de la libre circulation des capitaux, il accepte la déportation de l'épargne québécoise et la domination étrangère sur la politique du Québec.

Une telle orientation affaiblit le pouvoir du gouvernement du Québec. Elle compromet même la démocratie. Elle aggrave la crise sociale. Le nombre des pauvres grandit. Car les multinationales se soucient peu des iniquités économiques ; elles visent le profit.

La déportation de l'épargne québécoise n'est donc pas un accident. Elle résulte d'un régime totalitaire d'inspiration néolibérale où *le profit est la loi et l'objectif*, en règle générale.

Mais, au Canada, des exceptions sont appliquées. Nous en présentons ici trois cas qui violent la loi suprême du néolibéralisme par les néolibéralistes eux-mêmes : les obligations gouvernementales, les rendements comparables et la stabilité politique.

1. Les obligations gouvernementales

Nous avons vu précédemment que, à la fin de 1995, 108 sociétés de fonds mutuels, 180 caisses de retraite et 9 compagnies

d'assurances détenaient 2,2 milliards \$ en obligations du gouvernement du Québec et 38,8 milliards \$ en obligations du gouvernement d'Ottawa.

Pourquoi cette disproportion, ce déséquilibre ? Les obligations du gouvernement fédéral offrent un meilleur rendement ? Si oui, la distorsion serait logique. Si la différence dans le rendement des obligations favorise Ottawa, les financiers ont raison d'investir ainsi.

Mais les chiffres prouvent le contraire. Depuis de nombreuses années, les obligations du Québec procurent un rendement supérieur à celui des obligations du Canada.

Dans le journal *Les Affaires* du 20 juillet 1996, un tableau reproduit le rendement des obligations gouvernementales du Québec et d'Ottawa.

Tableau 10
Rendement des obligations au 12-7-96,
selon les échéances

Description	1 an	5 ans	10 ans	20 ans
Canada	5,35	6,98	7,57	8,06
Québec	5,52	7,33	8,02	8,59
Québec plus	0,17	0,35	0,45	0,53

À long terme, les rendements des obligations Québec sont nettement supérieurs. Ce tableau avait été préparé par *Canagex*, cette entreprise *Desjardins* qui a confié la gestion de 2 milliards \$ et plus à Deborah K. Frame, Lesley C. Marks, Jennifer Rush et Patricia Ford de Toronto.

Il y a donc de l'argent à faire en achetant Québec. La même liquidité existe. Les activités courantes de la *Caisse de dépôt et*

placement sur le marché en garantissent l'achat. Un détenteur d'une obligation Québec peut la vendre à volonté sur les marchés financiers.

Quelles raisons d'ordre économique peuvent invoquer les gestionnaires de l'argent des autres pour justifier un rendement inférieur en achetant des obligations fédérales? Pourquoi les gestionnaires des 38 milliards \$ cités plus haut ont-ils accepté de perdre près de 200 millions \$ en revenus annuels? Pourquoi boudent-ils ainsi les obligations du Québec? Pourquoi n'achètent-ils pas les obligations du Québec? Quels sont les critères retenus? La raison n'est pas néo-libérale. Ici, la loi du profit est oubliée.

2. *Les rendements comparables*

Les lecteurs de *L'Action nationale* se souviennent que les 916 fonds mutuels au Canada n'avaient investi que 5,1 milliards \$ dans les entreprises québécoises sur des actifs de 178 milliards \$, soit une proportion de 2,8%. Ces fonds n'avaient reconnu que 65 entreprises francophones pour un investissement de 2,6 milliards \$. Les analyses conduites dans les caisses de retraite québécoises et les sociétés d'assurances québécoises présentent un portrait identique.

Le Québec compte-t-il des entreprises rentables, solvables et en croissance? Les marchés *émergents* de l'Asie, du Mexique et d'ailleurs sont davantage reconnus.

Pourtant le Québec compte plus de 5 000 entreprises de taille moyenne qui sont prospères, payantes, florissantes et en développement.

Elles empruntent aux banques pour des investissements à long terme. Elles ne jouissent de la faveur des fonds mutuels, des

caisses de retraite québécoises et des sociétés d'assurances de chez nous. Quel aveuglement ! Quelle stupidité !

Les indices *Scotia McLeod* et autres instruments financiers n'ont pas encore découvert les richesses de l'économie québécoise.

L'Action nationale travaille actuellement à bâtir un instrument de placement qu'elle présentera à des gestionnaires de l'argent des autres qu'elle rencontre à la suite de ses études.

Nous avons demandé à des conseillers en placement, à des courtiers en valeurs et à de grandes sociétés financières de chez nous de nous présenter un outil de travail. Le matériel qu'on nous a remis n'est pas montrable.

Notre petite équipe s'est mise à la tâche. À partir des publications du *Financial Post* et de *Dun & Bradstreet*, nous avons obtenu des renseignements additionnels contre paiements, même si nous n'avons pas d'argent. Nous pourrions publier dans quelques mois un répertoire de plus de 500 entreprises québécoises en pleine croissance.

Nous en avons découvert dans tous les domaines : communications, construction, fabriques de consommation, immeubles, industries manufacturières, mines, papiers, produits forestiers, services, services financiers, services publics, transport,

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, les bénéficiaires de notre action ne nous reconnaissent pas.

Nous avons sollicité 50 grandes sociétés qui n'ont jamais ou presque jamais souscrit à *L'Action nationale*. Nous leur avons demandé une contribution, souvent légère, pour poursuivre nos travaux sur l'épargne et notamment sur cet outil de placement. Les résultats sont pitoyables : 41 présidents n'ont même pas

accusé réception, 8 compagnies ont refusé l'aide demandée (2 avaient leurs propres conseillers et 6 étaient trop sollicitées). Un brave a répondu à l'appel : une annonce de 1 000 \$.

L'Action nationale n'est vraiment pas choyée, cajolée. Madame Sheila Coops est beaucoup plus généreuse envers les organismes de l'Unité canadienne. Quelle démocratie ! La liberté d'expression appartient à la finance...

En dépit de notre pauvreté financière, nous continuerons notre recherche et nos travaux de diffusion. Il y aura bien un *mécène*, quelque part au Québec, qui comprendra qu'une revue millionnaire en idées a besoin d'un minimum de ressources matérielles pour contribuer valablement à la naissance du *pays qui est à portée de main*.

3. *La stabilité politique*

De grands Québécois n'investissent pas au Québec par crainte de l'indépendance. Les entreprises de Toronto réagissent ainsi. C'est là un faux prétexte. Un prétexte erroné, mensonger et inventé.

L'instabilité politique au Québec est moins inquiétante que celle de certains pays dans lesquels nos gestionnaires de l'argent des autres investissent couramment. Elle est moins instable que la situation sociale de pays où les financiers québécois et canadiens investissent. Elle est plus sécuritaire que l'insolvabilité d'entreprises émergentes situées en terre étrangère et dans lesquels nous investissons des milliards \$ de l'économie québécoise.

Nos grands financiers, il faut le dire, placent en Chine, en Corée, au Grand Caïman, en Grèce, aux Indes, en Indonésie, en Irlande, En Israël, en Malaisie, au Pakistan, en Pologne, en Russie, au Ski Landra, à Taïwan, en Turquie, au Vietnam et un

peu partout à travers la planète. Les tensions sociales dans certains pays, le terrorisme et les attentats à la bombe en d'autres et les marchés boursiers en baisse dans la plupart de ces régions ne troublent pas les financiers québécois et canadiens. Ils continuent à investir massivement avec l'espoir qu'après la tempête, le beau temps redeviendra normal.

Mais ils n'investissent pas au Québec. Ils ont peur de l'instabilité politique. Ils investissent en Ontario le quart de leurs placements. Ils n'ignorent pas que Toronto est le coin du pays où l'indépendance du Québec provoquera les secousses sismiques les plus bouleversantes. *Ils investissent à Toronto dans l'espérance de contrer l'indépendance du Québec.* Ils veulent protéger Bay Street et les chutes Niagara. L'impact de l'indépendance affectera l'Ontario plus durement qu'elle ne frappera le Québec. La dépendance de leurs industries envers les États-Unis est un élément de la fragilité ontarienne, alors que les 175 000 PME québécoises constituent un facteur de force pour le Québec. S'il y a des répercussions économiques négatives à la suite de l'indépendance, les mêmes effets se répercuteront en Ontario et, à un degré moindre, au Québec.

La fumisterie de ne pas investir au Québec sous le prétexte de l'instabilité politique est malhonnête. *L'Action nationale* traitera de cette mystification au cours des prochains mois.



LE MAGAZINE DE VIE OUVRIÈRE

**PLUS PLUS
DE TÉMOIGNAGES DE REPORTAGES**

disponible en kiosques ou à nos bureaux:
1212 Panet, Montréal, Qué., H2L 2Y7, tél.: 523-5998



*Le retour de
l'ascenseur de Toronto*

VII. Conclusion

1. La solidarité

Plus de 100 milliards \$ d'épargne québécoise financent le gouvernement fédéral et des entreprises étrangères. À qui la faute ? Au gouvernement du Québec ? Aux gestionnaires de l'argent des autres ? Aux femmes et aux hommes d'affaires ou de professions ? Au clergé ou aux communautés religieuses ? À l'ouvrier ou au patron ? Nous sommes tous responsables.

L'heure est à l'action. Qu'attendons-nous pour agir ? Quelle action devons-nous entreprendre ? Que faut-il faire ?

Comment expliquer aux Québécoises et aux Québécois que leurs épargnes peuvent et doivent contribuer au développement culturel, social et économique du Québec ?

Parce que nous avons commencé à réunir certains éléments de progrès, nombre d'administrateurs se contentent du succès de leurs entreprises. Parce que nous avons une *Caisse de dépôt*, un *Mouvement Desjardins*, une *Société générale de financement*, une *Hydro-Québec*, nous avons cru que tout était réglé. Parce que nous avons un gouvernement indépendantiste, les Québécoises et les Québécois ont rêvé qu'ils étaient les maîtres du pays.

Nous sommes un petit peuple et un peuple qui s'appauvrit dangereusement. Si nous redressions la situation, si nous plaçons au Québec 60% de nos économies accumulées dans les sociétés financières, nous serions dans dix ans un peuple à l'aise, un peuple fort.

Des industries nouvelles seraient établies dont nous serions les propriétaires. Le nombre des chômeurs et des assistés sociaux fondrait comme la neige sous le soleil d'avril.

Pour réaliser ce rêve, chaque Québécoise et Québécois doit assumer ses responsabilités. Quittons les sentiers de la complaisance ! Engageons-nous avec réalisme dans les chemins de l'avenir. Que tous accomplissent leur devoir social ! Que tous apportent leur contribution à un effort collectif de relèvement économique et de liberté politique ! Que les rois couronnés descendent de leurs trônes pour travailler avec le peuple ! Que les intellectuels quittent leur tour de savoir pour sensibiliser l'âme populaire et créer une volonté collective québécoise ! L'action individuelle, multipliée par 7 000 000 personnes, est la clé de la réussite collective. Cette action se résume en un mot : SOLIDARITÉ. Solidarité veut dire : être solidaire, avoir conscience d'une communauté d'intérêts.

2. *L'intérêt national*

L'âme québécoise est affaiblie par deux siècles de colonialisme. L'espoir en l'avenir doit prendre racine dans le passé et dans les règles du progrès qui puise sa force dans la réalité.

Combien d'années encore durera la démission nationale qui est la source de notre faiblesse économique ? Le temps est venu de fermer les écluses et de conserver pour nous les fruits de notre travail. Dans un siècle à vitesse laser, les entreprises financières québécoises progressent au pas du boeuf qui marche derrière la charrue.

Maîtres chez nous n'est pas un thème appliqué dans le domaine des assurances, des caisses de retraite, des fonds mutuels... Les financiers se réjouissent de progrès qui n'en sont pas ou qui,

pour le moins, ne peuvent satisfaire les exigences d'un peuple en pleine croissance.

Il faut intensifier l'ampleur des progrès. Il faut conquérir le marché financier québécois et, parallèlement, les marchés mondiaux pour l'exportation de nos produits. La place qu'occupent les sociétés financières québécoises suscite la honte de toute personne qui a conservé un sentiment de fierté nationale.

Même les gouvernements, celui du présent et ceux du passé, ne semblent pas se rendre compte qu'un trop grand nombre de citoyennes et citoyens du Québec travaillent, en anglais, pour des entreprises étrangères et qu'elles adoptent rapidement la philosophie de vie des patrons. À vivre autrement qu'ils ne pensent conduit les Québécoises et les Québécois à penser comme ils vivent. Il en est des peuples comme des individus.

Un peuple doit se décider collectivement à un avenir meilleur. S'il lui est impossible de corriger le passé, il peut bâtir son avenir. Il peut faire qu'il soit meilleur pour les générations à venir.

Afin qu'il en soit ainsi, le peuple québécois doit prendre conscience de ses responsabilités. Il ne peut bâtir son avenir dans le désordre de la loterie. Il doit constamment se souvenir qu'il y a des liens véritables entre la culture et l'argent, entre la langue et l'argent, entre la vie sociale et l'argent. Parce qu'il a oublié ces réalités, il ne soucie pas de la déportation de 100 milliards \$ d'épargne québécoise. Ce capital crée des emplois à Toronto, en Californie, en Grande-Bretagne, à Hong Kong, au Japon et un peu partout dans le monde.

Au moment où nous créons un emploi en Alberta ou en Allemagne, monsieur Prunier de Matane et madame Fortin de la rue Boyer s'inscrivent à l'aide sociale. Soyons charitables ! Acceptons de créer un emploi hors Québec ! Mais pour chaque chômeur de moins en Ontario, bâtissons deux postes de travail pour Karl et Karine qui habitent à Katevale et à Valleyfield.

Quand l'opinion publique aura été mobilisée par cette cause sacrée, les gouvernements suivront. Nous deviendrons maîtres chez nous. Il y a longtemps que nous l'espérons. Lorsque nous le serons devenus, nous aurons retrouvé notre pays.

VIII. Les tableaux

TABLEAU: 11
ASSURANCES DE PERSONNES¹
LES PRIMES EN 1995

Sociétés	Primes souscrites (milliers dollars)	Part du marché	Rang
SIÈGE SOCIAL AU QUÉBEC			
Desjardins-Laurentienne, Assurance-vie	1 052 790	16.66	1
L'Industrielle-Alliance, Assurance sur la vie	538 996	8.53	2
SSQ, Société d'assurance-vie	376 718	5.96	3
MFO-vie, Corporation d'assurance	145 783	2.30	4
Association d'hospitalisation du Québec	88 468	1.40	5
Canassurance Inc., Compagnie d'assurance-vie	48 669	0.77	6
La Laurentienne, Corporation d'assurance-vie	46 094	0.73	7
Axa assurances Inc.	36 787	0.58	8
La Personnelle-vie, Corporation d'assurance	36 664	0.58	9
La Survivance, Mutuelle d'assurance-vie	35 320	0.55	10
La Solidarité, Compagnie d'assurance-vie	24 020	0.38	11
L'Union-vie, Mutuelle d'assurance	21 157	0.33	12
L'Excellence, Compagnie d'assurance-vie	19 069	0.30	13
L'Union Canadienne, Compagnie d'assurance	6 623	0.10	14
Promutuel vie Inc.	6 368	0.10	15
L'Entraide assurance-vie, Secours mutuel	4 449		16
Boréal Assurances Inc.	1 596		17
St-Laurent, Compagnie de réassurance	55		18
Ass. protectrice des policiers municipaux Qc.	46		19
Société de secours mutuels de St-Zacharie	41		20
Boréal assurances agricoles Inc.	31		21
L'Internationale, Compagnie d'assurance-vie	22		22
L'Ordre des Italo-Canadiens	4		23
Compagnie d'assurance du Québec	2		24
Société coopérative de frais funéraires Inc.	2		25
La Vigilance, Société de secours mutuels	2		26
Secours mutuels des citoyens de Casacalenda	1		27
Banque nationale, Compagnie d'assurance-vie	0		28
Entraide des Israélites de Montréal	0		29
RGA, Réassurance-vie du Canada	0		30
Rousseau & frères Ltée, Assurances funéraires	0		31
Sécurité nationale, Compagnie d'assurance	0		32
Standard Life, Assurance du Canada	0		33
SOUS-TOTAL — QUÉBEC	2 489 777		

1. Le tableau 11 reproduit les primes des assurances de personnes en 1995. Les données sont extraites du Rapport du surintendant des assurances 1995, L'inspecteur général des institutions financières.

Sociétés	Primes souscrites (milliers dollars)	Part du marché	Rang
SIÈGE SOCIAL DANS LES MARITIMES			
Maritimes Insurance Company Limited	104 428	1.65	1
Assomption, Mutuelle d'assurance-vie	8 453	0.13	2
SOUS-TOTAL — MARITIMES			
SIÈGE SOCIAL A TORONTO			
Sun Life Assurance Company of Canada	427 544	6.76	1
Manufacturers Life Insurance Company	223 987	3.54	2
Canada Life Assurance Company	221 385	3.50	3
Transamerica Life Insurance Co. of Canada	152 957	2.42	4
Aetna Life Insurance Company of Canada	64 108	1.01	5
Colonia Life Insurance Company	56 923	0.90	6
Imperial Life Assurance Co. of Canada	49 347	0.78	7
Commercial Union Assurance Co. of Canada	47 640	0.75	8
National Life Assurance Company of Canada	40 366	0.63	9
Gerlin Global Life Insurance Company	14 259	0.22	10
Prudential of America Life Insurance Co.	13 919	0.22	11
Citadel General Assurance Company	9 400	0.14	12
American International Assurance Life Co.	5 852		13
Heritage General Insurance Company	5 717		14
Cigna Life Insurance Company of Canada	3 463		15
Cigna Insurance Company of Canada	1 283		16
Chubb Insurance Company of Canada	1 274		17
Canadian Trinity Life Insurance Co.	1 089		18
Western Life Assurance Company	811		19
Zurich Indemnity Company of Canada	649		20
Scotia Life Insurance Company	470		21
Canadian Professional Sales Association	270		22
Actra Mutual Life Insurance Company	240		23
Toronto Mutual Life Insurance Company	158		24
Commercial Union Assurance Co. of Canada	89		25
Royal Insurance Company of Canada	33		26
Sons of Scotland Benevolent Association	32		27
Guardian Insurance Company of Canada	12		28
Allianz Insurance Company of Canada	0		29
Commerce and Industry Insurance Canada	0		30
Great Lakes Reinsurance Company	0		31
Mercantile and General Reinsurance Canada	0		32
Mercantile and General Life Reinsurance	0		33
Munich Reinsurance Company of Canada	0		34
Scor Reinsurance Company of Canada	0		35
Siap Life Insurance of Canada	0		36

Sociétés	Primes souscrites (milliers dollars)	Part du marché	Rang
Swiss Insurance Company of Canada	0		37
Swiss Reinsurance Life of Canada	0		38
Trafalgar Insurance Company of Canada	0		39
SOUS-TOTAL — TORONTO	1 343 277		
SIEGE SOCIAL EN ONTARIO (sauf Toronto)			
Mutual Life Assurance Company of Canada	295 836	4.68	1
London Life Insurance Company	219 822	3.48	2
North American Life Assurance Company	114 450	1.81	3
NN Life Insurance Company of Canada	97 596	1.54	4
Metropolitan Life Insurance Canada	68 055	1.07	5
Empire Life Insurance Company	59 184	0.93	6
Zurich Life Insurance Company of Canada	48 843	0.77	7
Royal Life Insurance Company of Canada	48 824	0.77	8
Westbury Canadian Life Insurance Company	45 873	0.72	9
Travelers Insurance Company	18 843	0.29	10
Financial Life Insurance Company of Canada	15 981	0.25	11
Laurier Life Insurance Company	12 091	0.19	12
First North American Insurance Company	10 274	0.16	13
ITT Hartford Life Insurance of Canada	8 286	0.13	14
Primerica Life Insurance of Canada	6 281		15
Union du Canada assurance-vie	6 263		16
Independant Order of Foresters	5 195		17
London and Midland General Insurance Co.	4 700		18
Reliable Life Insurance Company	4 238		19
Allstate Life Insurance Company of Canada	2 529		20
Cumis Life Insurance Company	2 475		21
Co-Operators Life Insurance Company	1 911		22
Peencorp Life Insurance Company	1 425		23
Equitable Life Insurance Co. of Canada	1 231		24
CIBC Life Insurance Company Limited	1 076		25
Pafco Insurance Company Limited	347		26
Simcoe & Erie General Insurance Company	240		27
Grand Orange Lodge of British America	178		28
Aflac Insurance Company of Canada	61		29
Cumis General Insurance Company	50		30
Canadian Slovak Benefit Society	17		31
Slovak of Canada	10		32
Chrysler Life Insurance Co. of Canada	0		33
Co-Operators General Insurance Company	0		34
Economical Mutual Insurance Company	0		35
Hartford Insurance Company of Canada	0		36

Sociétés	Primes souscrites (milliers dollars)	Part du marché	Rang
Wellington Insurance Company	0		37
SOUS-TOTAL — ONTARIO sauf Toronto	1 102 185		
TOTAL DE L'ONTARIO	2 445 462		
SIEGE SOCIAL DANS L'OUEST			
Great West Life Assurance Company	168 239	2.66	1
Crown Life Insurance Company	51 413	0.81	2
North West Life Assurance Co. of Canada	4 957		3
Seaboard Life Insurance Company	4 417		4
Federated Life Insurance Company of Canada	811		5
Sovereign General Insurance Company	66		6
Worker's Bevevolent Association of Canada	20		7
Axa Pacific Insurance Company	0		8
SOUS-TOTAL — OUEST	229 923		
SIEGE SOCIAL AUX ÉTATS-UNIS			
Prudential Insurance Company of Canada	262 631	4.15	1
Metropolitan Life Insurance Company	206 602	3.27	2
Combined Insurance Company of Canada	73 265	1.16	3
Paul Revere Life Insurance Company	35 557	0.56	4
Mutual of Omaha Insurance Company	26 968	0.42	5
Knights of Columbus	10 697	0.16	6
Unum Life Insurance Company of America	10 347	0.16	7
Pennsylvania Life Insurance Company	9 730	0.15	8
American Bankers Life Assurance of Florida	8 618	0.13	9
Canado-American Association	8 048	0.12	10
Union Fidelity Life Insurance Company	6 222		11
Life Investors Insurance Co. of America	4 838		12
Provident Life and Accident Insurance Co.	4 114		13
Alexander Hamilton Life Insurance of America	3 251		14
J.C. Penney Life Insurance Company	2 871		15
American Home Assurance Company	2 839		16
Connecticut General Life Insurance Company	2 482		17
Balboa Life Insurance Company	1 399		18
Aetna Life Insurance Company	1 092		19
Travelers Insurance Company	1 074		20
United American Insurance Company	527		21
Hartford Fire Insurance Company	472		22
Amex Life Insurance Company	469		23
American Bankers Insurance of Florida	431		24
American Income Assurance Company	428		25
New York Life Insurance Company	403		26
Liberty Life Assurance Company of Boston	391		27
Allianz Life Insurance Co. of North America	318		28

Sociétés	Primes souscrites (milliers dollars)	Part du marché	Rang
General American Life Insurance Company	157		29
National Fidelity Life Insurance Company	143		30
State American Life	113		31
Equitable Life Insurance Co. of Canada	111		32
Supreme Council of The Royal Arcanum	86		33
John Hancock Mutual Life Insurance Co.	86		34
Royal McCabees Insurance Company	84		35
Principal Mutual Insurance Company	74		36
Continental Assurance Company	68		37
MIC Life Insurance Corporation	67		38
Ukrainian National Association Inc.	63		39
Continental Casualty Company	58		40
TIG Insurance Company	32		41
Massachusetts Mutual Life	30		42
Commercial Travelers Mutual Insurance Co.	29		43
Bankers Life and Casualty Company	28		44
Croatian Fraternal Union of America	23		45
Cuna Mutual Insurance Society	23		46
Mutual Life Insurance Company of New York	18		47
Minnesota Mutual Life Insurance Company	14		48
Order of United Commercial Travelers	14		49
North American Life Assurance Company	13		50
Federal Insurance Company	6		51
North American Benefit Association	2		52
Allstate Life Insurance Company	0		53
American Life Insurance Company	0		54
American Re-Insurance Company	0		55
Cologne Life Reinsurance Company	0		56
Employers Reinsurance Corporation	0		57
John Alden Life Insurance Company	0		58
Liberty Mutual Fire Insurance Company	0		59
Life Reassurance Corporation of America	0		60
NAC Reinsurance Corporation	0		61
North American Reassurance Company	0		62
Northwestern National Life Insurance	0		63
Phoenix Home Life Mutual Insurance	0		64
General Reinsurance Society	0		65
Transatlantic Reinsurance Company	0		66
Travelers Indemnity Company	0		67
Workmen's Circle	0		68
Liberty Mutual Insurance Company	(13)		69
Ford Life Insurance Company	(11)		70
SOUS-TOTAL — ÉTATS-UNIS	687 402		

Sociétés	Primes souscrites (milliers dollars)	Part du marché	Rang
SIÈGE SOCIAL EN AUTRES PAYS			
Standard Life Assurance Company	337 514	5.34	1
Norwich Union Life Insurance Society	12 539	0.19	2
Non-Marine Underwriters, Lloyd's of London	1 363		3
GAN Canada Insurance Company	572		4
Abeille réassurances	0		5
Axa réassurances	0		6
Consolidated Life Assurance Co. Limited	0		7
Munich Reinsurance Company	0		8
Mutuelle du Mans assurances	0		9
Mutuelle du Mans assurances vie	0		10
Royale Belge, Société anonyme d'assurance	0		11
Scor vie	0		12
Société anonyme française de réassurances	0		13
Sorema, Société de réassurance agricoles	0		14
Suisse de réassurances	0		15
Sumitomo Marine and Fire Insurance Co.	0		16
Transcontinental de réassurance	0		17
Unione Italiana di Riassicurazione	0		18
SOUS-TOTAL — AUTRES PAYS	351 988		
GRAND TOTAL DES PRIMES D'ASSURANCES DE PERSONNES EN 1995	6 317 433		

TABLEAU 12
ASSURANCES DE DOMMAGES¹
LES PRIMES EN 1995,

Sociétés	Primes souscrites (milliers dollars)	Part du marché	Rang
SIÈGE SOCIAL AU QUÉBEC			
Boréal Assurances Inc.	387 772	9.37	1
Groupe Commerce, Compagnie d'assurances	354 538	8.56	2
Assurances générales des Caisses populaires	326 664	7.89	3
Axa Assurances Inc.	159 683	3.85	4
Capitale, Compagnie d'assurance générale	104 810	2.53	5
Union Canadienne, Compagnie d'assurances	94 162	2.27	6
Missisquoi, Compagnie d'assurance	84 930	2.05	7
Bélaïr, Compagnie d'assurance Inc.	71 863	1.73	8
Sécurité, Assurances générales Inc.	69 941	1.69	9
Fédération, Compagnie d'assurances du Canada	50 915	1.23	10
Sécurité nationale, Compagnie d'assurances	49 622	1.19	11
Société nationale d'assurance Inc.	48 189	1.16	12
Unique, Compagnie d'assurances générales	29 427	0.71	13
Garantie, Assurance de l'Amérique du Nord	29 217	0.70	14
Jevco, Compagnie d'assurances	22 413	0.54	15
Compagnie d'assurance du Québec	21 512	0.52	16
SSQ, Société d'assurances générales Inc.	18 811	0.45	17
Boréal assurances agricoles Inc.	18 305	0.44	18
Industrielle-Alliance, Assurances générales	16 235	0.39	19
Groupe Estrie-Richelieu, Co. d'assurance	15 851	0.38	20
Barreau du Québec	11 345	0.27	21
Promutuel réassurance	10 599	0.21	22 *
Dorchester, Mutuelle d'assurance générale	9 146	0.18	23 *
Union québécoise, Assurances générales	8 866	0.18	24
Alpha, Compagnie d'assurances Inc.	7 822		25
Lévisienne-Orléans, Mutuelle d'assurance	7 654		26 *
Coopérants, Assurances générales	7 435		27
Gaspésie-Les Îles, Mutuelle d'assurance	7 265		28 *
Lotbinière, Mutuelle d'assurance	6 932		29 *
Beauce, Mutuelle d'assurance	6 814		30 *
Coaticook-Sherbrooke, Mutuelle d'assurance	6 574		31 *
Portneuvienne, Mutuelle d'assurance	6 572		32 *
Appalaches, Mutuelle d'assurance	6 227		33 *
Lac Saint-Jean, Mutuelle d'assurance	6 149		34 *

1. Le tableau 12 reproduit les primes des assurances de dommages en 1995. Les données sont extraites du Rapport du surintendant des assurances 1995, L'inspecteur général des institutions financières.

Sociétés	Primes souscrites (milliers dollars)	Part du marché	Rang
Outaouais, Mutuelle d'assurance	6 055		35 *
Abitibiennne, Mutuelle d'assurance	6 038		36 *
Les Prairies, Mutuelle d'assurance	5 490		37 *
Deux-Montagnes, Mutuelle d'assurance	5 227		38 *
Kamouraska, Mutuelle d'assurance	5 014		39 *
Chambre des notaires du Québec	4 997	0.12	40
Lanaudière, Mutuelle d'assurance	4 813		41 *
Fabriques de Québec, Assurance mutuelle	4 553	0.11	42
Bellechasse, Mutuelle d'assurance	4 513		43 *
Valmont, Mutuelle d'assurance	4 481		44 *
Promutuel de l'Est, Mutuelle d'assurance	4 451		45 *
Frontenac, Mutuelle d'assurance	4 423		46 *
Rivière-du-Loup, Mutuelle d'assurance	4 342		47 *
Saguenay, Mutuelle d'assurance	4 290		48 *
Verchères, Mutuelle d'assurance	4 187		49 *
Lac St-Pierre, Mutuelle d'assurance	4 166		50 *
Fabriques de Montréal, Assurance mutuelle	4 159	0.10	51
Soulanges, Mutuelle d'assurance	3 955		52 *
L'Islet, Mutuelle d'assurance	3 883		53 *
Mauricienne, Mutuelle d'assurance	3 878		54 *
Bois-Francs, Mutuelle d'assurance	3 747		55 *
Haut St-Laurent, Mutuelle d'assurance	3 733		56 *
Montmagny, Mutuelle d'assurance	3 609		57 *
La Vallée, Mutuelle d'assurance	2 851		58 *
Val St-François, Mutuelle d'assurance	2 830		59 *
Vaudreuil, Mutuelle d'assurance	2 765		60 *
Rouyn-Noranda-Témisc., Mutuelle d'assurance	2 685		61 *
Ordre des dentistes du Québec	2 637		62
Drummond, Mutuelle d'assurance	2 287		63 *
Charlevoix-Montmorency, Mutuelle d'assurance	2 240		64 *
Bagot, Mutuelle d'assurance	2 180		65 *
Canassurance, Assurances générales	1 788		66
Témiscouata, Mutuelle d'assurance	1 502		67 *
Ordre des architectes du Québec	843		68
Mutuelle d'Église de l'Inter-Ouest	431		69
St-Maurice, Mutuelle d'assurance	(9)		70 *
SOUS-TOTAL — QUÉBEC	2 213 294		
SIÈGE SOCIAL DANS LES MARITIMES			
Halifax Insurance Company	432		1
SOUS-TOTAL — MARITIMES	432		

Sociétés	Primes souscrites (milliers dollars)	Part du marché	Rang
SIEGE SOCIAL À TORONTO			
General Accident Assurance Co. of Canada	220 211	5.32	1
Royal Insurance Company of Canada	150 218	3.63	2
Guardian Insurance Company of Canada	140 586	3.39	3
Lombard General Insurance of Canada	93 837	2.26	4
Chubb Insurance Company of Canada	64 073	1.54	5
Allianz Insurance Company of Canada	54 720	1.32	6
Commercial Union Assurance of Canada	54 332	1.31	7
Canadian General Insurance Company	46 621	1.12	8
Traders General Insurance Company	34 926	0.84	9
Canadian Surety Company	29 494	0.71	10
Dominion of Canada General Insurance	27 099	0.65	11
Cigna Insurance Company of Canada	26 721	0.64	12
Markel Insurance Company of Canada	25 448	0.61	13
Citadel General Insurance Company	24 640	0.59	14
Commerce and Industry Insurance of Canada	20 280	0.49	15
Canada Life Casualty Insurance Company	17 825	0.43	16
Scottish & York Insurance Company of Canada	15 980	0.38	17
Gerling Global General Insurance Company	13 366	0.32	18
Lombard Insurance Company	12 131	0.29	19
Boiler Inspection and Insurance Company	8 753	0.21	20
Trafalgar Insurance Company of Canada	7 826	0.18	21
Victoria Insurance Company of Canada	2 297		22
Zurich Insurance Company	1 556		23
Canadian Group Underwriters Insurance Co.	1 484		24
Aetna Casualty & Surety Company of Canada	915		25
Seaboard Company of Canada	519		26
Northern Indemnity Inc.	90		27
Mortgage Insurance Company of Canada	57		28
Consolidated General Insurance Co. Limited	1		29
Gerling Global Reinsurance Company	0		30
Great Lakes Reinsurance Company	0		31
Mercantile and General Reinsurance Company	0		32
Munich Reinsurance Company of Canada	0		33
Scor Reinsurance Company of Canada	0		34
Swiss Reinsurance Company of Canada	0		35
SOUS-TOTAL — TORONTO	1 096 006		
SIEGE SOCIAL EN ONTARIO (sauf Toronto)			
Allstate Insurance Company of Canada	67 721	1.63	1
Wellington Insurance Company	35 886	0.86	2
Pafco Insurance Company Limited	23 959	0.57	3
Simcoe & Erie General Insurance Company	16 007	0.38	4
Prudential of America General Insurance Co.	14 602	0.35	5

Sociétés	Primes souscrites (milliers dollars)	Part du marché	Rang
Personal Insurance Company of Canada	13 914	0.33	6
GAN Canada Insurance Company	9 830	0.23	7
Cumis General Insurance Company	8 948	0.21	8
Economical Mutual Insurance Company	8 412	0.20	9
First North American Insurance Company	5 910	0.14	10
Coseco Insurance Company	5 609	0.13	11
Kingsway General Insurance Company	4 709	0.11	12
London Guarantee Insurance Company	2 486		13
Co-Operators General Insurance Company	1 400		14
Legacy General Insurance Company	1 305		15
Elite Insurance Company	809		16
London and Midland General Insurance Co.	384		17
John Deere Insurance Company of Canada	328		18
GE Capital, Mortgage Insurance Co.	204		19
Axa assurances du Canada	21		20
Hartford Insurance Company of Canada	10		21
Anglo Canada General Insurance Company	0		22
Old Republic Insurance Company of Canada	(11)		23
SOUS-TOTAL — ONTARIO sauf Toronto	222 443		
TOTAL DE L'ONTARIO	1 318 449		
SIEGE SOCIAL DANS L'OUEST			
Wawanesa Mutual Insurance Company	87 426	2.11	1
Sovereign General Insurance Company	16 609	0.40	2
Axa Pacific Insurance Company	9 303	0.22	3
Federated Insurance Company of Canada	6 505	0.15	4
Commonwealth Insurance Company	5 534	0.13	5
Grain Insurance and Guarantee Company	129		6
Western Surety Company	7		7
SOUS-TOTAL — OUEST	125 513		
SIEGE SOCIAL AUX ÉTATS-UNIS			
American Home Assurance Company	46 918	1.13	1
Liberty Mutual Insurance Company	31 543	0.76	2
Continental Assurance Company	21 109	0.51	3
Lumbermen's Underwriting Alliance	16 037	0.38	4
American Bankers Insurance Co. of Florida	13 545	0.32	5
Allendale Mutual Insurance Company	12 540	0.30	6
St-Paul Fire and Marine Insurance Company	11 562	0.27	7
Reliance Insurance Company	11 494	0.27	8
Affiliated FM Insurance Company	10 448	0.25	9
Travelers Indemnity Company	10 103	0.24	10
Lumbermens Mutual Casualty Company	9 684	0.23	11
Protection Mutual Insurance Company	8 906	0.21	12

Sociétés	Primes souscrites (milliers dollars)	Part du marché	Rang
Arkwright Mutual Insurance Company	8 126	0.19	13
Hartford Fire Insurance Company	7 475	0.18	14
Continental Casualty Company	7 135	0.17	15
Motors Insurance Corporation	6 104	0.14	16
American Credit Indemnity Company	4 620	0.11	17
Security Insurance Company of Hartford	3 366		18
American Road Insurance Company	2 500		19
Chrysler Insurance Company of Canada	1 932		20
Employers Reinsurance Corporation	1 161		21
Great American Insurance Company	805		22
Home Insurance Company	671		23
Employers Insurance of Wausau a Mutual Co.	379		24
TIG Insurance Company	207		25
Liberty Mutual General Insurance Company	205		26
Fireman's Fund Insurance Company	193		27
Federal Insurance Company	163		28
New Hampshire Insurance Company	97		29
Sentry Insurance a Mutual Company	95		30
First American Title Insurance Company	89		31
Marine Indemnity Insurance Co. of America	89		32
American National Fire Insurance Company	84		33
Protective Insurance Company	44		34
NAC Reinsurance Corporation	17		35
Calvert Insurance Company	10		36
Allstate Insurance Company	1		37
American Re-Insurance Company	0		38
Chicago Title Insurance Company	0		39
Christiania General Insurance of New York	0		40
General Reinsurance Corporation	0		41
Niagara Fire Insurance Company	0		42
Providence Washington Insurance Company	0		43
Scor Reinsurance Company	0		44
Stewart Title Guaranty Company	0		45
Transatlantic Reinsurance Company	0		46
SOUS-TOTAL ÉTATS-UNIS	249 457		
SIEGE SOCIAL EN AUTRES PAYS			
Non-Marine Underwriters, Lloyd's of London	104 743	2.53	1
Zurich Insurance Company	104 418	2.52	2
Commercial Union Assurance Company	5 026	0.12	3
Maritime Insurance Company Ltd	4 491	0.10	4
Ecclesiastical Insurance Office Public Ltd	3 284		5
Trade Indemnity PLC	2 998		6
British Aviation Insurance Company Limited	2 566		7

Sociétés	Primes souscrites (milliers dollars)	Part du marché	Rang
London Assurance	1 874		8
Baloise, Compagnie d'assurances	854		9
Tokio Marine and Fire Insurance Co. Limited	711		10
Yasuda Fire and Marine Insurance Co. Limited	139		11
Mitsui Marine and Fire Insurance Co. Limited	130		12
Sumitomo Marine and Fire Insurance Company	25		13
Skandia Insurance Company Limited	20		14
Nippon Fire and Marine Insurance Co. Limited	19		15
New Rotterdam Insurance Company	5		16
Aviation and General Insurance Co. Limited	4		17
Abeille réassurances	0		18
Axa réassurance	0		19
Helvetia, Compagnie Suisse d'assurances	0		20
Munich Reinsurance Company	0		21
Mutuelle du Mans	0		22
Norwich Union Fire Insurance Society Ltd	0		23
Société anonyme française de réassurances	0		24
Sorema, Société de réassurances agricoles	0		25
Suisse de réassurances	0		26
Transcontinentale, Compagnie de réassurance	0		27
Union Suisse, Compagnie générale d'assurances	0		28
Unione Italiana di Riassicurazione S.P.A.	0		29
Aegon Insurance Company (U.K.) Limited	(17)		30
SOUS-TOTAL — AUTRES PAYS	231 290		
GRAND TOTAL DES PRIMES D'ASSURANCES DE DOMMAGES EN 1995	4 138 435		

(*) Assureurs associés au Groupe Promutuel primes souscrites de 183 567 (milliers de dollars)

Tableau 13
ACTIF 1995 DES ASSUREURS DE PERSONNES¹

	ACTIF (milliers de dollars)
SIÈGE SOCIAL AU QUÉBEC	
Ass. d'hosp. du Québec	76 556
Axa	104 634
Banque nationale	35 898
Canassurance-vie	108 662
Casacalenda (citoyens de)	365
Desjardins/Laurentienne	4 217 828
Entraide	20 073
Entraide des Israélites	690
Excellence	23 660
Frais funéraires inc.	935
Industrielle-Alliance Vie	4 636 795
Internationale	2 087
Italo-canadiens	1 339
Laurentienne-corporation	950 398
MFQ-Vie	833 501
Personnelle Vie	28 847
Policiers mun. de Québec	1 461
Promotuel Vie	34 105
RGA	206 018
Rousseau & Frère	256
Solidarité	211 466
SSQ-Vie	1 157 469
St-Laurent	76 466
St-Zacharie	1 032
Standard Life-Canada	14 852
Survivance	117 739
Union Canadienne	38 503
Union-Vie	172 147
Vigilance	437
SOUS-TOTAL — QUÉBEC	13 074 219
SIÈGE SOCIAL DANS LES MARITIMES	
Assomption	354 599
Maritime-Vie	3 395 155
SOUS-TOTAL — MARITIMES	3 749 754

1. Le tableau 13 présente l'actif canadien de chaque assureur de personnes selon la province ou la région du siège social. Les chiffres sont extraits du Rapport annuel sur les assurances 1995, *L'Inspecteur général des institutions financières Québec*.

	ACTIF (milliers de dollars)
SIÈGE SOCIAL À TORONTO	
Actra	37 308
Aetna-Vie du Canada	2 161 829
American International	58 129
Canada sur la Vie	17 222 384
Canadian Trinity Life	27 790
Cigna du Canada-Vie	52 783
Colonia	563 093
Fils de L'Écosse	11 201
Gerling Globale-Vie	299 003
Héritage	9 870
Impériale	3 246 160
Manufacturers-Vie	27 485 860
Mercantile et Gén.-Vie	841 774
Nationale du Canada	1 934 226
Professionnels-Vente	26 506
Prudentielle D'Amérique-Vie	176 444
Scotia-Vie	17 621
SIAP	223 396
Suisse de réass. Vie	688 292
Sun Life du Canada	29 835 871
Toronto Mutual Life	93 422
Transamerica du Canada	1 330 244
Union Comm. du Can.-Vie	773 371
Western-Vie	28 825
SOUS-TOTAL—TORONTO	87 145 402
SIÈGE SOCIAL EN ONTARIO (SAUF TORONTO)	
AFLAC du Canada	15 782
Allstate du Canada-Vie	437 457
Canadian Slovak League	2 293
Chrysler du Canada-Vie	5 513
CIBC	164 115
Co-Operators-Vie	1 162 052
Cumis-Vie	350 378
Empire	1 211 696
Équitable-Vie	764 626
Financial du Canada	192 842
Forestiers (Ordre Ind.)	4 555 109
Grande Lodge D'Orange	20 223
Itt Hartford du Canada	117 835
Laurier	160 992
London Life	13 137 335
Métropolitaine du Canada	775 120

	ACTIF (milliers de dollars)
Mutuelle du Canada	18 075 260
NN-Ass.-Vie du Canada	969 020
Nord Américaine-Vie	5 583 634
Penncorp	16 455
Première du Canada	21 831
Primerica du Canada	115 454
Reliable	52 644
Royale Vie du Canada-Lte	737 296
Slovaques du Canada	2 301
Union du Canada	55 990
Voyageur (Cie D'Ass.)	73 809
Westbury Canadienne	321 148
Zurich du Canada-Vie	685 553
SOUS-TOTAL-ONTARIO SAUF TORONTO	49 783 763
TOTAL DE L'ONTARIO	136 929 165
SIÈGE SOCIAL DANS L'OUEST	
Crown	6 018 820
Federated du Canada-Vie	34 856
Great-West	11 578 726
North West du Canada	553 256
Seaboard-Vie	1 125 565
Travailleurs du Canada	6 377
SOUS-TOTAL-OUEST	19 317 600
SIÈGE SOCIAL AUX ÉTATS-UNIS	
Aetna-Vie	67 023
Alexander Hamilton	23 649
Allianz D'Amérique	44 889
Allstate-Vie	2 629
American Bankers-Vie	50 503
American Income	17 499
American Life	9 307
Amex Life	6 883
Arcane Royal	8 406
Balboa	38 734
Bankers Life And Casualty	4 284
Canado-Américaine	21 360
Cercle Des Ouvriers	363
Chevaliers De Colomb	514 742
Cologne Life	11 202
Combined d'Amérique	275 476
Commercial Travelers	1 006
Connecticut General Life	55 477

	ACTIF (milliers de dollars)
Continental Assurance	4 280
Croatian Fraternal Union	6 033
Cuna Mutuelle	41 424
Équitable Life	17 706
Ford	23 720
General American-Vie	361 440
Investors	123 787
J.C. Penney	47 479
John Alden	1 682
John Hancock	22 640
Liberté Life-Boston	11 516
Life Reassurance	71 267
Massachusetts Mutual Life	10 401
Métropolitaine-Vie	5 725 173
MIC (Ass-Vie)	8 290
Minnesota Mutual	1 355
National Fidelity	3 863
New York (Mutuelle)	17 374
New York Life	144 601
North America-Vie	36 383
North American Benefit	8 341
North American-Cie Reass	3 904
Northwestern	34 576
Omaha (Mutuelle D')	400 399
Paul Revere	651 054
Pennsylvania Life	137 120
Phoenix Home Life	1 447
Principal Mutual	10 474
Provident	153 862
Prudentielle D'Amérique	5 323 407
Royal Maccabees	9 159
State Mutual Life	4 732
Travelers	37 487
Ukrainienne	19 052
Union Fidelity	71 840
United American	16 138
Unum D'Am.rique	191 090
Voyageurs de Com. Amériq.	2 235
SOUS-TOTAL-ÉTATS-UNIS	14 910 163
SIÈGE SOCIAL EN D'AUTRES PAYS	
Abeille Réassurances	45 755
Gan Vie	13 518
Munich	746 619

	ACTIF (milliers de dollars)
Mutuelle Du Mans Vie	5 563
Norwich Union-Vie	529 889
Royale Belge	72 200
Scor Vie	109 010
Société Anonyme Française	4 600
Standard Life	10 450 724
Suisse de Réassurances	92 580
Unione Italiana	9 284
SOUS-TOTAL—AUTRES PAYS	12 079 742
GRAND TOTAL ACTIF 1995 DES ASSUREURS DE PERSONNES	200 060 643

Tableau 14
ACTIF 1995
ASSURANCES DE DOMMAGES¹

	ACTIF (milliers de dollars)
SIÈGE SOCIAL AU QUÉBEC	
Abitibiennne	5 814
Alpha	11 644
Appalaches	6 515
Axa	211 554
Bagot	9 232
Barreau du Québec	71 116
Beauce	10 743
Bélair Inc	192 704
Bellechasse	14 581
Bois-Francis	5 563
Boréal	498 285
Boréal-Agricoles	33 496
Caisses Desjardins	396 394
Canassurance-Gén	13 070
Capitale	148 372
Chambre des Notaires	43 004
Charlevoix-Montmorency	2 479
Coaticook-Sherbrooke	5 576

1. Le tableau 14 reproduit les primes des assurances de dommages en 1995. Les données sont extraites du Rapport du surintendant des assurances 1995. L'inspecteur général des institutions financières.

	ACTIF (milliers de dollars)
Coopérants-Gén	10 048
Deux-Montagnes	8 780
Dorchester	15 312
Drummond	2 184
Est	5 121
Fabriques de Montréal	33 601
Fabriques de Québec	55 201
Fédération	77 199
Frontenac	4 142
Garantie	476 367
Gaspésie-Les Îles	5 640
Groupe Commerce	582 216
Groupe Estrie-Richelieu	36 586
Haut St-Laurent	5 276
Industrielle-Alliance Gén	23 036
Inter-Ouest	3 107
Jevco	28 016
Kamouraska	9 468
L'Islet	6 755
Lac St-Jean	5 163
Lac St-Pierre	7 420
Lanaudière	6 492
Lévisienne-Orléans	6 238
Lotbinière	12 774
Mauricienne	3 011
Missisquoi	147 130
Montmagny	4 395
Ordre des Architectes	486
Ordre des Dentistes	10 247
Outaouais	4 344
Portneuvienne	10 218
Prairies	4 637
Promutuel Réassurance	108 563
Québec (Cie D'Ass.)	331 384
Rivière-Du-Loup	5 670
Rouyn-Noranda-Témiscam.	2 080
Saguenay	2 683
Sécurité	89 676
Sécurité Nationale	250 387
Société Nationale	56 840
Soulanges	5 794
SSQ-Générales	27 026
St-Maurice	19 139
Témiscouata	1 032

	ACTIF (milliers de dollars)
Union Canadienne	98 742
Union Québécoise	10 276
Unique-Gén.	25 983
Val St-Francois	2 662
Vallée	2 731
Valmont	5 670
Vaudreuil	2 468
Verchères	3 458
SOUS-TOTAL-QUÉBEC	4 343 016
SIÈGE SOCIAL DANS LES MARITIMES	
Halifax-Gén	324 348
SOUS-TOTAL-MARITIMES	324 348
SIÈGE SOCIAL À TORONTO	
Aetna du Canada	57 091
Allianz du Canada	344 364
Assureurs-Groupes	60 587
Canada-Vie	166 986
Canadian Surety	272 907
Canadienne Générale	529 803
Chubb du Canada	501 467
Cigna du Canada -Gén	327 057
Citadelle	378 344
Commerce et Industrie	120 920
Consolidated	10 156
Dominion du Canada	895 046
General Accident	1 915 610
Gerling Globale-Gén	144 642
Gerling Globale-Réass.	102 961
Grands Lacs	337 043
Guardian du Canada	880 618
Hypothèques du Canada	203 789
Indemnité du Nord	22 600
Inspect. & Ass. Chaudière	80 492
Lombard (Cie Canadienne)	436 839
Lombard (Cie D'Ass.)	408 293
Markel	185 940
Mercantile et Gén.-Gén.	213 118
Munich du Canada	394 596
Royale du Canada	1 979 057
Scor-Canada	189 050
Scottish & York	174 327
Seaboard du Canada	23 833

	ACTIF (milliers de dollars)
Suisse de Réass. Canada	428 198
Traders Générale	118 329
Trafalgar du Canada	82 672
Union Comm. du Can.-Gén	767 664
Victoria du Canada	48 243
Zurich du Can.-Indemnité	583 344
SOUS-TOTAL-TORONTO	13 385 986
SIÈGE SOCIAL EN ONTARIO (SAUF TORONTO)	
Allstate du Canada	941 829
Ancienne République Can.	43 219
Anglo Canada	120 418
Axa (Canada)	314 451
Co-Operators-Générale	1 619 346
Coseco	67 220
Cumis-Gén.	50 476
Economical	1 376 289
Elite	74 144
Gan Canada	88 622
GE Capital	75 350
Hartford du Canada	20 917
John Deere	15 243
Kingsway	72 975
Legacy	9 719
London Et Midland	80 936
London Garantie	84 253
Nord-Américaine, Première	19 622
Pafco	116 759
Personnelle-Gén.	232 919
Prudentielle d'Amér.-Gén	253 138
Simcoe & Erie	323 426
Wellington	597 138
SOUS-TOTAL-ONTARIO SAUF TORONTO	6 598 409
TOTAL DE L'ONTARIO	19 984 395
SIÈGE SOCIAL DANS L'OUEST	
Axa Pacifique	381 366
Commonwealth	326 345
Federated du Canada-Gén.	108 841
Grain	26 179
Souveraine-Gén.	162 008
Sureté de l'Ouest	10 775

	ACTIF (milliers de dollars)
Wawanesa	1 717 500
SOUS-TOTAL-OUEST	2 733 014
SIÈGE SOCIAL AUX ÉTATS-UNIS	
Affiliated FM	22 697
Allendale Mutual	102 699
Allstate	22 488
Américaine-Réass	260 092
American Bankers	86 139
American Home	532 129
American National Fire	2 651
American Road	27 239
Arkwright	40 546
Calvert	7 217
Chicago Title	659
Christiania	40 344
Chrysler Insurance	19 409
Continental	476 761
Continental Casualty	51 364
Crédit A.C.I.	14 743
E.R.C. (Soc. de Réass.)	320 082
Employeurs De Wausau	95 726
Fédérale	13 634
Fireman'S Fund	30 399
Great American	19 661
Hartford Fire	201 187
Home	64 790
Indemnité Maritimes	7 773
Liberté Mutuelle	716 603
Liberté Mutuelle-Gén	65 412
Lumbermen's Underwriting	71 721
Lumbermens Mutual	215 655
Motors	311 516
Nac	36 827
New Hampshire	47 826
Niagara	21 466
Protection	159 490
Protectrice	6 070
Providence Washington	5 586
Reliance	165 110
Saint Paul	363 908
Scor	9 996
Sécurité de Hartford	48 104
Sentry	12 712

	ACTIF (milliers de dollars)
Sociét. Générale de Réass	274 928
Stewart	1 488
Tig	25 372
Titres First American	5 314
Transatlantique	98 684
Travelers Indemnité	89 225
SOUS-TOTAL-ÉTATS-UNIS	5 213 442
SIÈGE SOCIAL EN D'AUTRES PAYS	
Abeille Réassurances	210 825
Aegon	7 416
Aviation & Général	9 236
Axa Réassurance	212 596
Baloise	34 643
British Aviation	23 638
Ecclesiastiques	47 281
Helvetia	56 717
Lloyd'S de Londres	1 091 416
London	47 018
Maritime	17 766
Mitsui	8 387
Munich	269 666
Mutuelle du Mans	63 322
Nippone	26 145
Norwich Union (Incendie)	7 921
Nouvelle Rotterdam	28 566
Skandia	20 884
Société Anonyme Française	125 750
Sorema	64 261
Suisse De Réassurances	87 607
Sumitomo	13 591
Tokio	22 648
Trade Indemnity	10 200
Transcontinentale	15 334
Union Commerciale Limitée	51 306
Union Suisse	57 199
Unione Italiana	8 796
Yasuda	18 607
Zurich	1 608 096
SOUS-TOTAL-AUTRES PAYS	4 266 838
ACTIFS 1995, ASSURANCES DE DOMMAGES	36 865 053



*il s'agit de convaincre l'épargnant
... que les dollars dont il dispose
représentent une force
qu'il faut employer
au bénéfice de la collectivité
dont dépendent dans une large mesure
le bien-être et le progrès
des individus.*

*Or pour éduquer
il faut un but et des convictions.
Et c'est ce qui manque le plus
aux Canadiens français.*

*Esdras Minville
Plan et aménagement, 375*



La vieille folle... Elle radote... 1917-1997

L'Action nationale est octogénaire.
Elle a défié toutes les tempêtes.
Toutes les batailles elle a vécu.

L'idée d'un pays, elle a semé.
Le temps de la récolte est venu.
Hélas ! les politiciens sommeillent.

Mais la revue conserve l'espoir.
Elle fixe le cap sur l'avenir.
Son verre est à moitié plein.

Hélas ! il ne sera pas possible
de raconter le chemin parcouru,
faute de ressources matérielles.

Mais au fil des mois, la revue
présentera le fil conducteur
de sa pensée et de ses combats.

Elle publiera de larges extraits
d'articles parus depuis 1917
qui s'insèrent dans l'actualité.

L'observateur averti
constatera le perpétuel
recommencement d'un
peuple sans mémoire.

*« La jeunesse de l'esprit
quand on est plus jeune,
c'est la plus belle des jeunessees. »*

La pensée sociale

Vers la supériorité

Édouard Montpetit

Notre capital humain

Antonio Perrault

L'école s'adaptera-t-elle ?

Victor Barbeau

Les logis de la misère

André Laurendeau

Organiser le travail

Rosaire Morin

Janvier 1917

Vers la supériorité

ÉDOUARD MONTPETIT¹

... **U**ne minorité qui s'enlise dans la satisfaction de soi-même, qui vit uniquement des gloires du passé sans y rien ajouter et qui en fait ainsi une pesée plutôt qu'un stimulant, qui renonce à lutter par un incessant progrès mis au service de ses légitimes aspirations, est déjà menacée par la mort. Car le nombre est loin d'être tout. Il a cela d'excellent lorsqu'il est moindre, qu'il incite à l'union des forces. À cause de cela, des petits peuples ont été merveilleux de résistance....

C'est le sens profond... de notre histoire, inspiratrice d'énergie. À chaque génération son rôle et sa peine. *Il s'est agi pour nos pères de réparer d'abord la défaite.* Ils se sont piétés dans le souvenir. Vivre et se développer, quoi qu'il advienne, fut le premier souci. C'était, en constituant le nombre, établir un fait...

Aujourd'hui, les temps sont changés. Un élément nouveau : la richesse est apparue. Au double devoir que nous a légué le passé, s'ajoute celui d'être de notre époque en manifestant sur un terrain nouveau nos activités renouvelées et instruites. Pour beaucoup... la question nationale est une question économique. Non pas, comme on voudrait parfois nous le faire dire, que la fortune soit le bien suprême. Elle n'est qu'un moyen mais combien fort. Nous ne pouvons pas négliger d'y recourir. *La conquête économique doit*

1. *L'Action française*, janvier 1917, pp. 1 - 7.

être pour nous la réalité de demain... Possédant l'aisance, nous serons naturellement enclins à cultiver la pensée, à rechercher l'expression, à répandre l'art...

La valeur de l'instruction

C'est l'instruction qui nous assurera cette conquête. Pour le moment, il nous semble que tout notre effort doit tendre à créer ce faisceau de compétences : une élite, à qui nous confierons de répandre, par l'exemple et par la parole, les idées sur lesquelles nous nous serons accordés, les idées nécessaires qui prendront ainsi la valeur de vérités banales.

... Nous revenons ainsi à la science, à l'enseignement, à l'école. C'est le creuset où se forment les spécialistes... Il ne suffit pas d'exercer son métier ; il faut avoir, en sus, des idées générales. L'école franchie, l'expérience commence que complète, que doit compléter, la culture individuelle. *Mais l'école demeure le centre où l'on s'attarde à apprendre, où se prépare l'avenir.* Aussi devrions-nous fréquenter les écoles déjà créées, en établir d'autres au besoin pour chaque spécialité, répandre l'enseignement des sciences appliquées et des sciences politiques et parfaire ces premières leçons ... en envoyant nos jeunes gens étudier à l'étranger.

Les nations comme les individus sont susceptibles de se perfectionner. Avant tout, elles doivent donner un but à leurs efforts, nourrir leurs forces, les organiser, les décupler et en diriger le faisceau vers les réalisations immédiates... L'individu n'est fort que par le groupe qui l'utilise et le complète. Il serait exagéré de lui demander de tout savoir, de tout prévoir. Il suffit que, instruit de son rôle, exécutant l'acte qui lui est confié, il assure l'œuvre que poursuit la collectivité.

Donc, instruire d'abord, organiser et grouper ensuite, distribuer les tâches, exiger que chacune soit remplie scientifiquement : voilà la discipline des forces d'une nation, où nous n'entendons

pas faire sombrer la liberté d'action, l'initiative, la spontanéité, la débrouillardise...

Il nous faut des hommes, écrit M. Henri Hauser... Créons des hommes, créons des compétences. Et, lorsque nous y serons parvenus, ne les laissons pas s'épuiser dans des recherches sans résultats... Consultons-les. Ces hommes nous donneront le plan de l'édifice auquel chacun travaillera.

L'édifice ! S'imagine-t-on encore qu'une œuvre quelconque puisse naître et se développer sans le secours d'un esprit qui l'anime et la dirige ? Et que dire des destinées de tout un peuple ? Croit-on qu'elles se réaliseront par le seul effet d'un harmonieux hasard ? *Partout il faut, pour triompher, une ligne de conduite tracée d'avance et des individus qui sachent où ils vont et qui donnent plein rendement...*

L'avenir est à ce prix. Pour persévérer et survivre ; pour prouver que nous sommes ceux que nous croyons être et manifester notre personnalité ; pour garder notre langue, véhicule de notre histoire, expression immatérielle et totale de tout un peuple, qui constitue pour l'homme, où qu'il soit, un droit naturel et sacré ; pour que vive en nous notre raison d'être et pour qu'elle éclate aux yeux de tous et s'impose comme une réalité nécessaire, intangible ; ... *préparons-nous dans le culte de la supériorité !*

Octobre 1926

Utilisation de notre capital humain

ANTONIO PERRAULT¹

... **L**a survivance des Canadiens français repose sur leur nombre, sur leur santé physique et morale, leur culture intellectuelle, leur armature économique, sur l'emploi qu'ils feront de tous ces avantages. Le nombre d'abord... Un peuple réduit à une poignée d'individus ne saurait résister à l'assaut des autres nations... Nous étions en 1665, 3,215... M. Édouard Montpetit prévoit, qu'en 1960, nous serons environ six millions...

...Si le poids de cette enquête penche du côté de la population des campagnes, notre revue n'oublie point toutefois celle des villes. Nous n'arrêterons pas le cours des choses. Notre société moderne consacrerà, dans une proportion de plus en plus grande, ses activités à l'industrie... Je souhaite que, de l'article du R.P. Adélaré Dugré, l'on note soigneusement le mot de la fin. *Si nous voulons sauver notre peuple, ... il faut sauver les villes. Car c'est la ville qui mène ; la campagne suit tôt ou tard...*

Mais de ces gens de la campagne et des villes que ferons-nous ? Quel rôle joueront-ils au nord de l'Amérique comme peuple particulariste, conservant la fierté et la force de ses traditions nationales ?... Il faut... nous instruire. Et ici il conviendrait

1. *L'Action française*, octobre 1926, pp. 194 - 209.

de réviser nos programmes, stimuler notre énergie. *On ne semble pas avoir tenu compte de l'enseignement particulier qu'il convient de donner aux diverses catégories de nos enfants...*

Le mal dominant à combattre chez les Canadiens français, c'est la paresse intellectuelle, la passivité d'esprit. Nos jeunes n'étudient pas. Dans les collèges, les queues de classe sont trop longues. Dans les universités, il y a trop de jeunes hommes dont l'adversaire est le livre ; il leur donne littéralement sur les nerfs...

... Mais c'est dans nos parlements que les Canadiens français peuvent donner à leur action le plus lointain et le plus éclatant rayonnement... À Québec, les Canadiens français... portent la responsabilité de l'œuvre législative du Québec ; ils répondent devant l'opinion publique de l'administration qui s'y fait de nos finances, de nos ressources naturelles, de l'aide ou des entraves apportées par le pouvoir civil à l'orientation de notre vie économique et sociale... *Ministres et députés ne doivent jamais oublier le point de vue national dans leur œuvre législative...*

Au parlement fédéral, l'aspect est différent. Sur 245 députés, les électeurs en ont élu, le 14 septembre 1926, 60 de langue française... Le jeu parlementaire anglais reposant principalement sur l'existence de deux partis politiques, nos représentants à Ottawa n'ont point résisté ... à la tendance de se diviser les uns à droite, les autres à gauche du président de la Chambre...

Les députés canadiens-français auraient tort de rougir de leur sens national. Ils ont l'impérieux devoir de se souvenir, même à la Chambre des Communes, de quelle famille ils sont... Ce serait trahison de leur part que d'abdiquer leur âme française parce qu'ils vivent en un milieu complexe, offrant des difficultés et des obstacles. C'est à eux... d'utiliser le capital humain des Canadiens français en demeurant, même à la Chambre des Communes, au service des intérêts de leur nationalité, en facilitant son expansion, en mettant à la portée de leurs compatriotes les moyens d'y aider.

... C'est l'une des causes de l'actuelle faiblesse des Canadiens français, que leur désunion, leur manque d'unanimité sur leurs aspirations et les moyens de les satisfaire. On ne saurait... en canaliser les énergies vers la réalisation d'un haut destin, sans entente préalable sur les raisons de vivre, de durer, de grandir que peuvent et doivent entretenir les Canadiens français... Cet idéal de vie ne doit jamais être oublié si l'on veut que nos efforts cohérents et persévérants accomplissent l'œuvre nationale féconde...

Mars 1939

Le monde a changé : l'école s'adaptera-t-elle ?

VICTOR BARBEAU¹

... **L**e point de départ de toute réforme est l'école. Tout changement radical, décisif, procédera d'abord de l'homme, plus exactement de l'enfant. L'éducation a pour objet de situer cet enfant dans son temps à la fois pour son bénéfice et celui de ceux avec lesquels il devra vivre... Elle a pour objet de le synchroniser avec son époque, de le préparer à ses devoirs, à ses fonctions... Appelé à une tâche spécifique que personne ne connaît encore, il a besoin d'être intégré aussi jeune que possible dans la société... Et c'est à l'école qu'incombe cette tâche à la fois délicate et complexe...

Aussi longtemps que l'on a cru qu'elle pouvait donner à chaque enfant des recettes infaillibles de succès, on lui a permis, et ce fut un grand tort, d'exercer un pouvoir suprême. Au lieu que l'école et la famille se complètent, comme elles auraient dû logiquement le faire, l'école laissée à elle-même a pris l'habitude de travailler en marge de la société comme en marge de la famille. Elle est devenue un royaume en soi.

1. *L'Action nationale*, mars 1939, pp. 178 - 191.

... Et vous avez là... l'explication de la fausse orientation qu'elle a imprimée à notre vie... Ceux qui, les premiers, ont constaté cette erreur, ...se sont imaginés qu'il suffirait de modifier les programmes... Et c'est ce qui explique que chaque fois que nous parlons d'éducation, nous réduisons le problème à une question de plus ou de moins. *Ce qui compte, ce ne sont pas des matières, c'est la manière dont on les enseigne...*

Il me paraît extrêmement urgent que nous fassions enfin de nos enfants des hommes, ...des êtres capables de penser et d'agir par eux-mêmes. Chaque époque a ses exigences, ses besoins propres... Chaque époque se voit forcée d'y ajuster sa discipline aussi bien que son enseignement. C'est une des plus grandes erreurs, ... hélas ! que celle de croire que les méthodes anciennes conservent ...toute leur valeur, toute leur efficacité. *Le dehors des choses a changé, ainsi qu'en témoigne un simple coup d'œil jeté sur ce qui nous entoure. Le dedans des choses a changé plus encore... Le monde ne s'est pas figé...*

Pourquoi nous entêtons-nous dans un traditionalisme conformiste ? Le monde a changé. Nous n'avons pas le choix : nous devons changer nous aussi... Vouloir être de son temps n'est pas de l'opportunisme. C'est tout simplement la volonté de vivre au complet... Or, comment tout cela nous sera-t-il possible si nous persistons à mouler l'enfance dans des formes désuètes, dans des formes d'un âge qui n'avait ni nos embarras, ni nos inquiétudes ?

Si admirable qu'ait été l'éducation d'autrefois, ... elle ne répond plus à nos exigences. Il y a même déjà longtemps qu'elle n'y répond plus... L'éducation que nous recevons ... ne nous prépare pas, elle ne peut pas nous préparer au monde, à l'action. De là, l'importance pressante pour nous de la transformer, de la subordonner aux exigences de notre époque d'abord et à celles ensuite de la situation particulière dans laquelle nous nous trouvons.

À la recherche du bonheur, de la justice, du bien-être matériel, nous ne cessons d'expérimenter dans le domaine de l'action...

Quelle préparation y avons-nous puisque jusqu'à notre adolescence ce sont les autres qui ont expérimenté à notre place ? Ils ne nous ont jamais donné d'occasions de chercher, de vérifier par nous-mêmes... Or, il est arrivé, il ne peut en être autrement, que ces réponses ne tenaient aucun compte des mille et une contingences qui viennent à tout instant détruire les échafaudages les plus savants... En principe, nous avons sûrement raison. Mais en fait, nous avons tort...

Il importe donc qu'en entrant à l'école, l'enfant ne soit pas mis dans des langes. Ce qu'il sera, personne ne le sait... Mais quelque fonction qu'il remplisse plus tard, ... il est indispensable qu'il puisse s'y livrer dans la plénitude de son être. Permettez alors à cet être de s'affirmer... N'allez pas sous prétexte de le former, le rétrécir, le diminuer. Ne le dépouillez pas de sa force, de sa résistance s'il en a... Savoir vouloir, quelle puissance ! ... Tous ceux qui, dans une sphère ou dans une autre, ont exercé une action durable, profonde, ont été des volontaires. Notre pays, dans l'état lamentable où il se trouve, a besoin de volontaires... Où les prendrons-nous si l'école, si le collège ne cultivent chez nos enfants que la docilité, la soumission et la résignation ?

... Il n'y a rien de si ardu que de distinguer un bon sujet d'un second... Et comment en serait-il autrement puisque tous nos élèves, quelles que soient leurs dispositions naturelles, ...sont rigoureusement soumis à une formation *ne varietur* ? À chacun, le maître distille chaque jour une quantité égale d'un savoir égal. Chaque jour, l'on mesure de la même façon la part de chacun... *L'uniformité tue la personnalité, en tout cas elle risque fort de la tuer. C'est miracle qu'elle y résiste. Or, l'uniformité est, avec le détrempage du caractère, la clé de voûte de tout notre enseignement.*

... Aussi longtemps que nous ne saurons pas donner à chacun selon ses besoins,... selon sa conformation physique et intellectuelle, aussi longtemps nous manquerons d'hommes en possession de la plénitude de nos moyens. Comme quoi, ce n'est pas tant la politique, que ... l'enseignement qui nous nivelle...

Septembre 1947

Les logis de la misère

ANDRÉ LAURENDEAU¹

Les difficultés du logement ne sont pas chose récente au Canada... Au lendemain de la première guerre mondiale, la pénurie et le délabrement des maisons étaient signalés comme l'une des causes de la fermentation sociale.

Or voici qu'en 1947, non seulement nous n'avons pas résolu le problème mais dix ans de crise et six années d'une nouvelle guerre l'ont rendu plus général et plus épineux... Les faits sont là... *La moitié de notre population urbaine est emprisonnée dans des maisons trop petites...* Les classes moyennes, et plus encore la classe ouvrière, sont durement frappées.

... Il n'en reste pas moins que d'après nos enquêteurs canadiens, 10% de nos masses urbaines en seraient réduites à habiter des maisons vétustes et branlantes, des cabanes insuffisantes ou des fonds de cours... Les frontières entre ces logements infâmes et les habitations vraiment salubres, peuvent rester indécises ; mais dans bien des cas, il s'agit de locaux proprement inhabitables...

Pourtant, *ça compte, une maison, sa maison, son chez-soi. C'est le lieu où l'on mange et où l'on dort, où l'on passe plus de la moitié de sa vie ; là on se rassemble, là on élève ses enfants.* Dans sa maison, chacun

1. *L'Action nationale*, septembre 1947, pp. 26-38.

veut trouver un peu d'intimité, un peu d'aise, un refuge contre la pluie, contre le froid...

Il faut avoir vécu des semaines et des mois dans un logis de fortune, pour savoir quelles répercussions peut avoir sur l'individu le fait de n'avoir pas un vrai chez-soi. L'homme se sent alors inquiet, désorbité, incapable d'ambition et même de suite dans les desseins. Il se démoralise, et sa famille avec lui : les enfants peuplent les ruelles...

Or il y a parmi nous des milliers d'hommes et de femmes qui ne savent plus ce qu'est une vraie maison. À Montréal, seulement, combien n'y a-t-il pas de ces taudis indiscutables, atroces, surpeuplés, où dans quelques pièces noires, basses, humides, glaciales en hiver et torrides en été, s'entassent des êtres humains et se décomposent des familles...

Mais on ne les a pas rasés, on n'a pas reconstruit. Ces immeubles branlants ont la vie dure. On ne les détruit pas. Les autorités compétentes ne font rien, rien, rien... Le fait brutal, c'est que les Canadiens français du Québec, dans leur immense majorité, sont devenus un peuple urbain... Quand je pense au nombre de notre peuple, à sa substance, à sa matière, je dois d'abord penser au peuple ouvrier.

Or l'existence du prolétariat contemporain pose des questions qui n'ont nulle part été pleinement résolues. Nous voilà donc en plein monde moderne, en plein cœur des problèmes modernes...

Le problème du logement est vaste et complexe, il s'aggrave depuis des décades. L'initiative privée, même sous la forme la plus efficace — je veux dire sous sa forme coopérative —, ne peut le résoudre dans toute son ampleur. Il faut l'intervention du gouvernement compétent en la matière, l'État provincial.

... Il faudrait d'abord qu'un organisme nouveau, indépendant de la politique dans la mesure où la partisanerie peut le tolérer, enquête rapidement sur la situation d'ensemble, fasse connaître

son détail exact, collabore avec les municipalités et les stimule au besoin. *L'on devrait procéder sans retard à des recherches techniques qui porteraient sur les principaux obstacles à la construction : cherté de la main d'œuvre et des matériaux, méthodes désuètes, formules d'organisation sociale, etc. — afin d'essayer de parvenir à abaisser progressivement le prix de revient. Seul l'État en utilisant les organismes existants est actuellement capable de provoquer et de mener vivement de telles recherches...*

Je me suis rangé depuis quelques années du côté de ceux qui réclament un crédit urbain (ou ouvrier) : il ne s'agit plus alors seulement de résoudre le problème du logement, mais de le résoudre humainement, et dans un sens familial. Ce crédit permettrait aux ouvriers et aux petits employés, moyennant un déboursé initial de quelques cents dollars et un loyer raisonnable, de devenir propriétaires d'une maison qui convienne à leurs moyens...

Soit que l'État provincial avance lui-même les montants nécessaires pour compléter le prêt (comme dans le crédit agricole), soit qu'il utilise son crédit pour permettre aux futurs propriétaires d'obtenir des prêts à bon marché... Il amorcerait ainsi l'œuvre sociale la plus urgente dans nos villes...

Enfin, s'il est un domaine où l'intervention directe, brutale s'il le faut, de l'État provincial s'impose, en collaboration avec les municipalités, c'est bien celui des taudis. Que l'État, après un recensement rapide et l'établissement d'un projet de plus longue haleine, exproprie partout où il le faudra ; qu'il coopère avec les propriétaires raisonnables, et mette à la raison ceux qui exploitent la pire misère humaine. *Ici encore l'action immédiate s'impose, parce que l'œuvre sera longue et difficile...*

Septembre 1972

Au Québec, doit-on favoriser le chômage ou organiser le travail ?

ROSAIRE MORIN¹

... **A**u Québec le nombre des chômeurs grandit démesurément. 175,000 chômeurs coûtent en prestations au moins \$15 millions par semaine, soit \$780 millions pour l'année 1972. L'improductivité de ces chômeurs provoque des pertes de salaires qui atteignent le \$1 milliard. Les \$2 milliards de biens qui ne sont pas produits ou de services qui ne sont pas rendus appauvrissent la société.

Les \$300 millions d'impôts et de taxes... qui ne sont pas perçus à cause de biens non produits ou non consommés causent des problèmes sérieux non seulement aux gouvernants mais aussi aux gouvernés qui doivent finalement payer la facture. Il ne faut pas non plus oublier que ceux qui travaillent doivent alors acquitter un taux d'imposition plus élevé pour compenser les diminutions de taxes encourues et devoir payer les allocations versées.

Comment se fait-il qu'aucun parti politique ne dénonce cette situation intolérable qui affaiblit la vie collective, diminue la production, augmente les prix à la consommation et alourdit pour

1. *L'Action nationale*, septembre 1972, pp 42 - 44.

les travailleurs le fardeau des impôts à payer ? Comment peut-on expliquer qu'aucun dirigeant syndical ne préconise la disparition de ces prestations versées pour ne pas travailler à des personnes capables et désireuses de produire et de grandir la croissance économique du Québec ? *Pourquoi les chômeurs eux-mêmes n'expriment-ils pas à haute voix que le système des allocations les démoralise et qu'ils préféreraient être payés pour travailler ?*

Une solution pas si bête

Il faut cesser de verser des prestations de chômage à des personnes capables de travailler. Il faut même utiliser ces prestations pour le chômage dans une lutte contre le chômage. Le gouvernement du Québec est-il incapable de concevoir un plan qui paie les personnes pour travailler ? Nous ne songeons pas ici à un programme de travaux publics. Loin de nous l'idée de bâtir des bouts de chemins, de semer du gazon en hiver et de pelleter de la neige au mois de juillet.

Il serait plus réaliste de prévoir des travaux utiles et urgents dont l'exécution pourrait être réalisée immédiatement par les personnes qui sont en chômage. *Dans 87 secteurs de la fabrication, le Québec connaît une insuffisance de la production manufacturière.* En telle région, ne peut-on pas imaginer que les chômeurs puissent bâtir cette industrie adaptée aux ressources de la région et qui leur procurerait de l'emploi dès l'édification terminée ? En une autre ville, ne peut-on pas entreprendre des travaux communautaires profitables à court terme ? Là où les taudis abondent, sommes-nous incapables d'élaborer un projet d'habitations coopératives à l'accomplissement duquel les chômeurs mal logés seraient heureux de travailler ?

La solution consiste à résoudre le problème du chômeur dans chaque milieu, en utilisant rationnellement les ressources naturelles, matérielles et humaines de la localité même. *L'usage des*

prestations du chômage à faire travailler les chômeurs diminuera considérablement les grands malaises sociaux qui menacent le Québec.

L'assurance-travail

Ainsi, l'idée de l'assurance pour le travail fait disparaître les prestations et conduit à un régime de plein emploi. *Toute personne qui a besoin d'une garantie de travail s'inscrit au régime du travail.* Seul celui qui est incapable de travailler reçoit une allocation sociale. La cotisation d'un tel système ne serait probablement pas supérieure à celle de l'assurance pour le chômage. Comparé au zéro du régime actuel, un tel programme redresserait l'économie québécoise et permettrait la réalisation de centaines de projets qui ne seraient jamais accomplis sans son existence.

... Il faut désormais franchir les limites des bonnes intentions et plonger résolument dans les actions nécessaires.



*Je me suis voulu d'un pays
dont les gens
n'ont pas voulu.*

Gérald Godin



30 ans après
J'ai pensé à l'avenir

François Aquin¹

Vendredi dernier, j'ai donné ma démission comme membre du groupe parlementaire libéral et comme membre du parti libéral. Je n'ai pu, consciemment, approuver la déclaration du parti concernant le voyage du président de Gaulle sur la terre du Québec. Le voyage du président, les propos qu'il a tenus, la franchise avec laquelle il est allé au fond des choses constituent un événement historique et un pas en avant dans l'accomplissement de notre destin.

Après avoir connu l'occupation du conquérant, la tutelle de l'étranger et les trahisons de l'intérieur, le peuple québécois considère depuis quelques années que l'État du Québec est l'instrument unique de son progrès. À cet État québécois manque l'affirmation internationale, affirmation aussi vitale pour un peuple que l'est pour un homme le besoin de communiquer avec les autres. À cet État québécois manque la maturité d'un statut constitutionnel propre qui lui donnerait tous les outils nécessaires pour transformer sa situation dans le sens de l'humain et dans le sens de la liberté.

1. François Aquin, débats de l'Assemblée législative du Québec, 3 août 1967, 4995-4997. Le jeudi 3 août 1967, monsieur François Aquin, député de Dorion, prononçait à l'Assemblée législative du Québec, un discours historique que nous reproduisons. Depuis longtemps, le Québec parle, mais il marche à quatre milles à l'heure dans une époque laser.

Le général de Gaulle n'est pas venu ici nous dire quoi penser ni quoi faire. Il est venu offrir l'appui de la France à la marche de notre évolution nationale. Pourquoi refuser la main tendue ? Pourquoi brandir le mythe du Québec abandonné par la France, mythe qui a été fabriqué pour masquer la francophobie de nos notables et pour absoudre un conquérant qui pendant près d'un siècle a empêché par la force toute communication avec la mère patrie ? Pourquoi chercher refuge dans le juridisme classique de l'ingérence diplomatique ? Pourquoi s'effrayer de la réaction des forces qui veulent garder le Québec en servitude ? Je suis de ceux qui ont accepté la main tendue. Charles de Gaulle a compris les aspirations profondes du peuple québécois désireux de libération et d'affranchissement. Il a saisi le tréfonds du drame vécu par nos compatriotes qui sont pauvres dans un pays riche, citoyens de seconde classe dans leur propre cité, forcés de travailler dans la langue des maîtres, étrangers sur le sol même de leur patrie, déchirés entre ce qu'ils sont et ce qu'ils voudraient être.

Au cri de « Vive le Québec libre ! » c'est de l'âme de tout un peuple opprimé et brimé qu'est montée soudainement comme une réponse l'acclamation triomphale du 24 juillet. Il devenait exorcisé, ce mot de liberté, qu'avant certains osaient à peine murmurer, ce mot de liberté qui appartient pourtant à l'humanité, qui appartient aux nations, qui appartient à l'homme.

Ce jour-là, le président a révélé le Québec à beaucoup de Québécois et il a révélé les Québécois au monde. La prise de conscience de notre situation ne peut que coïncider avec celle de tous ces autres peuples du tiers monde qui, eux aussi marchent vers leur réalité. Il en est des peuples comme des individus. C'est en creusant leur propre liberté que peu à peu le chemin s'ouvre vers les autres.

Le président de Gaulle, en consolidant l'unité culturelle de la francophonie, a plaidé depuis longtemps la cause d'un nationalisme moderne, nationalisme progressiste, ouvert et pacifique

qui l'emportera un jour ou l'autre sur le nationalisme bourgeois, territorial et guerrier des puissances colonisatrices. Cette cause, il l'a de nouveau plaidée sur toutes les routes du Québec. Et notre peuple, dont on se plaît si souvent à nous dire qu'il est noyé dans la mer de 200 millions d'anglophones, notre peuple s'est tenu debout. Il n'a pas craint les remous, il n'a pas craint les ressacs.

Il a répondu avec enthousiasme au message de décolonisation. Évidemment, pour ceux qui détruisent un peuple au Vietnam et pour ceux qui les cautionnent dans le cadre de soi-disant accords militaires, pour ceux qui tuent à Aden, et pour ceux qui les cautionnent dans le cadre du Commonwealth, pour ceux qui oppriment en Angola et pour ceux qui les cautionnent dans le cadre de l'Otan, pour ceux que scandalise la soi-disant ingérence d'une parole fraternelle mais qui préfèrent l'envoi d'armées ou la livraison d'armes, la présence même du général de Gaulle en Amérique était un reproche vivant et ses paroles devenaient inacceptables.

M. le président, je voulais dire à mes collègues comment j'ai vu, comment j'ai compris, comment j'ai senti au plus profond de mon être les événements que nous avons vécus et qui préfigurent de grandes choses pour notre destin au Québec et notre destinée dans le monde. La prise de conscience du peuple, comme peuple et comme peuple dans le monde, commande le respect de l'homme qui a apporté ici l'étincelle. Elle commande aussi notre solidarité à tous, bien au-dessus des frontières partisans autour du chef de l'État du Québec.

Celui-ci, vendredi dernier, a été, je le dis, égal à la situation dramatique que nous vivons et il a agi comme un véritable chef d'État.

Vous comprenez qu'il m'était impossible dans l'optique de ce que j'ai dit d'approuver la déclaration du parti de l'Opposition. Reproche voilé mais direct au président de la République française, attaque partisane contre le chef de l'État du Québec,

surenchère électorale, la déclaration dont je me suis dissocié avait de plus l'effet de cautionner le geste du gouvernement fédéral et de rassurer par le gel antidémocratique que des options constitutionnelles du parti, de rassurer la réaction américaine et canadienne. La solidarité partisane, l'efficacité dans un parti, le souci d'une carrière individuelle sont des objections qui ne tiennent pas lorsque dans l'histoire d'un homme se pose la question fondamentale d'agir suivant tout ce qu'il est.

Je siège maintenant ici seul, libre de tous les partis, mais l'heure approche où chaque homme libre au Québec devra aller au fond des choses et dire le fond de sa pensée. Jamais n'a été aussi pressante l'œuvre de la libération du Québec, prisonnier d'une constitution tombée en désuétude et qui tout en étant une entrave pour tous, est devenue un tremplin pour le gouvernement du Canada. Abandonnons ces masques du statu quo que sont le changement de la constitution canadienne et l'évolutionnisme conservateur du statut particulier. Ce n'est pas en points d'impôt que l'on bâtit le destin d'un peuple. Par-delà les arguties et les juristes et les experts fiscaux, au plus profond de lui-même, le Québec a choisi la liberté. La liberté suppose que l'État du Québec possède en propre la totalité des pouvoirs essentiels à transformer radicalement sa situation économique, sociale et culturelle. Il y a plus d'un chemin vers la liberté. Mais si l'incompréhension des communautés avec lesquelles nous sommes encore prêts à négocier d'égal à égal ne nous laissait d'autre option, demain il nous faudra choisir l'indépendance. Dans la construction de cette liberté, les structures économiques et sociales devront changer, devront transformer l'homme québécois et la femme québécoise qui deviendront collectivement responsables de notre révolution dans la paix, dans la justice et dans l'amour.

M. le président, j'ai voulu expliquer les raisons particulières mais aussi les motifs généraux qui m'ont amené à prendre une décision grave.

J'ai pensé au passé et au présent, mais surtout à l'avenir, car la vérité est dans l'avenir. Dans 25 ans, dans 50 ans, alors que depuis des décennies le Québec sera devenu une patrie libre, alors que, par-delà les sociétés colonisatrices révolues, il aura tendu la main aux autres territoires libres d'Amérique, d'Asie, d'Afrique et d'Europe, alors qu'il fera le poids de la mégalopole française sur le sol des Amériques, des hommes et des femmes viendront dans cette enceinte et ils ne seront pas intéressés par les débats que nous y avons tenus. À notre sujet, ils ne se poseront qu'une seule question : Est-ce que c'étaient des hommes libres ? Vive le Québec libre ! M. le Président, je vous demande le privilège d'occuper un autre fauteuil dans cet enceinte.

2. L'agriculture

- * Le Gouvernement du Québec doit élaborer une politique agricole nationale qui vise à assurer la sécurité alimentaire et à promouvoir l'exploitation maximale des richesses naturelles du Québec.
- * Le Québec doit encourager les spéculations agricoles et obliger les gouvernements municipaux à investir dans l'agriculture en fonction de l'intérêt général.

1967-1997

Les États généraux du Canada français

Il y a 30 ans, 2 000 délégués élus par 29 000 associations siégeaient en assises nationales.

À travers les passions de l'heure, la délégation est partagée en quart : libérale, unioniste, riniste, canadienne.

Les délégués répondent démocratiquement à des centaines de questions. Le projet de société est amorcé.

Les pouvoirs du Québec sont définis. La volonté populaire est exprimée. Après 30 ans, quels sont les résultats ?

Hélas! il y a un trou dans la mémoire. L'avenir n'est plus le miroir du passé. Le fil conducteur est brisé, cassé.

Les 37 résolutions ont été oubliées. L'indifférence au passé est consommée. Le monde politique débute avec un chef.

L'avenir dénie le passé. La démocratie n'a plus de racine. Le progrès du Québec est vacillant.

En mars Les résolutions de l'atelier économique

1. L'agriculture
2. Les mines
3. La forêt
4. Les pêcheries
5. Le tourisme

Au fil des mois, nous publierons les 37 résolutions... Le lecteur pourra observer le chemin parcouru et le trou dans la mémoire. Les résolutions ne sont pas résolues. Le progrès est à venir ?

Les États généraux au Canada français
RÉSOLUTIONS 1967
DE L'ATELIER
ÉCONOMIQUE

1. Les sociétés exploitant des ressources naturelles

- Les sociétés propriétaires ou concessionnaires de richesses naturelles du Québec doivent être constituées en vertu de la loi du Québec.
- Le Parlement du Québec doit posséder le pouvoir exclusif de taxer les sociétés qui exploitent au Québec des ressources naturelles.



2. L'agriculture

- Le Gouvernement du Québec doit élaborer une véritable politique agricole.
- Le Québec doit définir la vocation des sols.
- Le Québec doit favoriser l'exploitation maximale des terres fertiles, dans le cadre d'une politique régionale.
- Le Québec doit enrayer les spéculations sur les terres arables et obliger les autorités municipales à aménager leur territoire selon l'intérêt général.

- Le Québec doit encourager la recherche qui permet l'implantation de cultures spécialisées à haut niveau de rentabilité.
- Le Québec doit utiliser les terres impropres à l'agriculture à des fins de reboisement, d'industrialisation et de loisirs.
- Le Québec doit coordonner avec efficacité les diverses phases de la production et de la mise en marché, afin de répondre aux besoins des marchés intérieurs et extérieurs.
- Le Québec doit contrôler l'importation des produits agricoles et imposer, si nécessaire, des droits de douane sur l'importation de certains produits concurrentiels.
- Le Québec doit abolir l'impôt foncier sur les bâtiments des fermes et les sols en production. Le Québec doit créer un organisme consultatif qui permettra aux cultivateurs de participer à l'étude des problèmes agricoles, à la préparation et à l'exécution des lois concernant l'agriculture.
- Le Québec doit posséder tous les pouvoirs constitutionnels ou juridiques en matière d'agriculture.



3. *Les mines*

- Le Gouvernement du Québec doit stimuler la formation de compagnies minières privées, mixtes ou de régies d'État.
- Le Québec doit réviser les critères d'attribution des permis d'exploitation aux sociétés minières et redéfinir leurs charges fiscales selon des barèmes de progression et les revenus de ces sociétés.
- Le Québec doit établir une fiscalité qui favorise les sociétés minières qui transforment leurs produits au Québec ou qui réinvestissent leurs profits au Québec.

- Le Québec doit obliger les sociétés minières à réinvestir leurs profits au Québec.
- Le Québec doit créer un organisme d'orientation et de recyclage de la main-d'œuvre mise à pied, avec la collaboration financière des sociétés minières impliquées.
- Le Québec doit abolir le système des villes fermées et les soumettre au Code Municipal, à la loi des Cités et villes, aux lois et aux règlements des Ministères d'Éducation et des Richesses naturelles.



4. Les forêts

- Le Gouvernement du Québec doit créer une société d'exploitation forestière.
- Le Québec doit réviser le régime actuel des concessions forestières.
- Le Québec doit susciter la création de coopératives régionales d'exploitation.
- Le Québec doit répartir l'exploitation des forêts entre les entreprises de produits forestiers.
- Le Québec doit réaliser un inventaire et un classement complet des forêts et en rendre les résultats accessibles à la population.
- Le Québec doit obliger les compagnies forestières à assurer le renouvellement des forêts qu'elles ont exploitées.
- Le Québec doit établir un plan et, si nécessaire, des sociétés d'État, pour développer le traitement et la transformation au Québec des produits des forêts.
- Le Québec doit appliquer un programme global de recherches forestières, en collaboration avec les universités du Québec.

- Le Québec doit stimuler la diversification des marchés extérieurs de ses produits forestiers.



5. *Les pêcheries*

- Le Gouvernement du Québec doit développer une politique planifiée des pêcheries québécoises.
- Le Québec doit accorder des subventions ou des prêts aux pêcheurs pour leur permettre de moderniser leur équipement selon les exigences de la pêche hauturière.
- Le Québec doit favoriser concrètement le développement des entreprises coopératives des pêcheurs.
- Le Québec doit établir des industries permettant d'exploiter les produits et les sous-produits de la pêche.
- Le Québec doit favoriser, par tous les moyens, la commercialisation des produits de la pêche, sur les marchés intérieurs et extérieurs.
- Le Québec doit contrôler l'importation des produits et des sous-produits de la pêche et imposer, si nécessaire, des droits de douane sur l'importation des produits étrangers concurrentiels.
- Le Québec doit posséder la compétence constitutionnelle, en matière de pêcheries.



6. *Le tourisme*

- Le Gouvernement du Québec doit établir un plan général d'aménagement, en vue d'attirer le touriste.
- Le Québec doit abolir le régime des clubs privés.

- Le Québec doit créer des parcs régionaux pour fins récréatives.
- Le Québec doit modifier les lois et les règlements pour mieux protéger et repeupler la flore et la faune.
- Le Québec doit assister les groupements régionaux dans le développement du tourisme local.
- Le Québec doit mettre en valeur les sites naturels et les monuments historiques.
- Le Québec doit récupérer les sites historiques importants qui appartiennent à des intérêts privés.
- Le Québec doit encourager l'organisation de festivals culturels régionaux.
- Le Québec doit subventionner des auberges de jeunesse et créer un réseau d'hôtellerie adéquat, en ayant recours aux sociétés privées, mixtes et d'État.
- Le Québec doit donner un visage français au territoire québécois.

COMMENTAIRES

Rosaire Morin

En ces trente dernières années, quel chemin avons-nous parcouru dans les domaines de l'agriculture, des mines, de la forêt, des pêcheries et du tourisme ? Les résolutions des États généraux sont-elles encore d'actualité ? La lecture des résolutions et de la situation actuelle montre que le Québec vit dans le climat du perpétuel recommencement. Le gouvernement fédéral chevauche encore l'action du gouvernement québécois dans tous ces secteurs. La majorité des sociétés qui exploitent les richesses naturelles sont étrangères et elles sont assujetties au pouvoir fédéral. Dans le secteur de l'agriculture, des terres fertiles sont abandonnées et elles sont l'objet de spéculations. La transformation au Québec des produits de l'agriculture, des mines, des forêts et des pêcheries se développe au rythme de la tortue. Les tâches

à accomplir sont immenses. C'est dans le présent que l'avenir se prépare. Les décideurs doivent tenir compte des bonnes intentions inachevées des précurseurs.

INDEX DES ANNONCEURS

- 214 Allard, Pierre, C.A.
211 Assurance vie Desjardins-Laurentienne
203 Banque Laurentienne
207 Bell
62 *Bulletin d'histoire politique*
113 *Cahiers d'histoire du Québec*
29 *Cap-aux-diamants*
213 Centre généalogique AD
219 Club des 100 associés
208 *Devoir, Le*
204 Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
205 Fondation du Devoir, La
C3 Fonds Optimum
C4 Fonds de solidarité
211 Gaz Métropolitain
209 Hydro-Québec
213 Imprimerie Gagné
215 Institut d'histoire d'Amérique française
211 Laboratoire D' Renaud
213 Lamond & Fils Ltée
107 Magazine Gaspésie
206 Ministère des relations internationales
214 Mouvement national des Québécoises et Québécois
216 Offre de service
210 Parizeau, Jacques
213 Poitras, Larue & Rondeau inc.
45 *Relations*
206 *Revue d'Histoire de l'Amérique française*
213 Société des alcools du Québec
214 Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
214 Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec
212 Société nationale d'assurance
213 Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la SAQ
213 Tassé & Associés Limitée
212 Veilleux, Marc, Imprimeur Inc.
143 *Vie ouvrière*

REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE



LA RHAF

- favorise la diffusion des connaissances historiques les plus récentes ;
- ouvre ses pages aux réflexions méthodologiques et aux débats théoriques ;
- reflète la diversité et le décloisonnement de la recherche.

QUATRE SAISONS DE RECHERCHE

Chaque numéro trimestriel de la RHAF propose des rubriques variées : articles, notes critiques, comptes rendus d'ouvrages récents, notes bibliographiques, bibliographie de l'Amérique française, chronique d'archives.

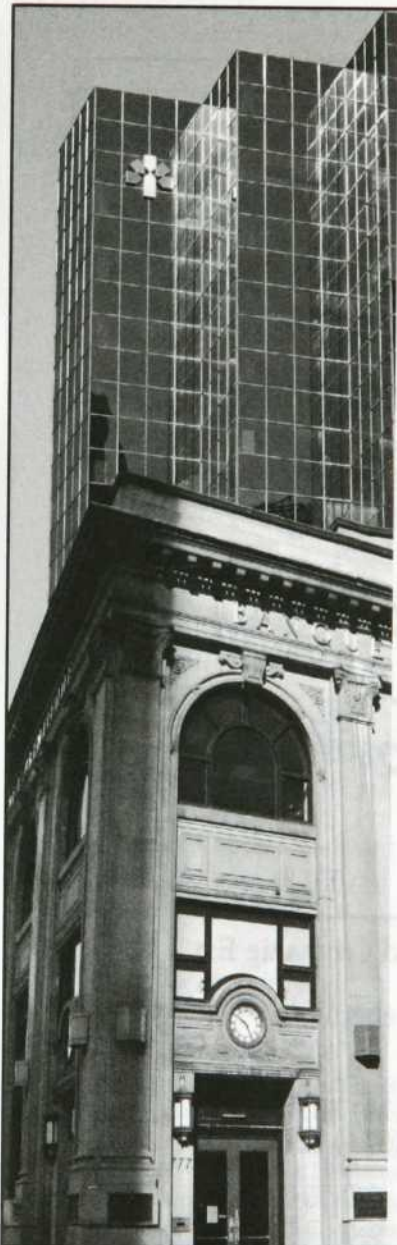
TARIFS D'ABONNEMENT

	Canada	Étranger
Individus et institutions	50 \$	54 \$
Étudiants (avec pièce justificative)	26 \$	30 \$
Abonnement de soutien	110 \$	114 \$
Abonnement à vie pour les aînés	600 \$	600 \$

REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

261, avenue Bloomfield
Outremont (Québec)
H2V 3R6

Téléphone : (514) 278-2232 • télécopieur : (514) 271-6369



C'est avec fierté
que nous soulignons
les 80 ans d'essor
de *L'Action nationale*,
une revue qui,
comme nous,
contribue activement
au développement
du Québec.





FTQ

*Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec*

**LA PLUS GRANDE
CENTRALE SYNDICALE
QUÉBÉCOISE**

545, boulevard Crémazie Est
17^e étage
Montréal (Québec)
H2M 2V1

Téléphone: (514) 383-8000
Télécopieur: (514) 383-8001

Bravo

aux 80 années de succès de l'Action **NATIONALE** !

une alliée dans la diffusion
de l'essence de la société québécoise.

Hommages

à ses fidèles lecteurs et amis

dont l'appui soutenu est un gage de pérennité.

Fondation du DEVOIR

Moteur et stimulant reflet de l'évolution culturelle de la société québécoise depuis 87 ans, Le Devoir s'est doté d'un important élément de santé financière: la Fondation du Devoir. Fondée en 1956 et relancée en 1990, la Fondation du Devoir joue un rôle de soutien crucial en ce qui a trait aux appels de fonds, aux offres d'actions au grand public, à la sollicitation de placements publicitaires et au recrutement d'abonnés.

Le monde est petit **quand on voit grand**

**Plus que jamais accessible,
le monde s'ouvre
à ceux qui voient grand.**



Avec sa culture avant-gardiste,
ses lois progressistes, sa fiscalité propice
aux investissements, sa main-d'œuvre stable
et qualifiée, ses entreprises innovatrices
et animées de l'esprit de conquête,
le Québec a tous les atouts
pour prospérer dans le grand jeu mondial.



Gouvernement du Québec
Ministère des Relations
internationales

Solutions

inforoutières

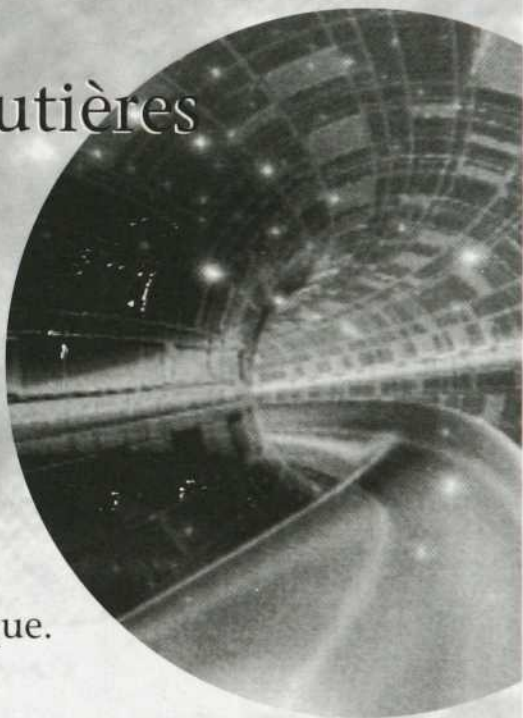
Bell

déploie

son

expertise

technologique.



L'INFOROUTE BELL



du génie et des gensSM

LE DEVOIR

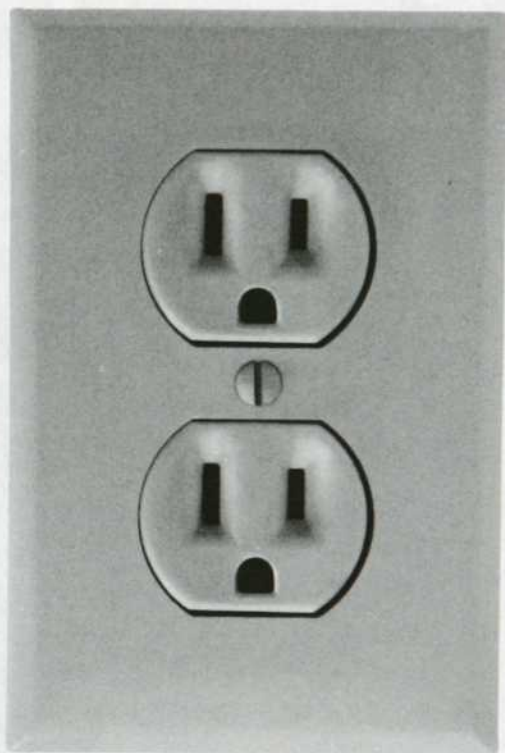
*Un journal engagé
pour des gens exigeants*



Le Devoir
est un journal
moderne, conçu pour ses
lecteurs qui sont des gens
actifs, présents dans leurs milieux.
C'est un journal intelligent, crédible,
influent. Un journal d'information qui
traite de toutes les grandes ques-
tions, qu'elles soient locales ou
internationales, politiques ou
économiques, culturelles ou
sociales. Un journal de réfé-
rence incontournable par sa
rigueur et sa
profondeur.

Le plus Beau
quotidien
du monde

The Society of News Papers Design à l'occasion de son quinzième concours annuel a décerné 14 prix au Devoir.



Jus 100 % naturel

À la maison, au travail, partout, quand vous tirez votre « jus » d'ici, vous puisez vos watts à la source et vous êtes tout naturellement branchés sur une qualité de vie respectueuse de l'environnement et du bien-être de la collectivité. Bref, sur l'avenir !

 **Hydro
Québec**

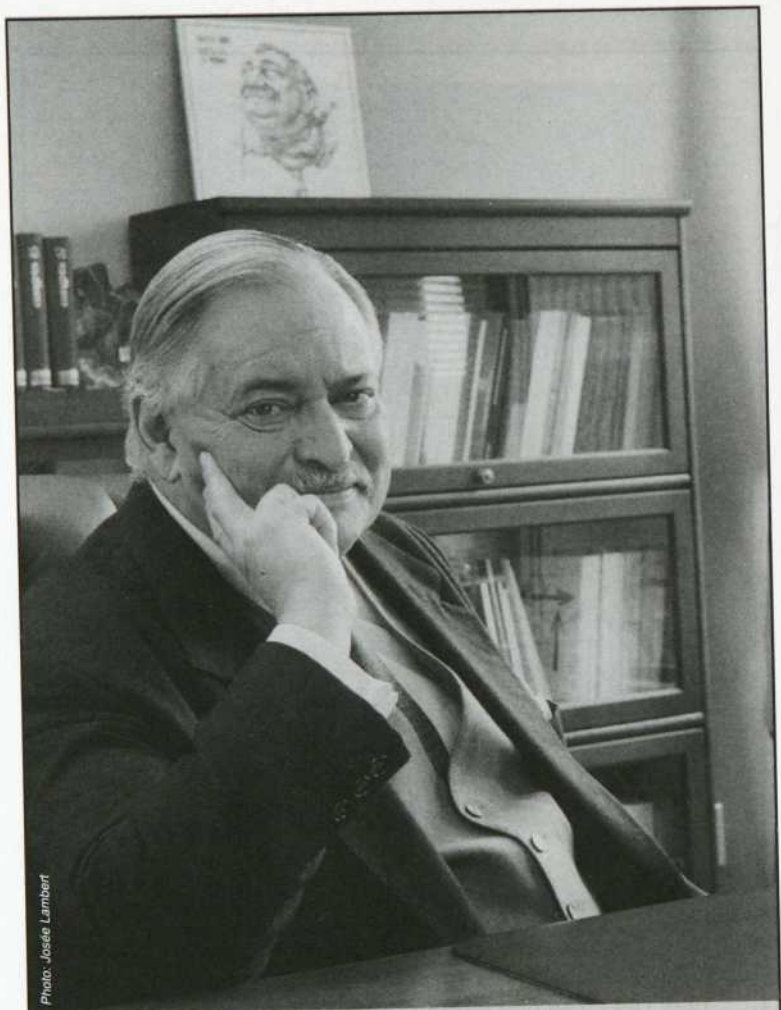


Photo: Josée Lambert

Que fait Jacques Parizeau?

Il écrit *Pour un Québec souverain...*

Bientôt en librairie

vlb éditeur



LABORATOIRE DR RENAUD

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE À L'AVANT-GARDE
DE LA SCIENCE DERMOCOSMÉTIQUE

1040, AVENUE ROCKLAND, OUTREMONT H2V 3A1



**Gaz
Métropolitain**

LA FORCE DE L'ÉNERGIE

*Avec les
hommages de*



Assurance vie
Desjardins-Laurentienne

MARC VEILLEUX
IMPRIMEUR INC.

- **Livres (200 à 10 000 exemplaires)*
- **Manuels techniques*
- **Listes de prix*
- **Rapports internes*
- **Catalogues*
- **Listes de membres et répertoires*
- **Rapports annuels et agendas*
- **Dépliants*
- **Brochures*



1340, rue Gay-Lussac, section 4, Boucherville, Qc J4B 7G4
Tél.: (514) 449-5818 • Fax: (514) 449-2140

ANA SOCIÉTÉ
NATIONALE
D'ASSURANCE

FILIALE D'OPTIMUM GÉNÉRAL INC.
Partenaire Optimum®

425, boul. de Maisonneuve Ouest,
Bureau 1500,
Montréal H3A 3G5

(514) 288-8711

BIJOUTERIE EMBLÉMATIQUE

C. Lamond & Fils Ltée
Robert Bourget, président

125, rue Alfred
St-Gabriel-de-Brandon
(Québec) J0K 2N0
Tél. : 1 800 567-9771

ASSURANCES

Poitras, Larue & Rondeau Inc.

Courtier d'assurances

3925, rue Rachel Est, bur. 200
Montréal H1X 3G8
(514) 899-5377

CENTRE GÉNÉALOGIQUE A.D. ENR.

André Dionne, B.A.

Arbres généalogiques
Titres d'ascendance
Recherches historiques

484, Limoilou
Laval (Québec) H7G 3X8
669-3293



imprimerie gagné ltée

Les spécialistes du livre

Louiseville
Tél.: 819-228-2766
800-567-2154
Télec.: 819-228-8390

Montréal
Tél.: 514-527-8211
800-268-8211
Télec.: 514-521-4660

**LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS
DU QUÉBEC
INDISPENSABLE
DANS UN QUÉBEC SOUVERAIN.
... PRÉSENT DANS 55 PAYS**

*Depuis le temps,
on s'y connaît.*



Syndicat des employés
de magasins
et de bureaux de la SAQ

1065, rue Saint-Denis
Montréal H2X 3J3
Tél. : (514) 849-7754
1-800-361-8427
(extérieur de Montréal)

Denis Laberge
Conseiller en placements

Tassé & Associés, Limitée

630, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1200
Montréal, (Québec) H3B 1S6 Tél. : (514) 879-3900



Pierre Allard

Comptable agréée

Pierre Allard, c.a.

980, rue Saint-Antoine Ouest
Bureau 308
Montréal (Québec)
H3C 1A8
Téléphone: (514) 874-0838
Télécopieur: (514) 874-2638



S.S.J.B. CENTRE DU QUÉBEC
449, rue Notre-Dame
Drummondville 819-478-2519

Plus de
32 000 membres
au cœur
du Québec

*Organisme régional d'entraide
et de fierté québécoise*



SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL
Maison Ludger-Duvernay

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, H2X 1X3
Tél. : 843-8851 Télécopieur : 844-6369

**Mouvement national
des Québécoises
et Québécois**

2207, rue Fullum, Montréal
(Québec) H2K 3P1
Tél. : 527-9460
Télécopieur : 527-9460



*Avec les hommages
du MNQ et de ses
sociétés affiliés*

BANQUET-BÉNÉFICE

*Cinquantième anniversaire
de l'Institut d'histoire d'Amérique française
(1947-1977)*

12 avril 1997

Restaurant « Les Trois Arches »
11131, Meighen, Pierrefonds

Sous la présidence d'honneur de
LOUISE BEAUDOIN
Ministre de la Culture et des Communications

Coût du billet : 100 \$ (reçu d'impôt pour 50 \$)

Programme : 19 h 00 Cocktail
20 h 00 Souper
21 h 30 Allocution de la ministre
22 h 00 Clôture

Le comité organisateur :

René Durocher, Président
Micheline Dumont, Présidente de l'Institut
Geneviève Postolec
Alain Laberge

Inscriptions :

Institut d'histoire d'Amérique française
261, avenue Bloomfield
Outrement H2V 3R6 Téléphone : (514) 278-2232

OFFRE DE SERVICE

EMPLOI SOUHAITÉ

- ✿ Chargée de projets ou coordonnatrice dans différents domaines ou activités multidisciplinaires

EXPÉRIENCE

- ✿ Chargée de projets en animation (communication)
- ✿ Relationniste
- ✿ Responsable de la publicité, de la campagne de financement et de recrutement
- ✿ Directrice et partenaire d'entreprise
- ✿ Représentante et négociatrice syndicale
- ✿ Animatrice d'activités à caractère éducatif, culturel, historique et communautaire
- ✿ Coordinatrice d'activités diverses
- ✿ Responsable des bénévoles
- ✿ Secrétaire de comités

SALAIRE DÉSIRÉ

- ✿ 35 000 \$

TÉLÉPHONE :

- ✿ (514) 654-1821

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Président honoraire

François-Albert Angers

Président

Robert Laplante

Vice-présidente

Danielle Gagné

Secrétaire

Jean-François Nadeau

Trésorière

Isabelle Le Breton

Conseillers

Gilles Rhéaume

Paul-Émile Roy

Ex-officio

Rosaire Morin

Secrétariat

Directrice

Marie-Laure Prunier

Claire Caron

Yves Fortin

Denise Joyal

Laurence Lambert

Régine Le Bourhis

Ginette Lefebvre

Relationniste

Jean-Paul Champagne

André L'Heureux

Monique Michaud

Membres

Pierre Allard

René Blanchard

Nicole Boudreau

Guy Bouthillier

Jean-Jacques Chagnon

Jean-Charles Claveau

Claude Duguay

Jean-Pierre Dupuis

Pierre Dupuis

Jean Genest

Pierre Lamy

Colette Lanthier

Alain Laramée

Yvon Leclerc

Jean-Marc Léger

Delmas Lévesque

Jacques Martin

Denis Monière

Jacques-Yvan Morin

Pierre Noreau

Gilbert Paquette

Denis Simard

Jean-François Simard

Pierre Trépanier

Membres honoraires

Thérèse Baron

Christiane Bérubé

Jacques Boulay

Hélène Chénier

Lucia Ferretti

Yvon Groulx

Léo Jacques

Jean-Marcel Paquette

Roméo Paquette

Hélène Pelletier-Baillargeon

Juliette Rémillard

Membres émérites

Louise-C. Brochu

Michel Brochu

Marcel Laflamme

Georges Meyers

Anna L. Normand

COMITÉ ÉDITORIAL

François Aquin, avocat, Montréal
Louis Balthazar, politologue, Université Laval
Claude Bariteau, anthropologue, Université Laval
André Beauchamp, sociologue, Montréal
Jules Bélanger, historien, Gaspé

Jean-Guy Bissonnette, directeur de la recherche, Centraide
Claire Bonenfant, sociologue, Québec
Gérard Bouchard, sociologue, UQAC
Henri Brun, constitutionnaliste, Université Laval
Claudette Carboneau, première vice-présidente, CSN
Paul-André Comeau, journaliste, Montréal

Marcel Couture, président, Le Devoir, Forces
Fernand Daoust, président, Fonds de Solidarité
Bernard Descôteaux, rédacteur en chef, Le Devoir
Nicole de Sève, conseillère, CEQ
Clermont Dugas, géographe, UQAR

Fernand Dumont, sociologue, Université Laval
Andrée Ferretti, écrivaine, Cowansville
Lucia Ferretti, vice-rectrice, UQAT
Danielle Gagné, administratrice, Longueuil
Alain-G. Gagnon, professeur, Université McGill

Mona Gagnon, conseillère, FTQ
Pierre Graveline, écrivain, éditeur, Montréal
Jean-Claude Guérard, économiste, HEC
Roger Guy, professeur, UQAT
André Joyal, économiste, UQTR

Pierre-André Julien, économiste, UQTR
Jacques Lacoursière, historien
Claude Lafleur, directeur général, UPA
Danielle Lafontaine, sociologue, UQAR
Guy Laforest, politologue, Laval

Andrée Lajoie, constitutionnaliste, Université de Montréal
Pierre Lalonde, économiste, Fonds de Solidarité
Simon Langlois, sociologue, Université Laval
Colette Lanthier, psychologue, Secrétariat à l'action communautaire
Robert Laplante, sociologue, Ville de Montréal

Alain Laramée, professeur, Télé-Université

Léo-Paul Lauzon, professeur, UQAM

Lise Lebrun, action communautaire, Montréal

Jean-Marc Léger, directeur, Fondation Lionel-Groulx

Pierre Marois, avocat, Saint-Lambert

Yves Martin, sociologue, démographe, Lac Brôme

Suzanne Messier, démographe, ministère de l'Éducation

Denis Monière, politologue, Université de Montréal

Jacques-Yvan Morin, constitutionnaliste, Université de Montréal

Pierre Noreau, sociologue, UQAT

Ferdinand Ouellet, ex-sous-ministre, Saint-Roch-des-Aulnaies

Michel Paillé, démographe, Conseil de la langue française

Pierre Paquette, secrétaire général, CSN

Micheline Paradis, directrice, Ma Caisse, Desjardins

Hélène Pelletier-Baillargeon, écrivaine, Outremont

Henri-Paul Proulx, secrétaire général, Solidarité rurale

Guy Rocher, sociologue, Université de Montréal

Bruno Roy, président, Union des écrivaines et des écrivains

Jean-Claude Tardif, conseiller, CEQ

Hélène Tremblay, rectrice par intérim, UQAR

Rodrigue Tremblay, économiste, Université de Montréal

Daniel Turp, professeur titulaire, Université de Montréal

Pierre Vadeboncœur, écrivain, Outremont

Monique Vézina, présidente du MNQ

Québec un pays à portée de main !

C'est le 750^e numéro de l'Action nationale.

La publication traite de :

1. la situation constitutionnelle
2. du mépris de la constitution
3. des finances publiques
4. de l'impérialisme fédéral
5. des valeurs en jeu
6. des francophones hors Québec
7. de l'indépendance nécessaire.

La lecture de ce dossier démontre l'incapacité du fédéralisme canadien à répondre aux attentes des Québécoises et des Québécois.

Elle présente l'indépendance du Québec comme une normalité, une légitimité. Notre pays, le Québec, est à portée de main.

616 pages pour 14,95 \$

Faire un chèque à l'ordre de :

L'Action nationale

425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1002

Montréal H3A 3G5

1-514-845-8533

CLUB DES 100 ASSOCIÉS

Abonnés à vie

Madame Gabrielle Allen

Monsieur François-Albert Angers

Monsieur Gaston-A. Archambault

Monsieur Paul Banville

Monsieur Henri Blanc

Madame Antoinette Brassard

Monsieur Gérard Deguire

Monsieur Yves Dubaime

Monsieur Henri-F. Gautrin

Monsieur Paul Grenier

Monsieur Yvon Groulx

Madame Anne Lagacé-Normand

Monsieur Louis Morache

Monsieur Rosaire Morin

Monsieur Jacques Rivest

Monsieur Yvan Roy

Madame Cécile Vanier

**Abonnement 1 an
10 numéros**

Québec, Canada	38,00\$
Étudiant, Québec	22,00\$
France	300,00FF
Autres pays	65,00\$
Abonnement de soutien	100,00\$
Abonnement à vie	1 000,00\$

**Abonnement 2 ans
20 numéros**

Québec, Canada	70,00\$
Étudiant, Québec	40,00\$
France	540,00FF
Autres pays	118,00\$

ISSN-0001-7469

ISBN-2-89070

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité :

10 numéros par an

L'Action nationale

Les 80 000 pages publiées par la revue depuis 79 ans constituent une contribution efficace au développement du Québec.

Prix Richard-Arès

Le prix Arès a pour objectif de promouvoir la culture nationale.

Prix F.-Albert Angers

Le prix Angers vise à susciter un intérêt accru pour la coopération.

Prix**André-Laurendeau**

Le prix reconnaît les meilleurs articles publiés dans la revue au cours de l'année.

Fondation Esdras-Minville

Cette fondation recueille des fonds dont les revenus financent en partie les activités de la revue.

Fondation Gaston-Beaudry

Cette fondation facilite des travaux de recherche sur la question économique.

Ne jetez jamais un numéro de *L'Action nationale*
Souvenez-vous toujours que *L'Action nationale* accepte tous les
exemplaires qu'on lui offre, particulièrement les années:
1917 - 1918 - 1944 - 1951 à 1968 - octobre 1994

Nous acceptons aussi l'Âme des livres et
l'Almanach de la langue française

L'Action
NATIONALE

425, boul. de Maisonneuve ouest, bureau 1002, Montréal,
Québec H3A 3G5 - Téléphone : (514) 845-8533

ACHEVÉ D'IMPRIMER
CHEZ
MARC VEILLEUX,
IMPRIMEUR À BOUCHERVILLE,
EN AVRIL MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT

**Saviez-vous que certains des meilleurs fonds
au Canada sont gérés au Québec?†**



FONDS OPTIMUM

- Solution idéale pour votre REER
 - Aucune commission, frais d'entrée,
ni pénalité de sortie

Fonds Optimum	Rendements annuels *				
	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans
Équilibré	12,0 %	15,9 %	8,8 %	10,5 %	9,0 %
Obligations	12,3 %	17,2 %	9,1 %	11,3 %	10,6 %
Actions	26,8 %	19,5 %	---	---	---

**Le partenaire Optimum®
de la retraite des Québécois**

**(514) 288-1600
1-888-OPTIMUM**

† Selon la firme indépendante BellCharts, le Fonds Optimum Obligations se classe parmi les dix meilleurs fonds d'obligations au Canada pour les périodes de 2, 3, 5 et 10 ans. * Rendements annuels moyens nets en date du 31 décembre 1996. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Il est important de lire le prospectus simplifié des FONDS OPTIMUM avant d'y investir.

**Parce que le futur
nous tient à coeur.**

**C'est aussi
en pensant
à eux que nous
investissons
dans votre
entreprise.**

LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)



9,95 \$

Envoi de publication
Enregistrement numéro 1162

Montréal : (514) 383-8383 Sans frais : 1 800 361-5017